

REPUBLIQUE DE GUINEE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Tableau de bord social 2017

EDITION SEPTEMBRE 2019

**MINISTERE DU PLAN
ET DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice- Solidarité

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Tableau de bord social 2017

Réalisé avec l'appui
du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'État (PARFSE),
financé par l'Union européenne.



Septembre 2019

AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique (INS), s'inscrivant dans un processus de dynamisation et de pérennisation de la production statistique, a l'honneur de mettre à la disposition du public le tableau de bord social de 2017.

Premier du genre, le tableau de bord social de l'INS est un document de synthèse et d'analyse des données statistiques provenant des annuaires et des rapports d'enquêtes des services relevant du Système Statistique National (SSN). Son élaboration s'inscrit dans une dynamique de diffusion et de capitalisation des données statistiques. Outil d'aide à la décision et au suivi-évaluation, le tableau de bord social contient des indicateurs clés qui renseignent les utilisateurs sur l'évolution périodique des indicateurs sociaux.

Ce document vise à renforcer la coordination des actions des acteurs nationaux ainsi que des partenaires au développement en fonction des capacités techniques et institutionnelles du Gouvernement. La réorientation des politiques de développement sur le front de la lutte contre la pauvreté pose un grand défi, celui d'assurer le suivi et l'évaluation des stratégies contenues dans le PNDES. Il est ainsi nécessaire, d'une part, de s'appuyer sur un système actualisé et performant d'informations statistiques fiables, et d'autre part, de mettre en œuvre une politique de diffusion systématique et régulière des données.

Complément de l'annuaire statistique, le tableau de bord social s'articule autour de chapitres structurés comme suit : (Population et indicateurs démographiques ; Santé ; Éducation ; Emploi ; Pauvreté et conditions de vie des ménages et Sécurité).

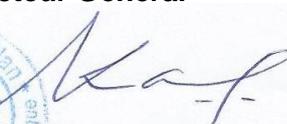
Le Tableau de Bord Social est un document d'analyse de données primaires provenant de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique. Au nombre de ces structures, il faut souligner la contribution au niveau central, de l'Institut National de la Statistique et au niveau sectoriel, des Bureaux de stratégie et de développement dans les ministères et les services chargés de la production statistique d'autres institutions.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce tableau de bord social : en l'occurrence tous les points focaux des ministères sectoriels qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre à la disposition de l'INS les informations utiles à temps et les cadres de l'INS.

Dans le souci d'améliorer constamment cet outil, l'INS reste ouvert à toutes les suggestions et critiques pouvant permettre la mise à disposition des usagers un document analytique utile et approprié. Je fonde mon espoir que ce tableau de bord répondra aux attentes de tous les utilisateurs.

Je tiens à remercier toutes les structures et les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration du document. Je félicite et encourage l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans la production statistique. C'est l'occasion pour moi de témoigner ma reconnaissance à l'Union européenne pour son appui constant à la production statistique à travers le Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'État (PARFSE).

Le Directeur Général




Aboubacar KABA

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
SOMMAIRE	6
Chapitre 0 : Indicateur de synthèse.....	14
0.1 : Indicateur de développement humain	14
Chapitre I : Démographie	16
I.1 : Population.....	16
I.2 Indicateurs démographiques	18
Chapitre II : Santé.....	20
II.1 Ressources.....	20
II.2 : Indicateurs d'enquêtes	22
II.2 : Indicateurs d'enquêtes (suite)	24
II.3 : Données administratives	26
Chapitre III : Éducation	28
III.1 Ressources financières	28
III.2 Alphabétisation	30
III.3 Enseignement préscolaire	32
III.4 Enseignement primaire.....	34
III.5 Enseignement secondaire	38
III.6 Enseignement technique et professionnel	46
III.7 Enseignement supérieur.....	48
Chapitre IV : Emploi.....	50
IV.1 Données d'enquêtes et recensements	50
IV.2 Données administratives.....	52
Chapitre V : Pauvreté et conditions de vie des ménages	56
V.1 Pauvreté monétaire.....	56
V.2 Conditions de vie des ménages	58
Chapitre VI : Sécurité	64
VI.1 Ressources du MSPC.....	64
VI.2 Activités du MSPC et crimes et délits enregistrés	66
Glossaire.....	69

Liste des tableaux

Tableau 0.1 : Évolution de l'Indice de développement humain (IDH) de 2010 à 2017	15
Tableau 0.2 : Indices de développement humain de la Guinée et des pays frontaliers de la Guinée en 2011, 2013, 2015 et 2017	15
Tableau 1.1 : Indicateurs démographiques	19
Tableau 2.1 : Indicateurs des ressources financières pour la santé	21
Tableau 2.2 : Indicateurs de santé d'enquêtes	23
Tableau 2.3 : Indicateurs santé d'enquêtes (suite)	25
Tableau 2.4 : Incidence des principales maladies	27
Tableau 3.1 : Budget alloué à l'éducation entre les différents ordres d'enseignement (milliards de GNF)	29
Tableau 3.2 : Évolution annuelle du budget des différents ordres d'enseignement et du BND (%)	29
Tableau 3.3 : Part du budget des différents ordres d'enseignement par rapport au BND (%)	29
Tableau 3.4 : Budget par élève des différents ordres d'enseignement (GNF).....	29
Tableau 3.5 : Taux d'alphabétisation par région chez les adultes de (15 ans et plus) et les jeunes (15 à 24 ans) en 2014 (%)	31
Tableau 3.6 : Principales statistiques sur l'enseignement préscolaire.....	33
Tableau 3.7: Évolution de la population scolarisée au primaire de 2010/11 à 2016/2017	35
Tableau 3.8 : Taux de l'enseignement primaire	37
Tableau 3.9 : Évolution des nombres d'établissements et de salles de classe	39
Tableau 3.10 : Évolution du nombre d'élèves et d'enseignants du secondaire	41
Tableau 3.11 : Taux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	45
Tableau 3.12 : Évolution de l'effectif des élèves de l'enseignement technique et professionnel de 2013 à 2019.....	47
Tableau 3.13 : Évolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur	49
Tableau 4.1 : Taux d'activité et de chômage par région en 2014	51
Tableau 4.2 : Nombre de fonctionnaires en 2016 et 2017	53
Tableau 4.3 : Personnel des collectivités territoriales	53
Tableau 4.4 : Évolution du nombre d'immatriculés à la Caisse nationale de sécurité sociale par sexe	55
Tableau 4.5 : Évolution du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE	55
Tableau 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté	57
Tableau 5.2 : Évolution des commodités des logements des ménages de 1996 à 2016.....	61
Tableau 5.3 : Évolution des proportions de ménages selon les biens possédés de 1996 à 2016 (%).....	63
Tableau 6.1: Évolution des ressources du MSPC.....	65
Tableau 6.2 : Principales activités de police en 2017 par région	67
Tableau 6.3 : Principaux crimes et délits enregistrés en 2017 par région	67

Liste des graphiques

Graphique 0.1 : Évolution de l'IDH de la Guinée de 2011 à 2017	15
Graphique 0.2 : Évolution du rang de l'IDH de la Guinée dans le classement mondial de 2010 à 2017	15
Graphique 0.3 : Évolution de l'IDH de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2017	15
Graphique 0.4 : Évolution du rang de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2017	15
Graphique 1.1 : Population par région administrative en 2017 (milliers d'habitants).....	17
Graphique 1.2 : Évolution du taux de croissance annuelle de la population (%).....	17
Graphique 1.3 : Répartition de la population selon le sexe en 2017 (%).....	17
Graphique 1.4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence en 2017 (%)	17
Graphique 1.5 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2017 (%).....	17
Graphique 1.6 : Évolution de la taille moyenne des ménages	17
Graphique 1.7 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité de 1983 à 2016	19
Graphique 1.8 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence	19
Graphique 1.9 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)	19
Graphique 1.10 : Évolution du taux de mortalité générale (‰).....	19
Graphique 2.1 : Évolution de la part du budget du Ministère de la santé dans le budget global (%)	21
Graphique 2.2 : Évolution de la dépense totale de santé et de la dépense de santé par habitant.....	21
Graphique 2.3 : Ratio population par personnel de santé en 2017 par région (milliers)	21
Graphique 2.4 : Répartition du personnel de santé par région en 2017 (%)	21
Graphique 2.5 : Effectif des infrastructures sanitaires par région en 2017	21
Graphique 2.6 : Ratio population par personnel de santé par région en 2017 (milliers)	21
Graphique 2.7 : Évolution de l'utilisation des méthodes de contraception modernes selon le milieu de résidence (%)	23
Graphique 2.8 : Évolution du taux d'accouchements dans un établissement sanitaire (%)	23
Graphique 2.9 : Évolution du nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes	23
Graphique 2.10 : Évolution du nombre de décès maternels par tranche d'âge pour 100 000 naissances vivantes.....	23
Graphique 2.11 : Proportion de femmes assistées à l'accouchement par une sage-femme par région en 2016 (%)	23
Graphique 2.12 : Proportion de femmes utilisant une méthode de contraception moderne par région en 2016 (%)	23
Graphique 2.13 : Évolution de la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois par type de vaccin (%) 25	25
Graphique 2.14 : Couverture vaccinale complète par région en 2016 (%)	25
Graphique 2.15 : Évolution de la mortalité néonatale de 1992 à 2016 (‰).....	25
Graphique 2.16 : Mortalité des enfants pour 1000 naissance vivantes de 2005 à 2016 (‰).....	25
Graphique 2.17 : Mortalité infantile par région en 2016 (‰).....	25
Graphique 2.18 : Incidence des principales maladies en 2017 (%).....	27
Graphique 2.19 : Évolution du taux d'accouchements assistés par région (%).....	27
Graphique 2.20 : Évolution du taux de fréquentation des structures sanitaires publiques (%)	27
Graphique 2.21 : Part de nouveaux malades (PV VIH inclus par région en 2017) (%)	27
Graphique 2.22 : Évolution du nombre de premières consultations dans les centres de santé par région.....	27
Graphique 2.23 : Évolution du taux de fréquentation des structures sanitaires publiques par région (%)	27
Graphique 3.1 : Évolution des parts des budgets des ordres d'enseignement par rapport au budget global enseignement (%)	29
Graphique 3.2 : Évolution de la part du budget de l'ensemble ministères en charge de l'éducation par rapport au BND (%).....	29
Graphique 3.3 : Évolution du taux d'alphabétisation des adultes de 1996 à 2014 (%)	31
Graphique 3.4 : Taux d'alphabétisation par région en 2014 (%).....	31
Graphique 3.5 : Évolution du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence de 1996 à 2014 (%)	31
Graphique 3.6 : Taux d'alphabétisation des adultes par tranche d'âge et sexe en 2014 (%)	31
Graphique 3.7 : Évolution du nombre d'établissements et de salles d'activités de 2011 à 2017	33
Graphique 3.8 : Répartition des établissements selon le statut en 2016/2017 (%)	33
Graphique 3.9 : Répartition des établissements selon le type en 2017 (%)	33
Graphique 3.10 : Répartition du nombre d'enseignants par région en 2016	33
Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'élèves par sexe de 2011 à 2017 (milliers)	33
Graphique 3.12 : Évolution du nombre d'élèves par enseignant de 2011 à 2017	33
Graphique 3.13 : Évolution du nombre d'établissements de 2011 à 2016	35
Graphique 3.14 : Évolution du nombre de salles de classe de 2011 à 2016.....	35
Graphique 3.15 : Évolution de la population scolarisée par genre de 2011 à 2016	35
Graphique 3.16 : Évolution de la proportion des filles dans la population scolarisée 2011 à 2016 (%)	35
Graphique 3.17 : Évolution du personnel enseignant par sexe de 2011 à 2016 (milliers)	35
Graphique 3.18 : Ratio Élèves/salle de classe par région en 2015/16	35
Graphique 3.19 : Évolution des taux d'admission au primaire selon le genre (%).....	37

Graphique 3.20 : Évolution des taux de scolarisation au primaire selon le genre (%)	37
Graphique 3.21 : Évolution des taux d'achèvement au primaire selon le genre (%)	37
Graphique 3.22 : Taux brut et taux net d'admission au primaire par région en 2016/17 (%)	37
Graphique 3.23 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par région en 2016/2017 (%)	37
Graphique 3.24 : Taux brut et taux net d'achèvement au primaire par région en 2016/2017 (%)	37
Graphique 3.25 : Évolution du nombre d'établissements du secondaire	39
Graphique 3.26 : Évolution du nombre de salles de classe du secondaire	39
Graphique 3.27 : Nombre d'écoles en 2016-2017 par région	39
Graphique 3.28 : Répartition des salles de classe par région en 2016-2017 (%)	39
Graphique 3.29 : Variation du nombre d'établissements en 2017 par région	39
Graphique 3.30 : Variation du nombre de salles de classe en 2017 par région	39
Graphique 3.31 : Évolution de l'effectif des élèves des collèges (milliers)	41
Graphique 3.32 : Évolution de l'effectif des élèves des lycées (milliers)	41
Graphique 3.33 : Évolution de l'effectif des enseignants de 2011 à 2017	41
Graphique 3.34 : Évolution de la proportion des filles dans l'effectif des élèves (%)	41
Graphique 3.35 : Évolution du nombre d'élèves par enseignant (collèges et lycées)	41
Graphique 3.36 : Effectifs des élèves des collèges et lycées par région en 2017 (milliers)	41
Graphique 3.37 : Évolution des taux brut d'admission au collège selon le sexe (%)	43
Graphique 3.38 : Évolution des taux net d'admission au collège selon le sexe (%)	43
Graphique 3.39 : Évolution des taux brut d'achèvement au collège selon le sexe (%)	43
Graphique 3.40 : Taux net d'achèvement au collège selon le sexe (%)	43
Graphique 3.41 : Taux brut de scolarisation au collège selon le sexe (%)	43
Graphique 3.42 : Taux net de scolarisation au collège selon le sexe (%)	43
Graphique 3.43 : Taux brut et taux net d'admission au collège selon les régions en 2016/2017 (%)	43
Graphique 3.44 : Taux brut et taux net de scolarisation au collège selon les régions en 2016/2017 (%)	43
Graphique 3.45 : Évolution des taux bruts et nets d'admission au lycée selon le sexe (%)	45
Graphique 3.46 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au lycée selon le sexe (%)	45
Graphique 3.47 : Évolution des taux bruts et nets d'achèvement au lycée selon le sexe (%)	45
Graphique 3.48 : Taux brut et taux net d'admission au lycée selon les régions en 2016/2017 (%)	45
Graphique 3.49 : Taux brut et taux net de scolarisation au lycée selon les régions en 2016/2017 (%)	45
Graphique 3.50 : Taux brut et taux net d'achèvement au lycée selon les régions en 2016/2017 (%)	45
Graphique 3.51 : Évolution du nombre d'établissements selon le statut de 2013 à 2019	47
Graphique 3.52 : Évolution de la part du privé dans l'effectif total des élèves de 2013 à 2019 (%)	47
Graphique 3.53 : Évolution de la proportion d'élèves filles de 2013 à 2019 (%)	47
Graphique 3.54 : Nombre d'élèves selon le sexe par région administrative en 2019 (%)	47
Graphique 3.55 : Évolution du nombre d'élèves selon le cycle	47
Graphique 3.56 : Évolution du nombre d'enseignants selon le sexe	47
Graphique 3.57 : Évolution du nombre d'établissements d'enseignements supérieurs selon le statut	49
Graphique 3.58 : Évolution de la part des étudiants du privé dans l'effectif total des étudiants (%)	49
Graphique 3.59 : Évolution du nombre d'étudiants par sexe (en milliers)	49
Graphique 3.60 : Nombre d'étudiants selon le sexe par région administrative en 2018 (milliers)	49
Graphique 3.61 : Effectif des étudiants selon le domaine d'études et le sexe en 2018 (milliers)	49
Graphique 3.62 : Effectif des étudiants selon le niveau et le sexe en 2018 (milliers)	49
Graphique 4.1 : Évolution du taux d'activité de 2003 à 2014 (%)	51
Graphique 4.2 : Évolution du taux de chômage de 2003 à 2014 (%)	51
Graphique 4.3 : Évolution du taux de sous-emploi visible par sexe de 2002 à 2012 (%)	51
Graphique 4.4 : Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession en 2014 (%)	51
Graphique 4.5 : Répartition de la population active occupée selon la branche d'activité en 2014 (%)	51
Graphique 4.6 : Répartition de la population active occupée selon le type d'employeur en 2012 (%)	51
Graphique 4.7 : Répartition des fonctionnaires par catégorie en 2017 (%)	53
Graphique 4.8 : Nombre de fonctionnaires par sexe et âge au 31 décembre 2017	53
Graphique 4.9 : Effectif du personnel en 2017 des collectivités territoriales par type	53
Graphique 4.10 : Effectif du personnel en 2017 des collectivités territoriales par région	53
Graphique 4.11 : Age moyen du personnel en 2017 des collectivités territoriales (années)	53
Graphique 4.12 : Répartition par sexe du personnel des collectivités territoriales (%)	53
Graphique 4.13 : Évolution du nombre d'immatriculés à la CNSS	55
Graphique 4.14 : Répartition du nombre d'immatriculés à la CNSS en 2017 par secteur d'activités (%)	55
Graphique 4.14 : Nombre d'immatriculés à la CNSS en 2017 par âge	55
Graphique 4.15 : Évolution du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE par sexe	55
Graphique 4.16 : Nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE en 2017 par région	55
Graphique 4.17 : Évolution de la répartition des demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE par sexe (%)	55
Graphique 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté (%)	57
Graphique 5.2 : Évolution de la profondeur de la pauvreté (P0) par milieu de résidence (%)	57

Graphique 5.3 : Incidence de la pauvreté monétaire par région en 2007 et 2012 (%)	57
Graphique 5.4 : Contribution à la pauvreté monétaire selon le niveau d'éducation du chef de ménage en 2012 (%)	57
Graphique 5.5 : Évolution du pourcentage de locataires en milieu urbain de 1996 à 2016 (%)	59
Graphique 5.6 : Pourcentage de locataires en milieu urbain par région en 2016 (%)	59
Graphique 5.7 : Évolution des nombres moyens de pièces des logements en milieu urbain et rural de 1996 à 2014	59
Graphique 5.8 : Répartition des logements selon le nombre de pièces en 2014 (%)	59
Graphique 5.9 : Evolution de la proportion de logements en milieu urbain avec toit en tôle ondulée de 2002 à 2014 (%)	59
Graphique 5.10 : Répartition des logements selon le matériau du toit en 2014 (%)	59
Graphique 5.11 : Evolution de la proportion de logements avec murs en banco par milieu de 2002 à 2014 (%)	59
Graphique 5.12 : Répartition des logements selon le matériau des murs en 2014 (%)	59
Graphique 5.13 : Évolution de la proportion des ménages s'éclairant à l'électricité selon le milieu de résidence de 1996 à 2016 (%)	61
Graphique 5.14 : Proportion des ménages s'éclairant à l'électricité par région en 2014 (%)	61
Graphique 5.15 : Évolution de la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable de 2002 à 2014 (%)	61
Graphique 5.16 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson en 2014 (%)	61
Graphique 5.17 : Evolution de la proportion des ménages utilisant le bois et le charbon de bois comme combustible pour la cuisine de 1996 à 2014 (%)	61
Graphique 5.18 : Répartition des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine en 2014 (%)	61
Graphique 5.19 : Évolution des proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette de 2002 à 2016 (%)	63
Graphique 5.20 : Proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette par région en 2014 (%)	63
Graphique 5.21 : Évolution des proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur de 2002 à 2016 (%)	63
Graphique 5.22 : Proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur par région en 2014 (%)	63
Graphique 5.23 : Proportions des ménages possédant un microordinateur par milieu de résidence en 2014 et 2016 (%)	63
Graphique 5.24 : Proportions des ménages possédant un téléphone portable par région en 2014 (%)	63
Graphique 6.1 : Évolution de l'effectif du personnel du MSPC en poste et non posté par sexe	65
Graphique 6.2 : Répartition du personnel en poste du MSPC de la police et de la protection civile par sexe en 2017 (%)	65
Graphique 6.3 : Répartition des fonctionnaires de la police par grade en 2017	65
Graphique 6.4: Effectif du personnel des structures déconcentrées par région en 2017	65
Graphique 6.5 : Évolution de la part du budget du MSPC par rapport au budget national (%)	65
Graphique 6.6 : Evolution de la part des traitements et salaires dans les budgets exécutés de 2012 à 2017 (%)	65
Graphique 6.7 : Évolution du nombre de passeports délivrés de 2012 à 2017	67
Graphique 6.8 : Nombre de vols par région en 2017	67

Liste des cartes

Carte 1.1 : Indice synthétique de fécondité par région en 2016	19
Carte 2.1 : Mortalité des enfants pour 100 000 naissances vivantes par région en 2016	25
Carte 5.1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%) - P ₀	57
Carte 5.2 : Proportion de la population vivant dans la profondeur de la pauvreté (%) - P ₁	57

Sigles et abréviations

%	Pourcentage
nd	non disponible
BEP	Brevet d'études professionnelles
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BIT	Bureau international du travail
BND	Budget National de développement
BSD	Bureau de stratégie et de développement
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CCP	Commissariat central de police
CEC	Centre d'encadrement communautaire
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
CP1	Cours préparatoire première année
EDG	Électricité de Guinée
EDS	Enquête démographique et de santé
ELEP	Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté
GNF	Francs guinéens
IDH	Indice de développement humain
IES	Institution d'enseignement supérieur
INS	Institut National de la Statistique
IRA	Infections respiratoires aiguës
MASPFE	Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MENA	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MFPREMA	Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'État et de la Modernisation de l'Administration
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFPET	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
MPDE	Ministère du Plan et du Développement Économique
MSPC	Ministère de la sécurité et de la protection civile
PARFSE	Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'État
PIB	Produit intérieur brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
PP	Post primaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SEP	Service d'Études et Planification
SSN	Système statistique national
TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel

TB	Taux brut
TBAch	Taux brut d'achèvement
TBAd	Taux brut d'admission
TBM	Taux brut de mortalité
TBS	Taux brut de scolarisation
TN	Taux net
TNAch	Taux net d'achèvement
TNAd	Taux net d'admission
TNS	Taux net de scolarisation
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Chapitre 0 : Indicateur de synthèse

0.1 : Indicateur de développement humain

L'indicateur de développement humain est un indice statistique composite pour évaluer le taux de développement humain des pays du monde. Il a pour objectif de répondre aux insuffisances du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant, comme indicateur du développement d'un pays. L'indicateur de développement humain est calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement :

La **santé/longévité** : mesurée par l'espérance de vie à la naissance, qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux.

Le **savoir/niveau d'éducation** : mesuré par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire.

Le **niveau de vie** (logarithme du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat), afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

Points saillants :

- ❖ IDH de la Guinée toujours en dessous de la borne supérieure des pays à faible niveau de revenu ;
- ❖ Meilleur classement IDH en 2017 : 175^{ème} sur 189 pays contre 183^{ème} en 2015 ;
- ❖ Amélioration du rang IDH par rapport aux pays membres de la CEDEAO.

Commentaire général :

De 2010 à 2017, l'IDH de la Guinée a connu une progression significative traduisant des progrès en termes de liberté de choix, de possibilité de s'instruire, se soigner, d'avoir un niveau de vie décent et se sentir en sécurité.

La valeur du développement humain est passée de 0,340 en 2010 à 0,459 en 2017, soit une augmentation d'environ 12 points de pourcentage. Les évolutions les plus fortes ont été en 2014 par rapport à 2013 et en 2017 par rapport à 2015.

Toutefois, beaucoup de progrès restent à réaliser pour passer à un développement humain plus élevé car quel que soit l'année, les valeurs de l'IDH de la Guinée sont inférieures à 0,55 (borne supérieur des pays à faible niveau de développement).

En 2017, la Guinée est classée 175^{ème} sur 189 pays au niveau mondial. Ce classement s'est largement amélioré par rapport au classement de 2015 (183^{ème})

Au niveau africain, La Guinée est classée 47^{ème} sur 53 pays en 2017 et au niveau des États membres de la CEDEAO, 9^{ème} sur 15 pays.

Par rapport aux pays frontaliers, en 2017, la Guinée (0,459) a dépassé la Guinée Bissau (0,455), le Liberia (0,437), le Mali (0,427) et la Sierra Leone (0,419) mieux classés en 2015. Son IDH reste cependant éloigné de la Côte d'Ivoire (0,492) et du Sénégal (0,505).

Source : Programme des Nations Unies pour le développement : Rapports sur le développement humain

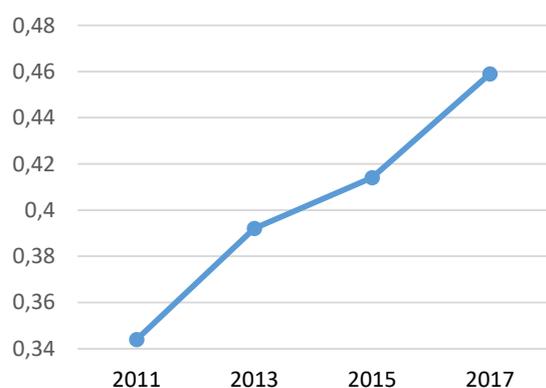
Tableau 0.1 : Évolution de l'Indice de développement humain (IDH) de 2010 à 2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Indice	0,34	0,344	0,355	0,392	0,411	0,414	nd	0,459
Rang	156	178	178	179	182	183	nd	175
Nombre de pays	169	187	186	187	188	188	nd	189

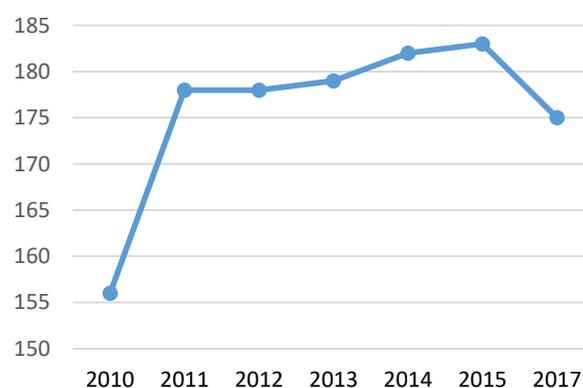
Tableau 0.2 : Indices de développement humain de la Guinée et des pays frontaliers de la Guinée en 2011, 2013, 2015 et 2017

	2011	2013	2015	2017
Côte d'Ivoire	0,400	0,452	0,474	0,492
Guinée	0,344	0,392	0,414	0,459
Guinée Bissau	0,353	0,396	0,424	0,455
Libéria	0,329	0,412	0,427	0,435
Mali	0,359	0,407	0,442	0,427
Sénégal	0,459	0,485	0,494	0,505
Sierra Leone	0,336	0,374	0,420	0,419

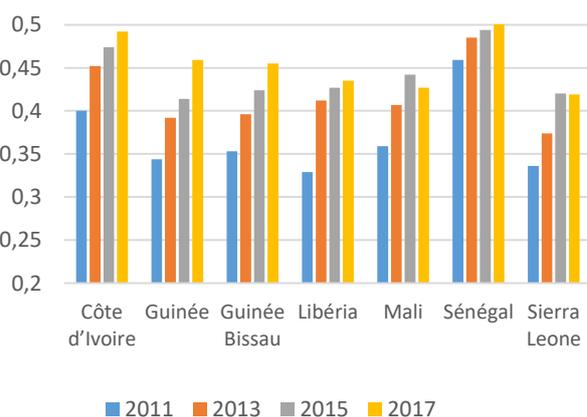
Graphique 0.1 : Évolution de l'IDH de la Guinée de 2011 à 2017



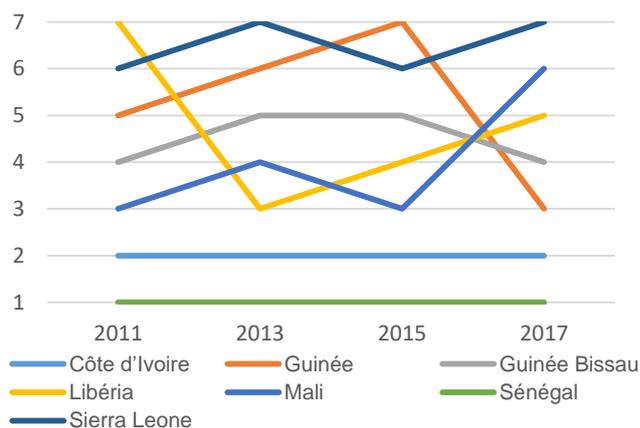
Graphique 0.2 : Évolution du rang de l'IDH de la Guinée dans le classement mondial de 2010 à 2017



Graphique 0.3 : Évolution de l'IDH de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2017



Graphique 0.4 : Évolution du rang de la Guinée et des pays frontaliers de 2011 à 2017



Chapitre I : Démographie

I.1 : Population

Points saillants :

- ❖ Plus de 11 millions d'habitants en Guinée en 2017 ;
- ❖ Population urbaine à 35,6% en 2017 ;
- ❖ Hausse de la taille moyenne des ménages (de 6,5 en 1983 à 7,1 en 2014).

Commentaire général :

En 2017, la population guinéenne est estimée à 11 555 061 habitants dont 51,6% de femmes. Cette population est essentiellement jeune et rurale.

La composante urbaine représente 35,6% en augmentation au détriment de celle du milieu rural.

51% de la population a moins de 18 ans et 77% moins de 35 ans. Les jeunes de 15 à 35 ans représentent un peu plus du tiers de la population et constituent un important atout pour le développement du pays à moyen et long termes.

Les résultats du RGPH-3 montrent que la population est inégalement répartie entre les régions administratives du pays. En effet, les régions administratives de Kankan (18,7%), Conakry (15,8%) et N'Zérékoré (15%) sont les plus peuplées. Elles comptent à elles seules près de la moitié de la population guinéenne (49,5%). Les régions les moins peuplées sont respectivement celles de Mamou (6,9%), Faranah (8,9%) et Labé (9,5%).

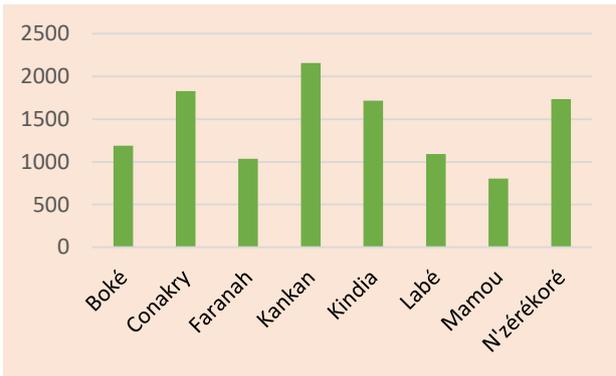
Comparé au recensement de 1996, on note un rééquilibrage démographique en faveur de la région de Kankan. En effet, en 1996, la région de N'Zérékoré qui était la plus peuplée en raison de la présence des réfugiés libériens et sierra léonais passe en troisième rang après Kankan et Conakry. Les régions de Labé, Faranah et Mamou restent toujours les régions les moins peuplées et perdent en termes de proportion.

En Guinée, le nombre total de ménages ordinaires est passé de 716 378 en 1983 à 1 051 203 en 1996. En 2014, 1 470 388 ménages ordinaires ont été dénombrés. Le poids des ménages du milieu rural régresse continuellement au profit du milieu urbain. En 1983, 7 ménages sur 9 (77,6%) se retrouvaient en milieu rural, 5 ménages sur 7 (70,9%) en 1996 et 2 ménages sur 3 (65,7%) en 2014.

La taille moyenne des ménages est en hausse continue (6,5 en 1983, puis 6,8 en 1996 et 7,1 en 2014).

Sources : MPDE/INS : RGPH de 1983, 1996 et 2014

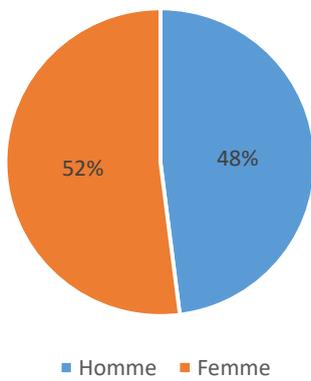
Graphique 1.1 : Population par région administrative en 2017 (milliers d'habitants)



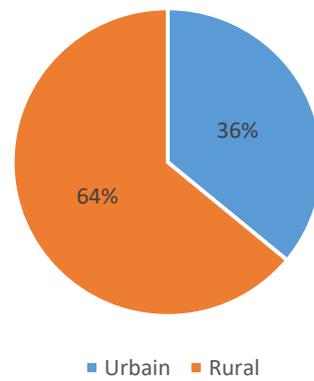
Graphique 1.2 : Évolution du taux de croissance annuelle de la population (%)



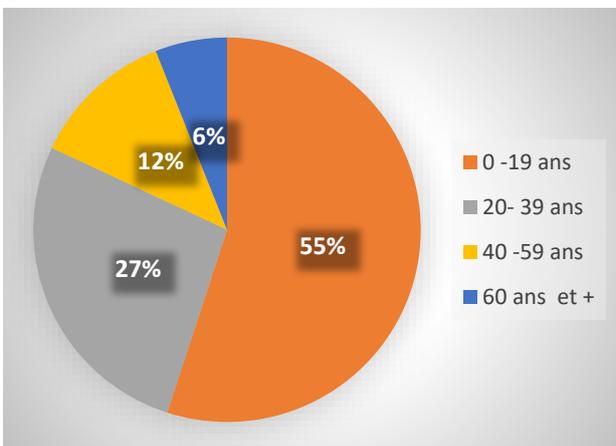
Graphique 1.3 : Répartition de la population selon le sexe en 2017 (%)



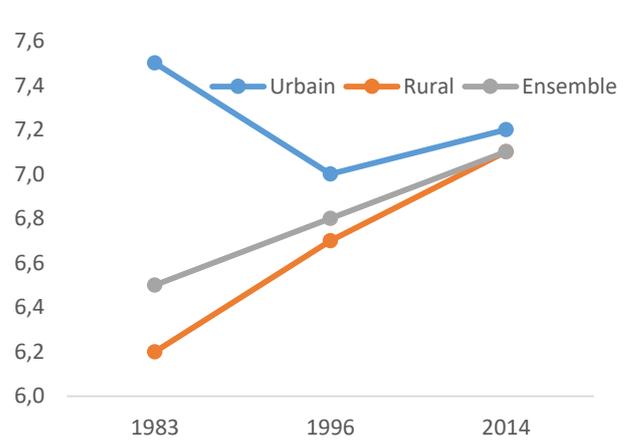
Graphique 1.4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence en 2017 (%)



Graphique 1.5 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2017 (%)



Graphique 1.6 : Évolution de la taille moyenne des ménages



I.2 Indicateurs démographiques

Points saillants :

- ❖ Baisse importante de la fécondité de 5,6 enfants en 1996 à 4,7 en 2017 ;
- ❖ Tendances de la mortalité à la baisse (de 18,1‰ en 1983 à 10,3‰ en 2017), malgré un niveau encore élevé en Guinée ;
- ❖ Allongement de l'espérance de vie à la naissance avec cinq années en plus entre 1996 et 2017.

Commentaire général :

La fécondité demeure de façon globale élevée en Guinée. La comparaison des taux globaux de fécondité générale obtenus à partir des données des trois recensements montre que le niveau de la fécondité était à la baisse entre 1983 et 2014.

Quant à l'espérance de vie à la naissance qui est de 58,9 ans en 2017, la tendance est à la hausse depuis 1983, conséquence de la baisse de la mortalité. De 1996 à 2014, on enregistre un gain de 0,3 ans en moyenne chaque année. Ce gain est identique chez les hommes et les femmes.

Le niveau de mortalité demeure élevé même s'il a sensiblement baissé. En 2017, on enregistre 10,3 décès pour 1000 habitants, contre 14,2 décès en 1996 et 18,1 décès en 1983. Le TBM a baissé d'environ quatre points de pourcentage entre 1983 et 1996 et de cinq points entre 1996 et 2017. En milieu urbain et en milieu rural, il est passé respectivement de 9,3‰ en 1983 à 8‰ en 2014 et de 21,9‰ à 12,9‰ en 2017.

Bien que son niveau soit encore élevé par rapport à certains pays voisins, la mortalité des enfants a connu une forte baisse en Guinée au cours des trente dernières années. En effet, le quotient de mortalité infanto-juvénile pour l'ensemble des deux sexes est passé de 242‰ en 1983 à 150‰ en 2014, soit une baisse de 38%. Cette baisse est plus marquée chez les enfants âgés de 1 à 4 ans révolus que chez les enfants âgés de moins d'un an (respectivement 44% et 37%).

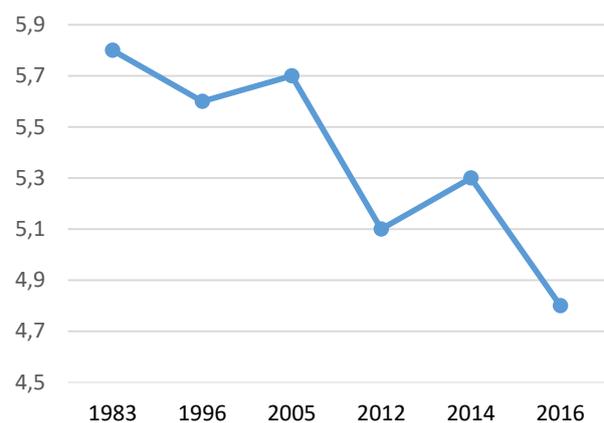
Comparé aux résultats de l'EDS-MICS 2012, on constate une hausse spectaculaire de la mortalité des enfants, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, le quotient de mortalité infanto-juvénile pour l'ensemble des deux sexes est passé de 123‰ en 2012 à 150‰ en 2014, soit une augmentation de 22%. Cette hausse est plus marquée en milieu urbain (28%) qu'en milieu rural (11%).

Sources : MPDE/INS : RGPH de 1983, 1996 et 2014 ; EDS de 2005 et 2012 ; MICS-2016

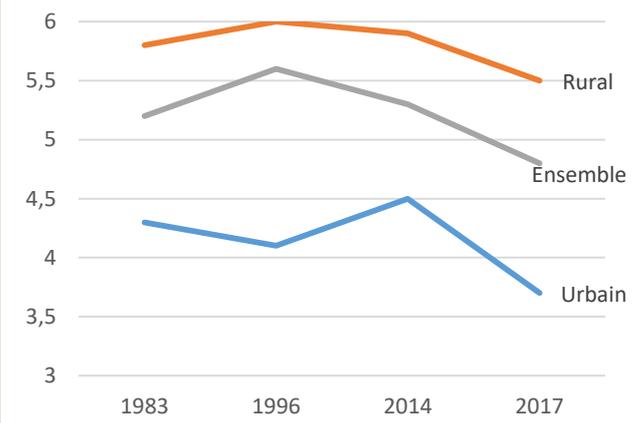
Tableau 1.1 : Indicateurs démographiques

	RGPH 1983	RGPH 1996	RGPH 2014	2017
Population	4 660 582	7 156 406	10 523 261	11 555 061
Indice synthétique de fécondité	5,8	5,6	5,2	4,7
Taux brut de natalité pour 1000			41,5	38,2
Taux brut de mortalité pour 1000	18,1	14,2	11,2	10,3
Taux de mortalité infantile			70,2	66,2
Espérance de vie à la naissance	45	54	58,8	58,9

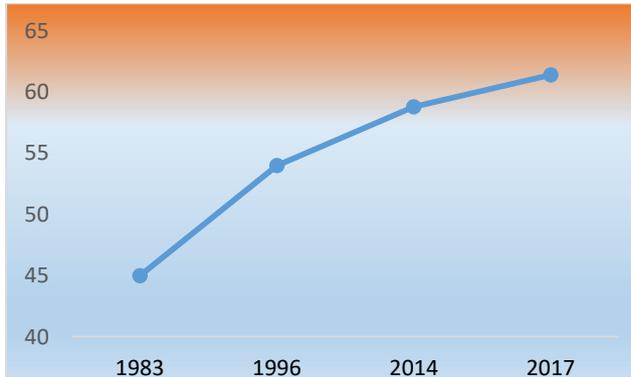
Graphique 1.7 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité de 1983 à 2016



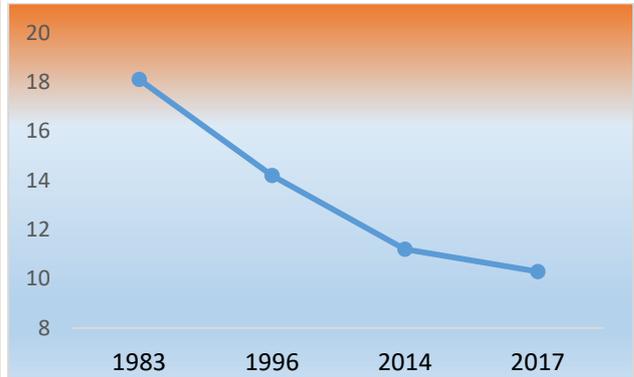
Graphique 1.8 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence



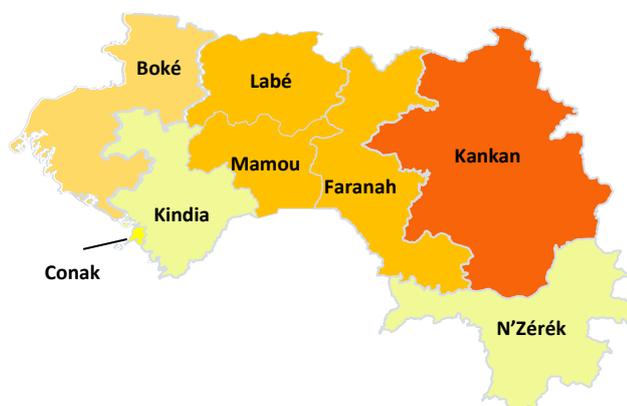
Graphique 1.9 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)



Graphique 1.10 : Évolution du taux de mortalité générale (%)



Carte 1.1 : Indice synthétique de fécondité par région en 2016



Chapitre II : Santé

II.1 Ressources

Points saillants :

- ❖ Baisse importante du budget du Ministère de la santé en 2015 et 2016 puis hausse en 2017 ;
- ❖ Accroissement régulière de la dépense totale de santé et de la dépense par habitant (près de 400 000 GNF par habitant) ;
- ❖ Augmentation importante du personnel de santé depuis 2014 ;
- ❖ Disparité dans la répartition spatiale du personnel de santé avec forte concentration à Conakry.

Commentaire général :

La part du budget du Ministère de la santé par rapport au budget national a connu une tendance haussière depuis 2014. Il est passé de 2,40% en 2014 à 4,94% en 2017, soit un gain de 2,54 points. Malgré cette hausse, il est très loin de l'objectif de l'Union Africaine qui demande à chaque État de consacrer 15% de son budget national au secteur de la santé.

La dépense totale de santé, elle a connu une hausse entre 2014 et 2016 ; elle est passée de 3 116 milliards GNF en 2014 à 4 475 milliards GNF en 2016, soit un accroissement de 43,6%. La dépense totale de santé par habitant a évolué entre 2014 et 2016, passant de 294 000 GNF à 395 000 GNF, soit une variation moyenne annuelle de 15,9%.

L'effectif du personnel de santé a globalement augmenté entre 2014 et 2017 passant respectivement de 6 821 agents dont 5 786 professionnels de santé et 1 035 autres professionnels et personnel d'appui à 8 973 agents parmi lesquels il y a 7 528 professionnels de santé et 1 405 autres professionnels de santé soit un taux d'accroissement de 31,5%. Tous les emplois du personnel de santé ont connu une hausse due au recrutement direct des agents de santé à la fonction publique de 2015 à 2017.

En prenant en compte l'effectivité de la présence des agents dans les structures de soins (districts sanitaires et hôpitaux hors Conakry), la répartition est fortement inégale entre les régions du pays : la région de Conakry enregistre 16,3% du personnel de santé, suivie par la région de Kindia qui compte environ 15,7% de l'ensemble des professionnels de santé. Les régions les moins fournies sont Faranah et Mamou avec respectivement 7,2% et 8,9% des professionnels de santé du secteur publique. Rapporté à la population, les régions de Boké et Kankan sont les moins dotées en personnel de santé avec plus de 4 500 personnes par agents contre moins de 3 000 pour les régions de Labé, Mamou et Conakry.

La disponibilité d'infrastructures sanitaires étant un préalable pour une édification cohérente des systèmes sanitaires, il convient donc de consentir davantage de ressources pour améliorer l'indicateur qui aujourd'hui présente un niveau défavorable.

Dans l'ensemble la Guinée compte trois hôpitaux nationaux, tous implantés dans la région de Conakry. En 2017, chacune des sept autres régions disposent d'un hôpital régional, et le nombre d'hôpitaux préfectoraux s'élève à 26 : de 2 dans la région de Mamou à 5 dans la région de N'Zérékoré. Les centres médicaux communaux sont au nombre de 9 et il y a 407 centres de santé et 1 640 postes de santé.

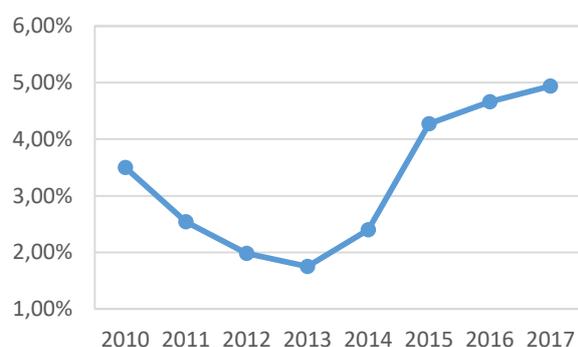
Sources : Ministère du budget : Lois des finances ;

Ministère de la santé : Comptes de la santé 2014, 2015, 2016 ; Annuaire statistique 2017

Tableau 2.1 : Indicateurs des ressources financières pour la santé

Indicateurs	2014	2015	2016	2017
Budget Ministère de la Santé (milliards GNF)	1 228,2	628,9	627,8	1 322,6
Dépense totale de santé (milliards GNF)	3 116,2	4 176,5	4 474,7	nd
Dépense de santé par habitant (milliers GNF)	293,9	381,3	395,3	nd
Dépense de santé en % du PIB	5,1	6,4	6,4	nd

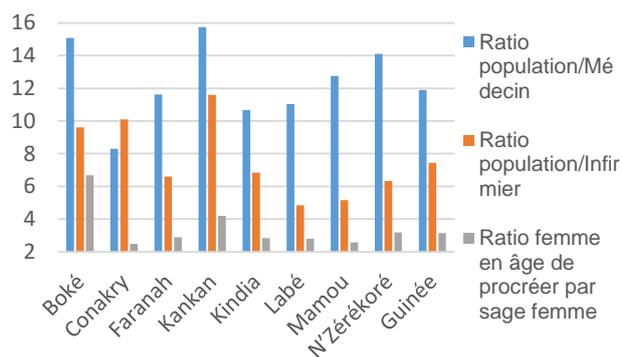
Graphique 2.1 : Évolution de la part du budget du Ministère de la santé dans le budget global (%)



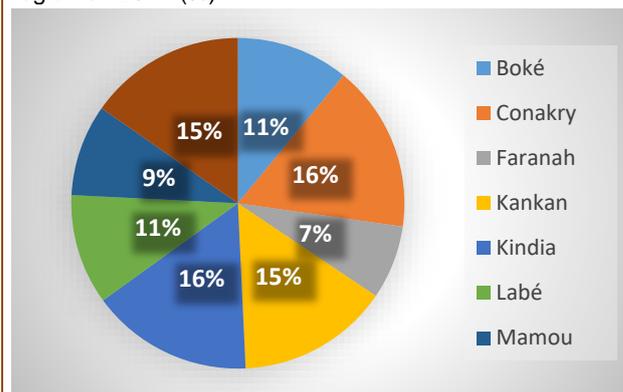
Graphique 2.2 : Évolution de la dépense totale de santé et de la dépense de santé par habitant



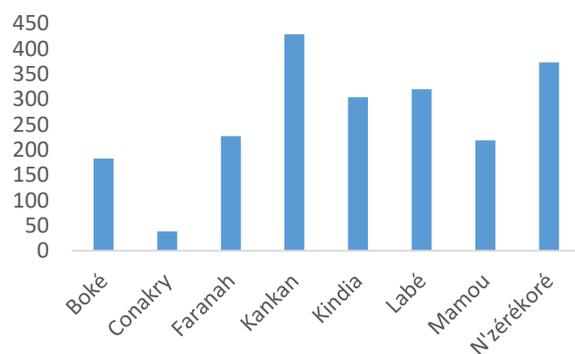
Graphique 2.3 : Ratio population par personnel de santé en 2017 par région (milliers)



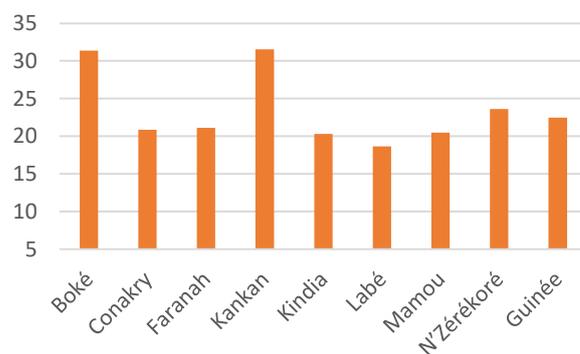
Graphique 2.4 : Répartition du personnel de santé par région en 2017 (%)



Graphique 2.5 : Effectif des infrastructures sanitaires par région en 2017



Graphique 2.6 : Ratio population par personnel de santé par région en 2017 (milliers)



II.2 : Indicateurs d'enquêtes

Points saillants :

- ❖ Légère augmentation de l'utilisation des méthodes modernes de contraception en 2016 par rapport à 2012 ;
- ❖ Taux de mortalité maternelle en forte baisse depuis 2005 mais encore très élevée ;
- ❖ Faible progression du taux d'accouchement dans un établissement sanitaire avec une forte disparité entre le milieu rural et le milieu urbain en 2016 (du simple au double).

Commentaire général :

Depuis 2005, la proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals par un prestataire formé est passée de 82 % à 85% en 2012, puis à 84,3 % en 2016. Les données varient selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction. En 2016, 4,9% des femmes n'ont fait aucune consultation prénatale en milieu urbain contre 18,4% en milieu rural et 2,8% des femmes avec une instruction au moins secondaire contre 17,2% des femmes sans instruction.

Dans la même période 2005 à 2016, la proportion de femmes ayant accouché en établissement sanitaire est passée de 31 % en 2005 à 40 % en 2012 et à 52,7 % à 2016. Enfin, cette amélioration a aussi concerné l'assistance à l'accouchement, la proportion de femmes ayant bénéficié d'une assistance à l'accouchement par un prestataire formé est passée de 38 % en 2005 à 45 % en 2012 pour atteindre 62,7 % en 2016. Les disparités régionales sont très fortes en 2016 : si 8,6% des femmes de Conakry et 30,5% des femmes de la région de Boké accouchent à domicile, elles sont 63,8% pour les régions de Faranah et Labé et 74% pour la région de Mamou.

Selon les résultats des EDS et MICS, le nombre de décès maternels a considérablement baissé entre 2005 et 2016 avec 550 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2016 contre 980 décès en 2005. Il faut noter que la proportion de décès féminins dus à la maternité varie selon l'âge. En 2016, elle était estimée à 41% chez les femmes de 15 à 19 ans à un minimum de 16% pour les femmes de 45 à 49 ans.

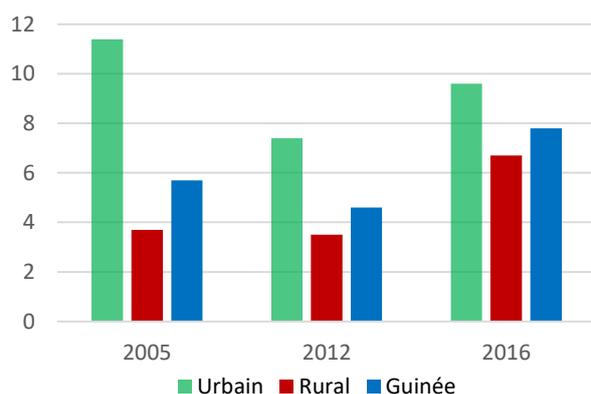
L'utilisation des méthodes modernes de contraception a augmenté de 3,2 points en 2016 par rapport à 2012 mais la très grande majorité des femmes (91,3%) n'utilisent aucune méthode de contraception en 2016. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (92,2%) et pour les femmes ayant aucune instruction (92,2%).

Sources : MPDE/INS : Enquêtes EDS 1992, 1999, 2005, 2012 et MICS 2016)

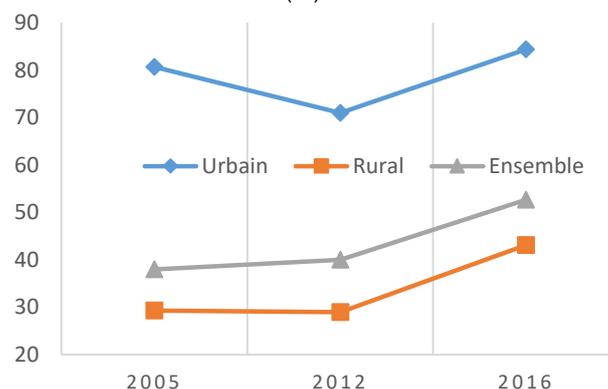
Tableau 2.2 : Indicateurs de santé d'enquêtes

Indicateurs	EDS 1992	EDS 1999	EDS 2005	EDS-MICS 2012	MICS 2016
Taux brut de natalité (en ‰)	41	36,9	38,4	34,0	33
Taux de mortalité maternelle pour cent mille naissances vivantes	nd	nd	980	724	550
Taux d'accouchement dans un établissement sanitaire (en %)	nd	nd	38	40	52,7
Utilisation des méthodes modernes de contraception (en %)	nd	nd	5,7	4,6	7,8

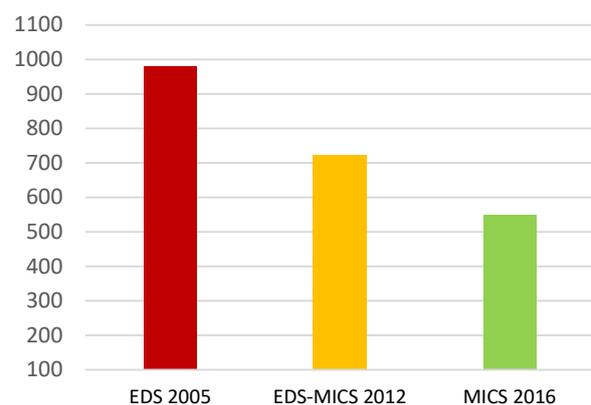
Graphique 2.7 : Évolution de l'utilisation des méthodes de contraception modernes selon le milieu de résidence (%)



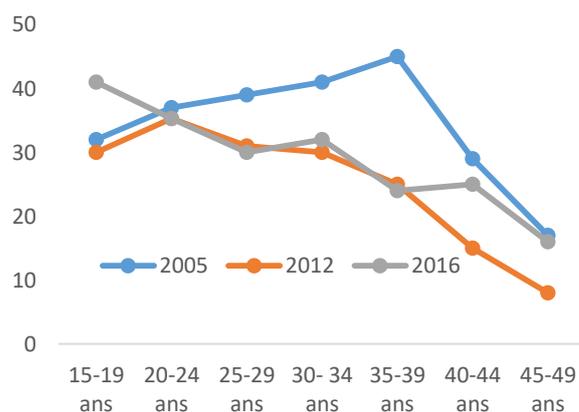
Graphique 2.8 : Évolution du taux d'accouchements dans un établissement sanitaire (%)



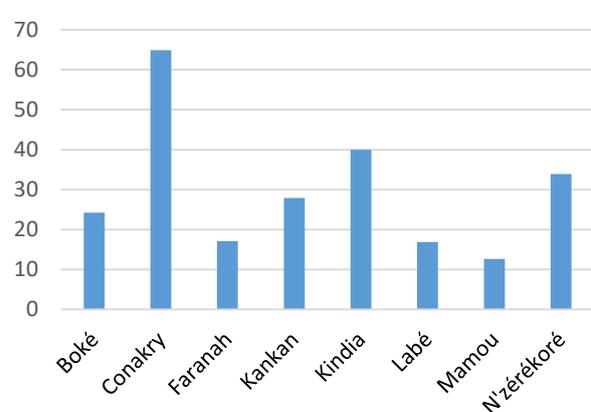
Graphique 2.9 : Évolution du nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes



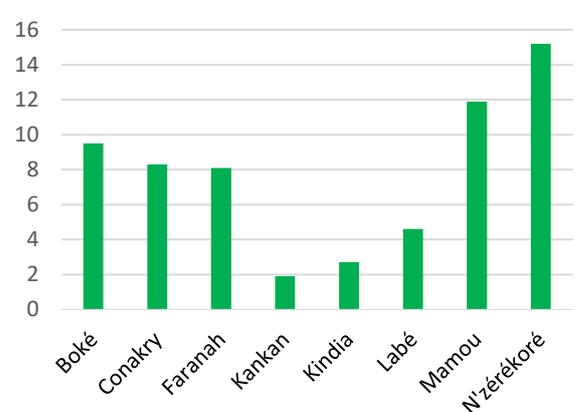
Graphique 2.10 : Évolution du nombre de décès maternels par tranche d'âge pour 100 000 naissances vivantes



Graphique 2.11 : Proportion de femmes assistées à l'accouchement par une sage-femme par région en 2016 (%)



Graphique 2.12 : Proportion de femmes utilisant une méthode de contraception moderne par région en 2016 (%)



II.2 : Indicateurs d'enquêtes (suite)

Points saillants :

- ❖ Importante baisse de la couverture vaccinale totale (de 37% en 2005 et 2012 à 26,3% en 2016) avec de fortes disparités régionales ;
- ❖ Un quart seulement des enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés en 2016 ;
- ❖ Forte baisse des taux de mortalités néonatale, infantile et infanto-juvénile entre 2012 et 2016, respectivement de 39%, 34% et 28% ;
- ❖ Forte disparité régionale des taux de mortalité néonatale, infantile et infanto-juvénile en 2016.

Commentaire général :

La couverture vaccinale est en forte baisse en 2016. En effet, la proportion d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés qui a d'abord connu une augmentation entre 1999 et 2005 en passant de 32 % à 37 % est revenue à 26,3% en 2016. Les variations selon le milieu de résidence sont également importantes et mettent en évidence la faiblesse de la couverture vaccinale du milieu rural par rapport au milieu urbain (19,3% contre 39,3%). Les disparités régionales sont très élevées aussi : si 46% des enfants de Conakry sont complètement vaccinés, seulement 7% de la région de Labé et 14% de la région de Mamou le sont.

La couverture vaccinale est en baisse pour tous les vaccins mais elle est variable selon le type de vaccins : 71,5% des enfants sont vaccinés pour le BCG, seulement 38,5% pour le polio 3.

Tous les indicateurs de mortalité des enfants ont connu une baisse régulière entre 2005 et 2016. Le quotient de mortalité infantile est passé de 91‰ en 2005 à 44‰ en 2016 ; celui de la mortalité infanto-juvénile est passé de 163‰ en 2005 à 88‰ en 2016.

L'analyse par région met en évidence de fortes disparités en 2016 pour tous les indicateurs de mortalité des enfants :

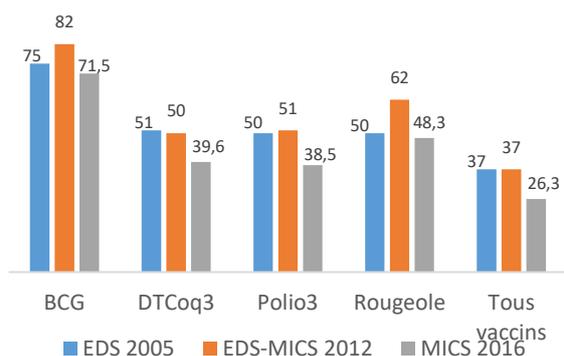
- Le quotient de mortalité néonatale entre 11‰ dans les régions de Boké et Conakry et 32‰ dans la région de Mamou ;
- Le quotient de mortalité infantile entre 24‰ dans la région de Conakry et 62‰ dans la région de Kankan ;
- Le quotient de mortalité infanto-juvénile entre 44‰ dans la région de Conakry et de 120‰ dans la région de Kankan.

Sources : MPDE/INS : Enquêtes EDS 1992, 1999, 2005, 2012 et MICS 2016

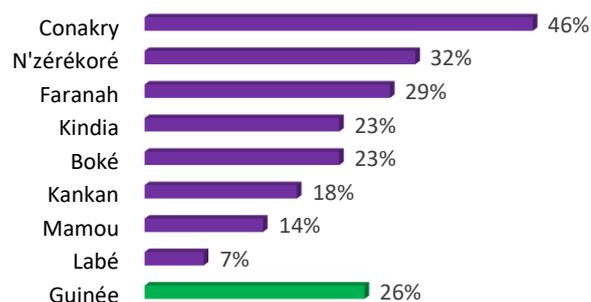
Tableau 2.3 : Indicateurs santé d'enquêtes (suite)

Indicateurs	EDS 1992	EDS 1999	EDS 2005	EDS-MICS 2012	MICS 2016
Couverture vaccinale enfants 12- 23 mois (%)	nd	nd	37	37	26,3
Taux de mortalité néonatale (‰)	67	48	39	33	20
Taux de mortalité infantile (‰)	136	98	91	67	44
Mortalité infanto-juvénile (‰)	229	177	163	123	88

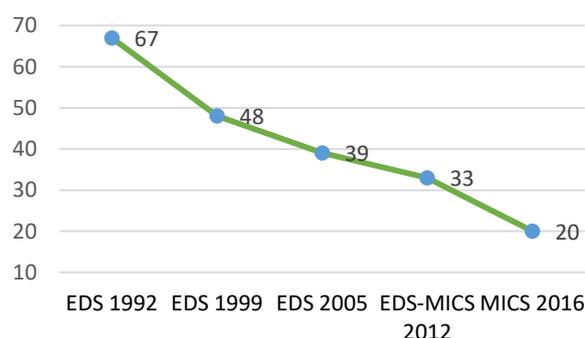
Graphique 2.13 : Évolution de la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois par type de vaccin (%)



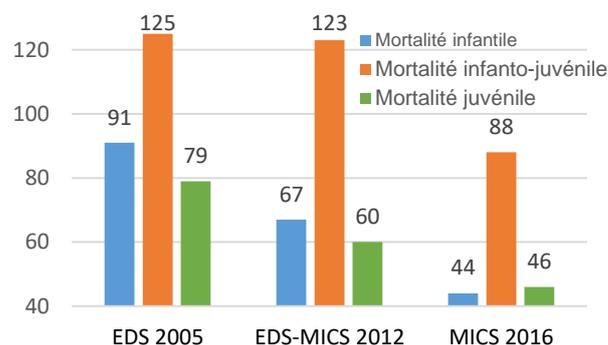
Graphique 2.14 : Couverture vaccinale complète par région en 2016 (%)



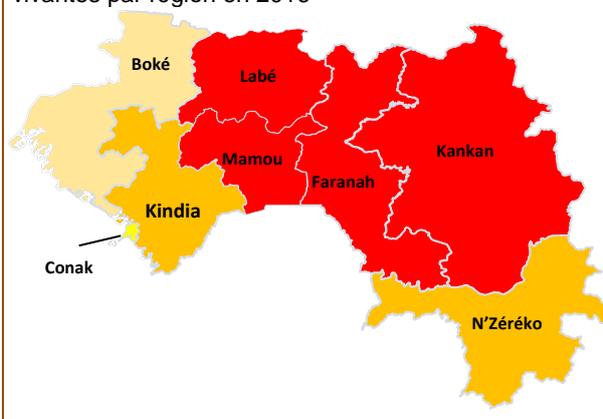
Graphique 2.15 : Évolution de la mortalité néonatale de 1992 à 2016 (‰)



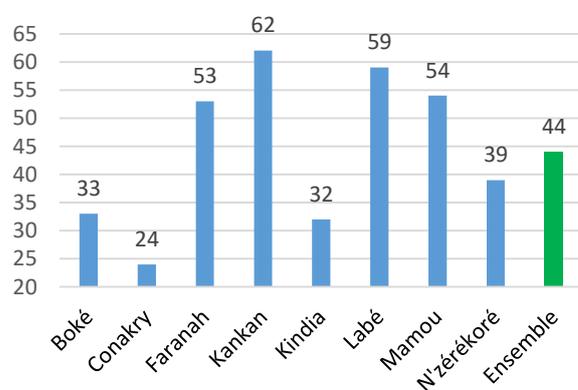
Graphique 2.16 : Mortalité des enfants pour 1000 naissances vivantes de 2005 à 2016 (‰)



Carte 2.1 : Mortalité des enfants pour 100 000 naissances vivantes par région en 2016



Graphique 2.17 : Mortalité infantile par région en 2016 (‰)



II.3 : Données administratives

Points saillants :

- ❖ Plus de 29% de la morbidité est liée au paludisme en 2017 avec 18% de cas de paludisme simple de plus par rapport à 2016 ;
- ❖ En 2017 par rapport à 2016, plus forte augmentation pour la fièvre typhoïde (+32%) et plus faible pour le paludisme grave (+1,6%)
- ❖ Légère hausse du taux de fréquentation de 2017 par rapport à 2016 mais de 50% par rapport à 2014 ;
- ❖ Forte hausse du taux d'accouchements assistés dans les centres de santé, notamment dans la région de N'Zérékoré ;
- ❖ Nouveaux malades du VIH essentiellement dans la région de Conakry (55%).

Commentaire général :

En 2017, d'une manière générale les structures sanitaires publiques ont enregistré une morbidité totale de 3,8 millions de cas contre 3,1 millions en 2016, soit une hausse de 23,4%. La principale cause de la morbidité en Guinée reste le paludisme simple (26,15%), suivi par les infections respiratoires aiguës (16%). Cet indicateur varie selon les régions. Ce sont dans les régions de N'Zérékoré, Kankan, Kindia, Boké et Faranah où la prévalence de la morbidité est plus élevée.

Le taux de fréquentation bien qu'il soit faible a connu une hausse en 2017 (24%) contre (16%) en 2014. Sur la même période, les centres de santé ont enregistré 2,8 millions de nouvelles consultations curatives avec 35 411 malades référés dans les hôpitaux préfectoraux. Dans les formations sanitaires de base, le paludisme demeure le principal motif de consultation avec une proportion de 27% suivi des IRA (16,4%).

Au cours de l'année 2017, les formations sanitaires ont réalisé 271 mille accouchements assistés, soit une couverture de 52% des grossesses attendues. Le taux d'accouchements assistés est en hausse comparativement à 2016 où il était de 48,4%. Au niveau régional, le taux d'accouchements assistés varie selon les régions. Les régions de N'Zérékoré (72%), Kankan (61%) et Conakry (54%) ont enregistré les plus forts taux d'accouchements assistés. Les plus faible taux ont été enregistrés dans les régions de Mamou (34%) et Boké (39%).

Dans les formations sanitaires offrant des services de planification familiale, 691 mille utilisatrices des méthodes contraceptives modernes ont été enregistrées en 2017. Selon les régions, les valeurs extrêmes pour cet indicateur sont observées dans les régions de Mamou (6,3%) et de N'Zérékoré (31,5%). Seulement trois régions sur huit (N'Zérékoré, Labé et Kankan) ont atteint un taux au moins égal à 12,5%, qui est la moyenne nationale.

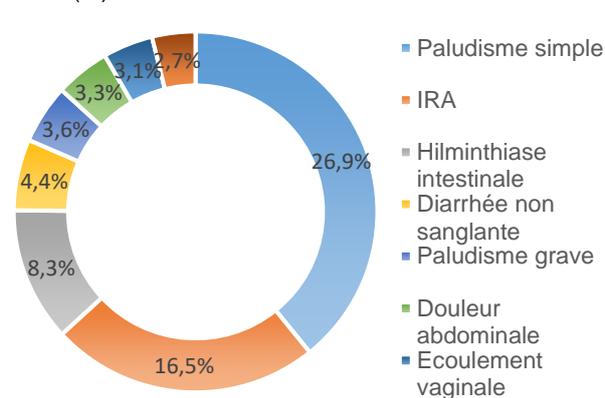
Au cours de l'année 2017, le nombre de nouveaux malades vivant avec le VIH (PvVIH) inclus dans la file active sont au nombre de 12 011 contre 6 127 en 2015, soit une hausse de 96%. La région de Conakry enregistre 56,4% des patients nouvellement inclus.

Sources : Ministère de la santé : Annuaires statistiques de la santé 2015, 2016, 2017

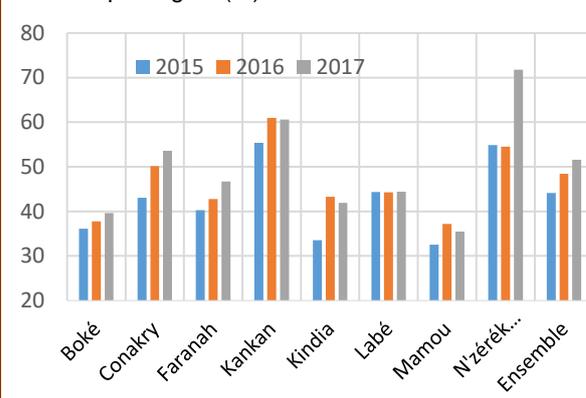
Tableau 2.4 : Incidence des principales maladies

Maladies	Morbidité		
	2015	2016	2017
Paludisme simple	814 455	839 712	993 429
Infection respiratoire aiguë	438 336	536 290	607 308
Helminthiase intestinale	240 614	278 810	304 124
Diarrhée non sanglante	119 198	145 918	161 927
Paludisme grave	142 481	131 940	133 987
Douleur abdominale	97 056	111 640	123 427
Écoulement vaginal	41 883	108 498	113 072
Fièvre typhoïde	60 810	74 001	97 800

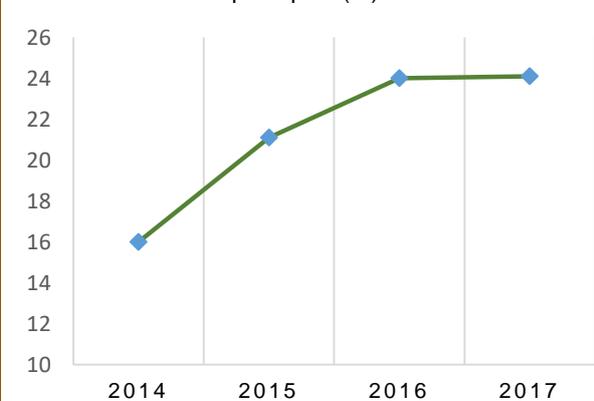
Graphique 2.18 : Incidence des principales maladies en 2017 (%)



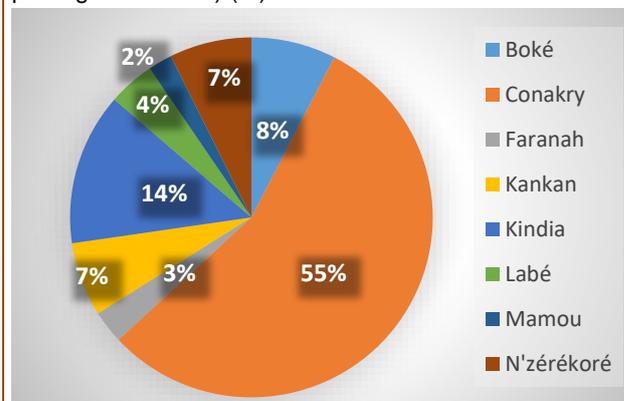
Graphique 2.19 : Évolution du taux d'accouchements assistés par région (%)



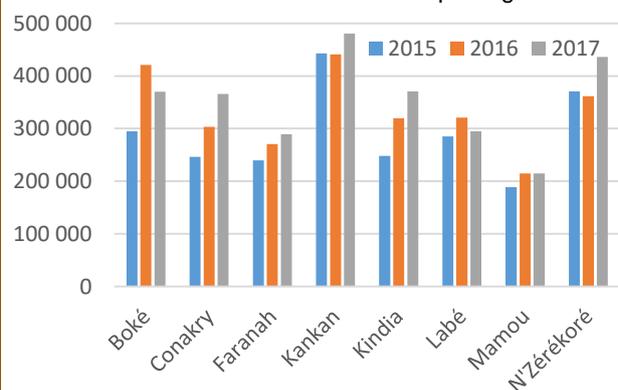
Graphique 2.20 : Évolution du taux de fréquentation des structures sanitaires publiques (%)



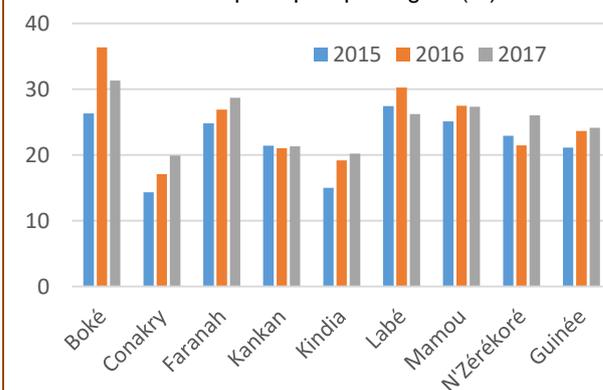
Graphique 2.21 : Part de nouveaux malades (PV VIH inclus par région en 2017) (%)



Graphique 2.22 : Évolution du nombre de premières consultations dans les centres de santé par région



Graphique 2.23 : Évolution du taux de fréquentation des structures sanitaires publiques par région (%)



Chapitre III : Éducation

Le présent chapitre s'intéresse aux statistiques de l'éducation. Après l'examen des ressources financières, il est scindé en six sous-points : l'alphabétisation, l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et professionnel et enfin l'enseignement supérieur.

Il analyse principalement l'évolution des indicateurs liés à l'accessibilité du système éducatif ainsi qu'à son efficacité interne.

III.1 Ressources financières

Points saillants :

- ❖ Amélioration conséquente des budgets des ministères en charge de l'éducation depuis 2014 ;
- ❖ Augmentations moyennes annuelles des budgets du MENA de 17,1%, du METFPET de 19,0% et du MESRS de 15,5% ;
- ❖ 9,1% du BND alloué au MENA en 2017 et 5,6% au MESRS.

Commentaire général :

Les budgets consacrés aux ministères en charge de l'éducation ont tous connu une augmentation durant les quatre dernières années, exceptée pour l'année 2016 pour le Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle de l'Emploi et du Travail.

Entre 2014 et 2017, le budget de l'ensemble des trois ministères a connu une hausse de 58,6% contre 7,0% pour le BND. La part du BND consacrée à l'éducation a augmenté régulièrement passant de 10,8% à 12,8% puis 14,5% et enfin 16,0%.

Au niveau de l'enseignement pré-universitaire, le budget est passé de 1 212 milliards GNF en 2016 à 1 474 milliards GNF en 2017 soit une hausse de 21,%. La part du MENA dans le Budget de l'État qui est de 9,1% a également connu une hausse de 0,8 point en 2017, par rapport à l'année précédente.

Le budget du METFPET a connu une augmentation de 98,2 milliards GNF en 2017. Cette hausse est due notamment à l'augmentation des dépenses d'investissements (construction des Ecoles Régionales des Arts et Métiers).

Quant au MESRS, son budget, a également connu une augmentation de 15,8% en 2017, pour se situer à 916,1 milliards GNF.

La répartition du budget de l'éducation entre les trois ministères est relativement stable : entre 56 et 59% pour le MENA, entre 5 et 8% pour le METFPET et entre 35 et 37% pour le MESRS.

Le budget par élève est très variable par cycle : au niveau du pré-universitaire il est passé de 6,1% en 2014 à 9,1% en 2017, soit une variation annuelle moyenne de 14,4%. Pour l'enseignant technique et professionnel le budget par élève est resté constant (0,8%) sur la période 2014-2016, et est passé à 1,3% en 2017. Quant à l'enseignement supérieur, le budget par étudiant a connu une hausse continue, passant de 3,9% en 2014 à 5,6% en 2017.

Sources : Ministère du budget : Lois des Finances

Tableau 3.1 : Budget alloué à l'éducation entre les différents ordres d'enseignement (milliards de GNF)

Ordre d'enseignement	2014	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	918,5	1 205,0	1 211,6	1 473,8
Enseignement technique et professionnel	123,9	127,3	110,4	208,6
Enseignement supérieur	595,2	728,2	791,0	916,1
Ensemble enseignements	1 637,6	2 060,5	2 113,0	2 598,4
Budget national de développement	15 154,0	16 068,1	14 538,7	16 219,2

Tableau 3.2 : Évolution annuelle du budget des différents ordres d'enseignement et du BND (%)

Ordre d'enseignement	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	31,2%	0,5%	21,6%
Enseignement technique et professionnel	2,8%	-13,3%	88,9%
Enseignement supérieur	22,3%	8,6%	15,8%
Ensemble enseignements	25,8%	2,5%	23,0%
Budget national de développement	6,0%	-9,5%	11,6%

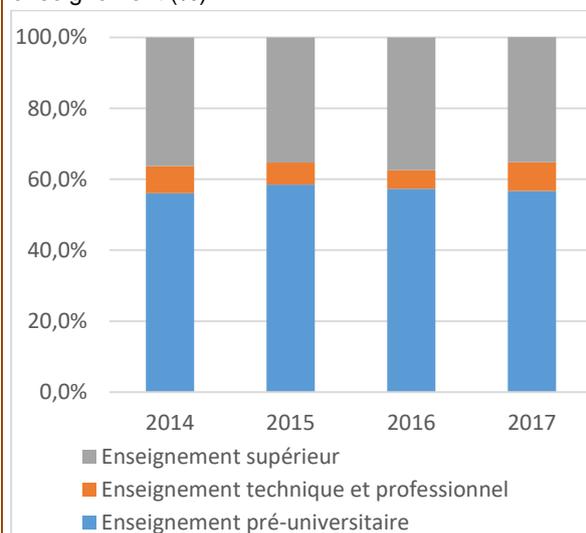
Tableau 3.3 : Part du budget des différents ordres d'enseignement par rapport au BND (%)

Ordre d'enseignement	2014	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	6,1%	7,5%	8,3%	9,1%
Enseignement technique et professionnel	0,8%	0,8%	0,8%	1,3%
Enseignement supérieur	3,9%	4,5%	5,4%	5,6%
Ensemble enseignements	10,8%	12,8%	14,5%	16,0%

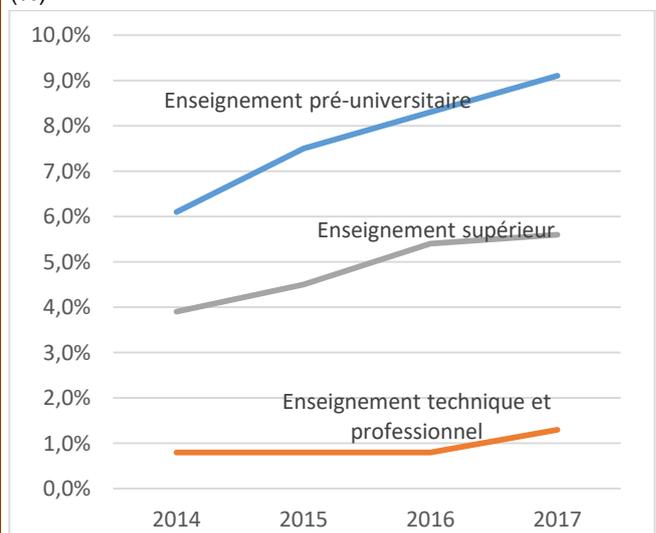
Tableau 3.4 : Budget par élève des différents ordres d'enseignement (GNF)

Ordre d'enseignement	2014	2015	2016	2017
Enseignement pré-universitaire	389 928	522 765	494 492	565 144
Enseignement technique et professionnel	4 091 945	4 499 505	3 911 426	6 489 749
Enseignement supérieur	6 108 312	7 300 909	7 800 020	9 865 814

Graphique 3.1 : Évolution des parts des budgets des ordres d'enseignement par rapport au budget global enseignement (%)



Graphique 3.2 : Évolution de la part du budget de l'ensemble des ministères en charge de l'éducation par rapport au BND (%)



III.2 Alphabétisation

L'alphabétisation est l'aptitude à écrire et lire facilement une phrase simple dans une langue quelconque. La population de référence est de 15 ans ou plus.

Points saillants :

- ❖ Stabilisation du taux d'alphabétisation de 2007 à 2014 après une hausse de 1996 à 2007 ;
- ❖ Variation considérable selon le milieu de résidence (de 17,6% en milieu rural à 55,4% en milieu urbain en 2018) ;
- ❖ Taux d'alphabétisation le plus faible dans la région de Kankan (18,2%) et le plus élevé à Conakry (62,5%).

Commentaire général :

De 1996 à 2007, le taux d'alphabétisation de la population en Guinée a augmenté passant de 25,4% à 28,3% en 2003 puis 34,5% en 2007. Il est ensuite resté sensiblement constant avec même une légère baisse en 2014 (32%). Les efforts des différents gouvernements et de leurs partenaires dans le domaine de l'éducation ne peuvent porter leurs fruits que sur le moyen terme.

Le taux d'alphabétisation varie considérablement selon le milieu de résidence. En milieu rural, seulement 17,6 % de la population âgée de 15 ans ou plus est alphabétisée contre 55,4 % en milieu urbain en 2014.

Cette même tendance est visible selon le sexe ; chez les adultes, les hommes ont un taux qui se situe à 43,6%, alors que les femmes ont seulement un taux de 22%.

Au niveau régional on dénote la même forte disparité, à l'exception notable de Conakry (62,5%) et de Boké (32,3%), les taux d'alphabétisation se situent en dessous de la moyenne nationale. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions administratives de Kankan (18,2 %) et Faranah (22%). Ces régions affichent les disparités par sexe les plus élevées tant chez les jeunes que chez les adultes.

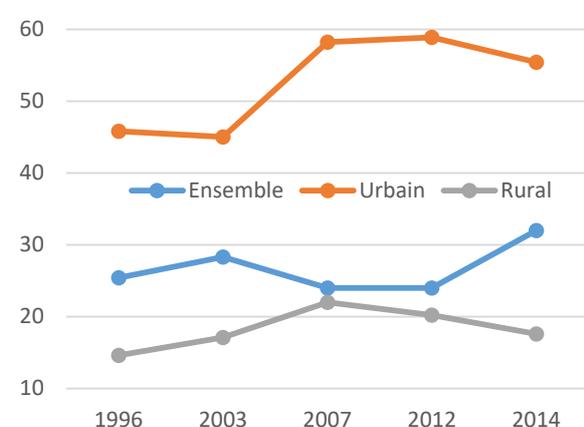
Entre 1996 et 2014, les régions de Faranah, Mamou et Labé ont vu leur taux d'alphabétisation régresser respectivement de 22,3% ; 23% et 23,4% alors que les régions de Kindia et N'Zérékoré ont vu leur taux d'alphabétisation augmenter respectivement de 30,4% et 27,3%.

Sources : MPDE/INS : RGPH 1996 et 2014 ; ELEM 2003, 2007 et 2012

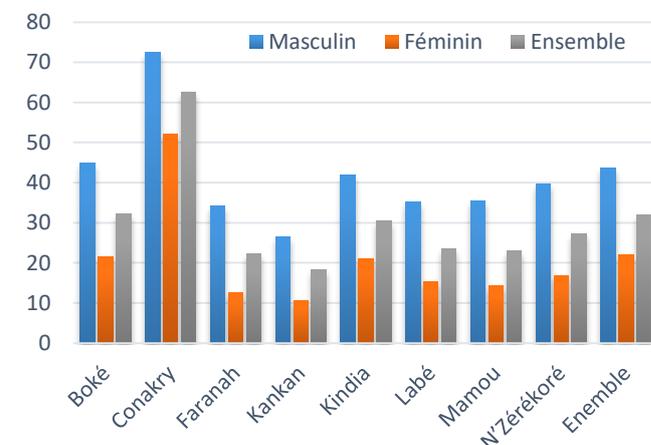
Tableau 3.5 : Taux d'alphabétisation par région chez les adultes de (15 ans et plus) et les jeunes (15 à 24 ans) en 2014 (%)

Région de résidence	Population adulte (15 ans et +)			Population jeune (15 à 24 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	44,9	21,4	32,3	57,2	36,3	46,0
Conakry	72,5	52,1	62,5	82,1	67,1	74,3
Faranah	34,2	12,5	22,3	47,9	24,0	35,0
Kankan	26,4	10,6	18,2	34,7	18,0	25,8
Kindia	41,8	21,0	30,4	57,6	36,5	45,8
Labé	35,2	15,2	23,4	47,4	32,7	39,1
Mamou	35,5	14,3	23,0	54,0	32,8	41,9
N'Zérékoré	39,6	16,8	27,3	56,8	32,1	43,4
Guinée	43,6	22,0	32,0	57,0	37,2	46,3

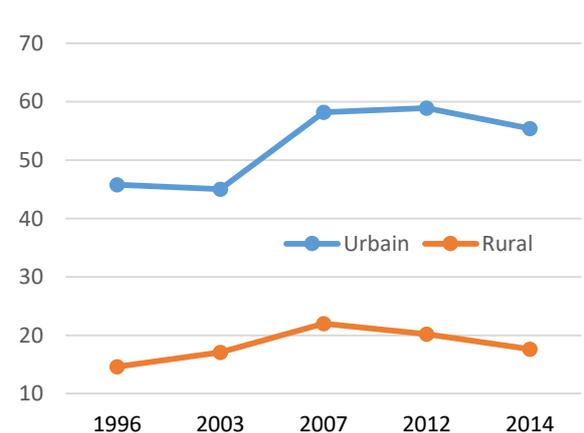
Graphique 3.3 : Évolution du taux d'alphabétisation des adultes de 1996 à 2014 (%)



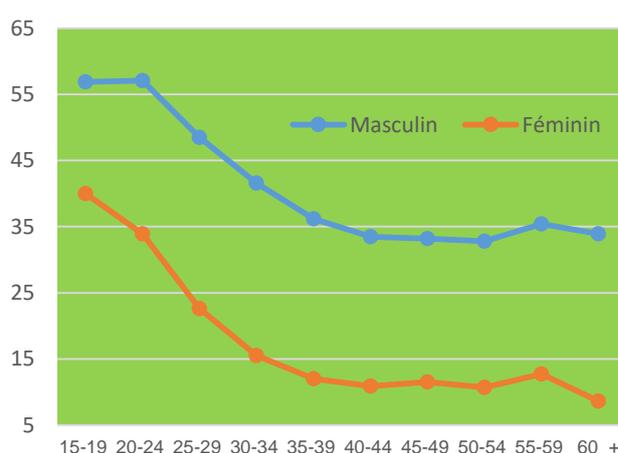
Graphique 3.4 : Taux d'alphabétisation par région en 2014 (%)



Graphique 3.5 : Évolution du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence de 1996 à 2014 (%)



Graphique 3.6 : Taux d'alphabétisation des adultes par tranche d'âge et sexe en 2014 (%)



III.3 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue avec la prime enfance le premier niveau de l'éducation de base en Guinée ; il regroupe, les écoles maternelles, les jardins d'enfants, les garderies/crèches et les centres d'encadrement communautaire (CEC). L'objectif de cet ordre d'enseignement est de favoriser le développement intégral des enfants de 0 à 5 ans. Il consiste en des activités d'éveil de l'enfant et vise d'une part à développer ses potentialités affectives, artistiques, intellectuelles et physiques et, d'autre part à le préparer à l'enseignement primaire. Il comprend essentiellement trois niveaux : la petite section, la moyenne section et la grande section. L'enseignement préscolaire relève du Ministère de l'Action Sociale de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Points saillants :

- ❖ Une forte présence du privé au préscolaire ;
- ❖ Secteur public peu dynamique ;
- ❖ Disparité entre les milieux de résidence.

Commentaire général :

Le nombre d'établissements du préscolaire est passé de 1 640 en 2010 à 2 387 en 2017 soit une augmentation de 45,5%. Le nombre de salles d'activités est passé de 2 167 en 2010 à 3 952 en 2017 soit une augmentation de 82,4%. Le nombre de salles d'activités croît donc bien plus que le nombre d'établissements.

En 2016/2017, la majorité du préscolaire est privé (80,7%), le communautaire représente (19,2%), le secteur public reste très insignifiant avec très peu d'établissements. Les zones urbaines détiennent 97% des salles d'activités au niveau du privé contre 3% dans le public et communautaire. Au niveau rural la même tendance est observée, 54% au privé contre 46% dans le public et communautaire. Les régions de Conakry (44,6%), Kindia (17,3%) et N'Zérékoré (14,9%) sont celles qui concentrent le plus grand nombre de réseaux de développement de la petite enfance. La part des régions comme Kankan et Boké est respectivement de 6,9% et 5,9% ; et celle de Faranah dispose de 4,1% des établissements préscolaires.

Les écoles maternelles dominent le réseau des centres de développement de la petite enfance en 2017, avec 70% des structures, les CEC avec 19% et les complexes préscolaires avec 7%, les garderies et les crèches sont faiblement représentées avec respectivement 3% et 1%.

L'effectif des éducateurs est passé de 4 225 en 2011/2012 à 6 125 en 2017, soit une augmentation de l'ordre de 44,9%. La population d'encadreurs du préscolaire est caractérisée par une prépondérance de la gente féminine avec en moyenne (63%) des éducateurs sur la période de 2011 à 2017. La région de Conakry, en raison du nombre élevé d'enfant, enregistre l'effectif le plus élevé des éducateurs avec plus de la moitié (55%) du nombre total d'éducateurs tandis que les sept autres régions, ensemble font (45%) des effectifs du personnel éducateur en 2016/2017.

Le nombre d'élèves du préscolaire est passé de 183 503 en 2011/2012 à 256 118 en 2016/2017 soit une augmentation de 39,6%. Les garçons sont 50,4% un peu plus nombreux que les filles (49,6%) en 2016/2017.

Les plus grands effectifs d'élèves sont dans les grands centres du pays. La région de Conakry concentre la moitié (50%) des élèves du préscolaire.

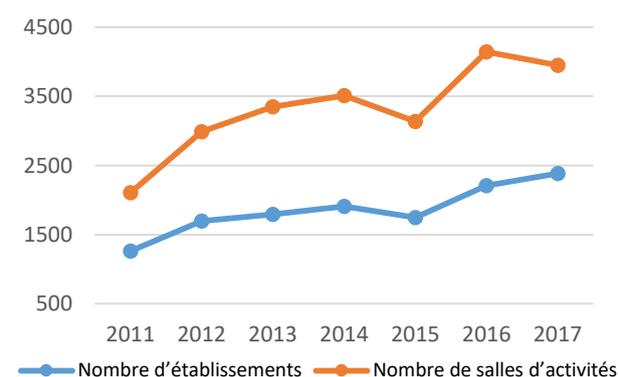
Le nombre d'élèves augmente plus rapidement que celui des encadreurs. Le ratio nombre moyen d'élèves par personnel éducateur a chuté de 60 en 2013/2014 à 35,8 en 2014/2015 avant de remonter à 42,7 en 2015/2016.

Source : MASPFE (Direction Nationale de la Petite Enfance) : Annuaire statistiques du préscolaire,

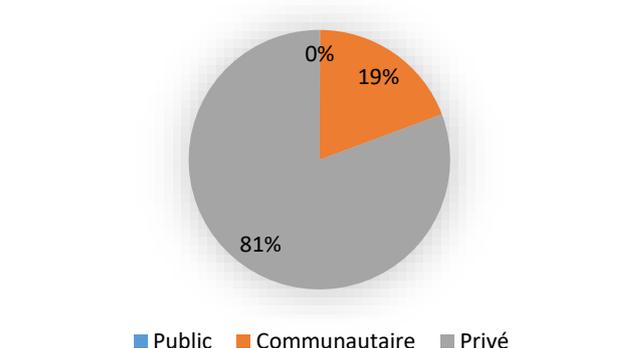
Tableau 3.6 : Principales statistiques sur l'enseignement préscolaire

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'établissements	1 264	1 695	1 795	1 909	1 746	2 208	2 387
Nombre de salles d'activités	2 107	2 991	3 351	3 512	3 136	4 146	3 952
Nombre d'enseignants	3 018	4 227	4 330	4 455	4 250	5 586	6 125
Hommes	910	1 786	1 741	1 603	1 562	2 070	2 462
femmes	2 108	2 439	2 589	2 852	2 688	3 516	3 663
Nombre d'élèves	151 512	183 503	207 027	224 575	152 093	238 247	256 118
Garçons	89 352	94 477	107 785	115 681	73 634	123 432	128 967
Filles	62 160	89 026	99 842	108 894	79 259	114 815	127 151

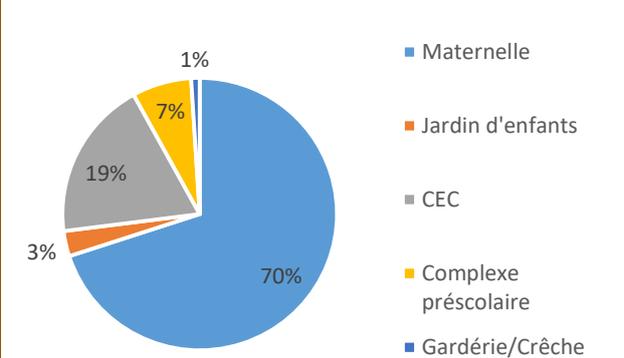
Graphique 3.7 : Évolution du nombre d'établissements et de salles d'activités de 2011 à 2017



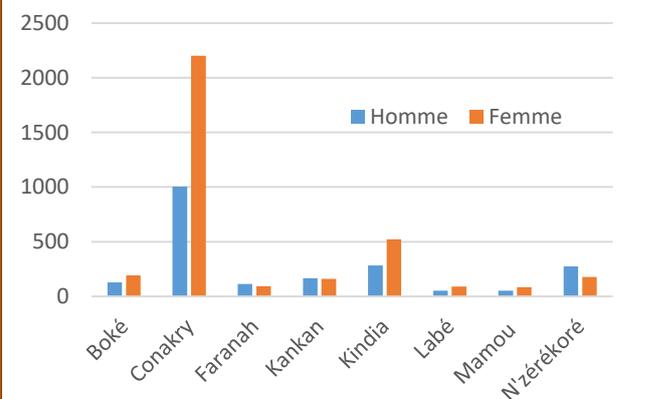
Graphique 3.8 : Répartition des établissements selon le statut en 2016/2017 (%)



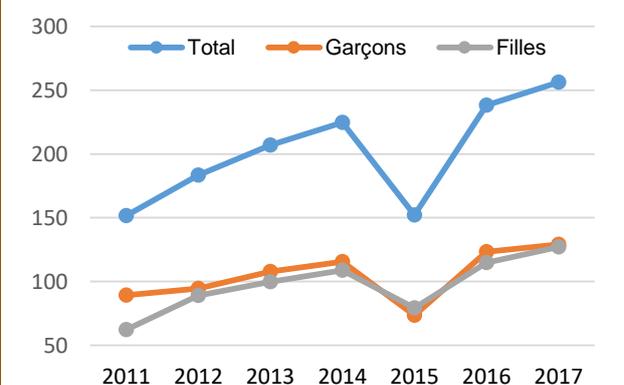
Graphique 3.9 : Répartition des établissements selon le type en 2017 (%)



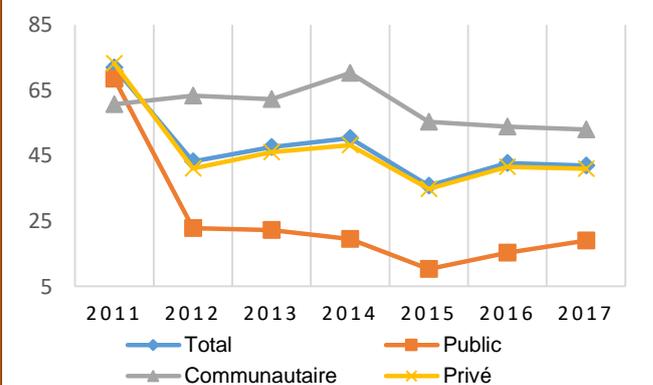
Graphique 3.10 : Répartition du nombre d'enseignants par région en 2016



Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'élèves par sexe de 2011 à 2017 (milliers)



Graphique 3.12 : Évolution du nombre d'élèves par enseignant de 2011 à 2017



III.4 Enseignement primaire

III.4.1 Établissements, enseignants et élèves

L'enseignement primaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 6 ans et dont le programme est conçu pour faire acquérir des connaissances de base. Il est destiné aux enfants âgés de 7 à 12 ans et constitue le premier palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il est sanctionné par un diplôme de fin de cycle.

Points saillants :

- ❖ 334 établissements et 1 621 salles de classe en plus en 2017 ;
- ❖ 8,6% d'élèves en plus en 2017 par rapport à 2016 ;
- ❖ Pourcentage de filles en légère baisse dans le primaire de 2010 à 2016 ;
- ❖ Plus d'un tiers des enseignants du primaire sont des femmes en 2016 ;
- ❖ Ratio élèves par maître en hausse.

Commentaire général :

À part l'année scolaire 2014-2015 (en raison de l'épidémie Ébola), la population scolaire est en nette croissance de 2011 à 2016, avec une moyenne annuelle de 2,9%. Cette croissance s'observe aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Malgré l'engagement de l'État et des autres acteurs dans la scolarisation des filles, le poids des filles dans l'effectif total des élèves au primaire présente une légère diminution en passant de 45,6% en 2010-2011 à 45,2% en 2016/2017.

En Guinée le nombre d'enseignants du primaire est passé de 34 861 à 37 680 entre 2011 et 2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,6%, soit bien inférieur à celui des élèves. Durant la même période, le nombre de femmes enseignantes en situation de classe est passé de 10 183 à 11 528 soit un TAMA de 2,6%. La part des femmes parmi les enseignants est passée de 29,7% à 30,6%. L'augmentation est constatée dans cinq régions (Boké, Conakry, Kankan, Kindia et N'Zérékoré).

Le nombre d'élèves augmente plus rapidement que celui des enseignants. Il faut noter que ce ratio élèves/maitre a chuté à 43,6 en 2011-2012, avant d'augmenter à 47,1 en 2015-2016. Dans deux des huit régions (Conakry et N'Zérékoré), cet indicateur a connu une baisse sur la période 2011-2016 ; par contre il a augmenté dans les six autres régions.

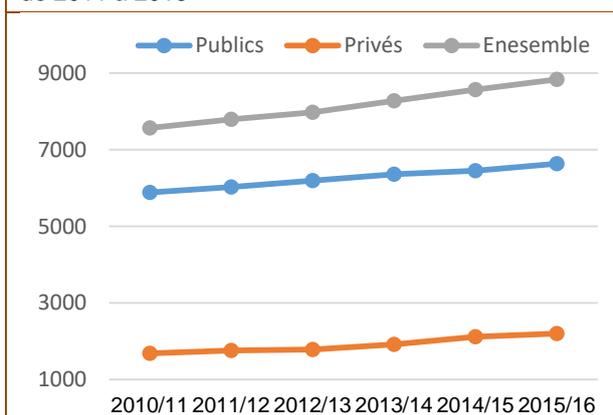
Au niveau national, sur la période 2011-2016, le ratio élèves/salle de classe varie peu entre 44,2 et 43,1. La même tendance est observée dans toutes les régions du pays.

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : .Annuaire statistiques

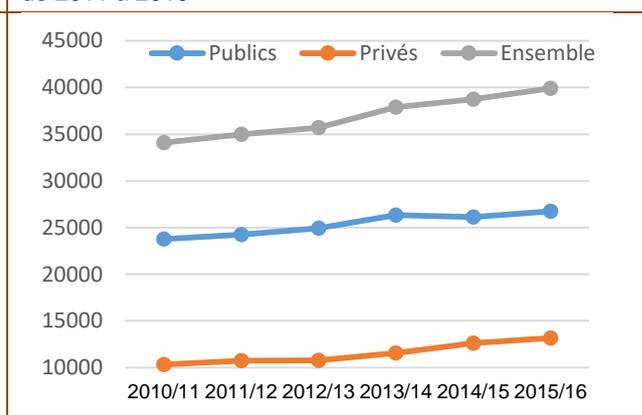
Tableau 3.7: Évolution de la population scolarisée au primaire de 2010/11 à 2016/2017

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Nombre d'établissements	8 024	8 313	8 475	8 829	9 256	9 559	9 893
Nombre de salles de classe	34 791	35 804	36 544	38 853	39 961	41 199	42 820
Nombre d'enseignants	34 861	36 731	37 687	35 984	35 984	37 680	nd
Hommes	24 678	25 828	26 382	25 188	25 188	26 152	nd
Femmes	10 183	10 903	11 305	10 796	10 796	11 528	nd
Nombre d'élèves	1 536 722	1 599 839	1 666 156	1 729 630	1 665 572	1 776 560	nd
Garçons	835 935	874 296	909 792	942 705	926 685	982 902	nd
Filles	700 787	725 543	756 364	786 925	738 887	793 658	nd

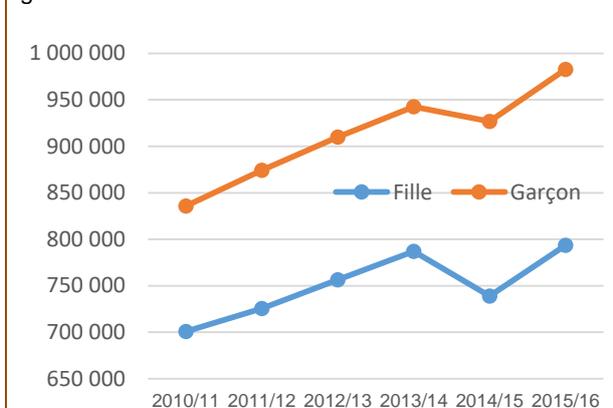
Graphique 3.13 : Évolution du nombre d'établissements de 2011 à 2016



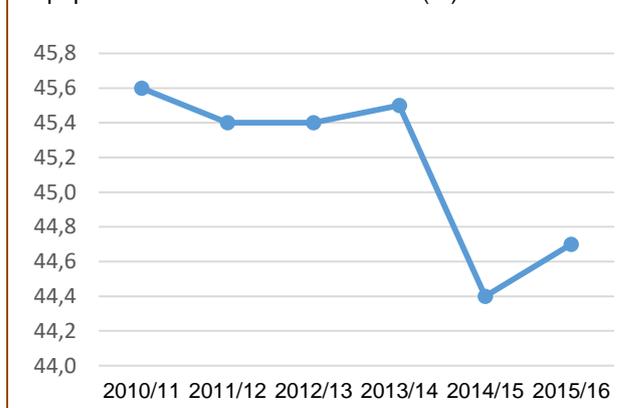
Graphique 3.14 : Évolution du nombre de salles de classe de 2011 à 2016



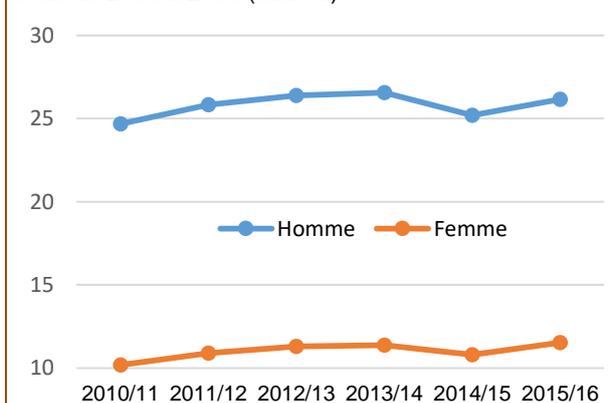
Graphique 3.15 : Évolution de la population scolarisée par genre de 2011 à 2016



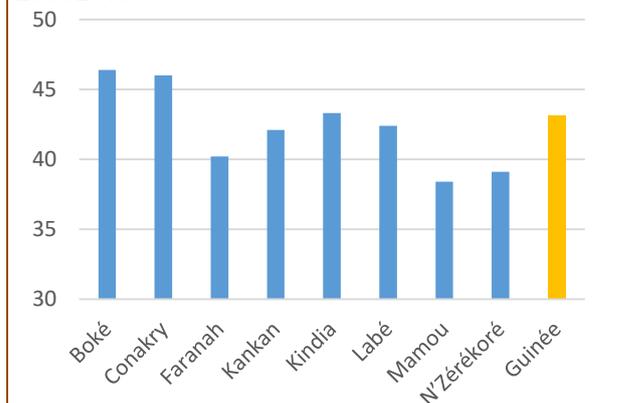
Graphique 3.16 : Évolution de la proportion des filles dans la population scolarisée 2011 à 2016 (%)



Graphique 3.17 : Évolution du personnel enseignant par sexe de 2011 à 2016 (milliers)



Graphique 3.18 : Ratio Élèves/salle de classe par région en 2015/2016



III.4.2 Taux d'admission, de scolarisation et d'achèvement

Points saillants :

- ❖ En 2017, forte hausse (11,6%) du taux brut d'admission et bien plus faible du taux net d'admission (2,0%) ;
- ❖ Faible taux de scolarisation dans la région de Kankan ;
- ❖ Hausse du taux d'achèvement.

Commentaire général :

Taux d'admission au primaire

Au niveau national, le taux brut d'admission a augmenté en moyenne de 2011 à 2017 de 3,8%. Ce taux est plus élevé chez les filles (4,2%) que chez les garçons (3,4%). Le TBA montre en 2017 une forte disparité au niveau régional avec un minimum de (97,4%) à Kankan et un maximum de (174,6%) à Conakry.

Le taux net d'admission est moins élevé en raison de l'admission tardive des enfants au primaire. Sa progression a aussi légèrement augmentée sur la période 2011 à 2017 avec seulement 2,0% en moyenne annuelle.

Taux de scolarisation au primaire

Sur la période 2011 à 2017, le taux brut de scolarisation au plan national est passé de 97,5% à 104,3% pour l'ensemble des élèves et de 89,0% à 94,3% chez les filles, soit une moindre progression pour les filles. Le TBS le plus élevé en 2017 est pour la région de Conakry (154,6%) et le plus faible pour la région de Kankan (73,0%) avec un taux de 55,7% dans la préfecture de Kouroussa. Sur la période 2011 à 2017, les plus fortes progressions du TBS sont pour les régions de Kindia (4,3%) et Kankan (4,0%) en moyenne annuelle. Sur les huit régions du pays, seule la région de Conakry présente un TBS des filles en baisse par rapport à 2011. La région de Kankan par contre est celle qui présente le plus faible TBS des filles en 2017 avec 55,9%.

Sur la période 2011-2017, le taux net de scolarisation est passé de 81,0% à 85,1% soit une progression moyenne annuelle de seulement 0,8%.

Taux d'achèvement au primaire

À l'échelle nationale, sur la période 2011-2017, le taux brut d'achèvement est passé 69,4 à 60,3% pour l'ensemble des élèves, soit une baisse de 13,1%. Il est passé de 60,1% à 51% chez les filles sur la même période. Le taux d'achèvement est bien plus élevé chez les garçons (69,8%) que chez les filles (51%). En 2017 au niveau des régions, Conakry enregistre le taux le plus élevé avec 100,6%, le plus faible taux dans la région de Kankan (40,1%) avec un taux de 30,3% dans la préfecture de Mandiana. Sur les huit régions seules trois ont un taux d'achèvement des filles supérieur à la moyenne nationale, ce sont respectivement les régions de Conakry (96,6%), Kindia (55,9%) et Mamou (52%).

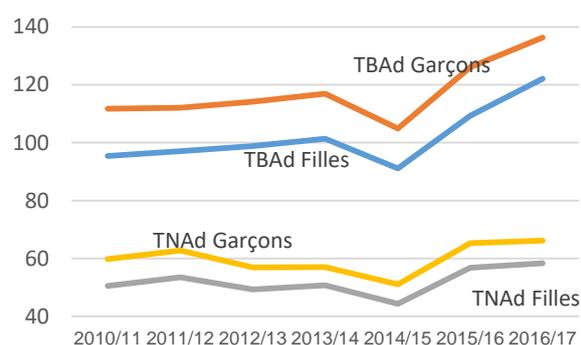
Entre 2011 à 2017, le taux net d'achèvement au primaire est passé de 23,5% à 19,9% soit une régression annuelle de 2,7%.

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : Recueil des indicateurs actualisés de l'éducation de 1998 à 2017

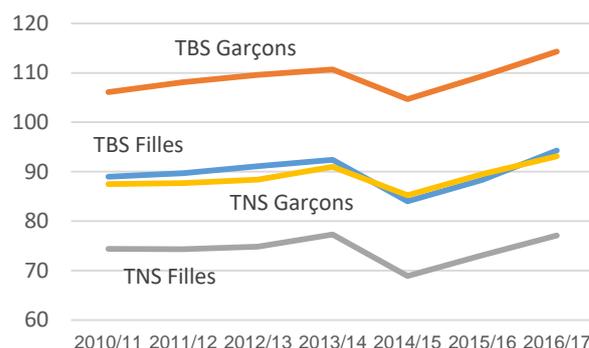
Tableau 3.8 : Taux de l'enseignement primaire

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Taux brut d'admission au CP1	103,6	104,7	106,6	109,2	98,1	117,7	129,3
Taux net d'admission au CP1	55,2	57,2	53,1	53,9	47,8	61,1	62,3
Taux brut de scolarisation	97,5	98,9	100,4	101,5	94,4	98,8	104,3
Taux net de scolarisation	81,0	81,0	81,6	84,2	77,1	81,3	85,1
Taux brut d'achèvement	69,4	70,2	nd	71,7	69,3	68,2	60,3
Taux net d'achèvement	23,5	30,4	nd	35,4	30,3	25,1	19,9

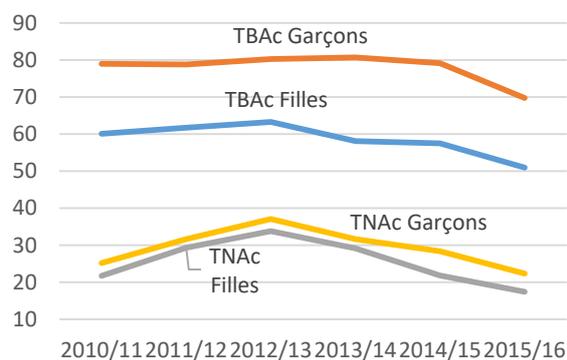
Graphique 3.19 : Évolution des taux d'admission au primaire selon le genre (%)



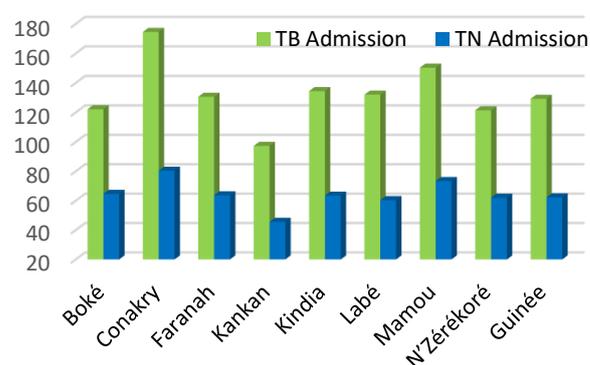
Graphique 3.20 : Évolution des taux de scolarisation au primaire selon le genre (%)



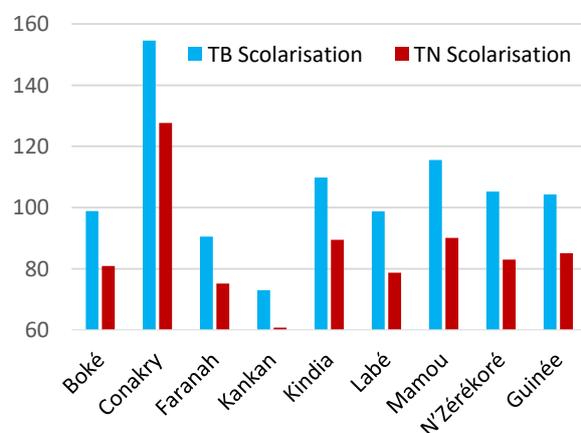
Graphique 3.21 : Évolution des taux d'achèvement au primaire selon le genre (%)



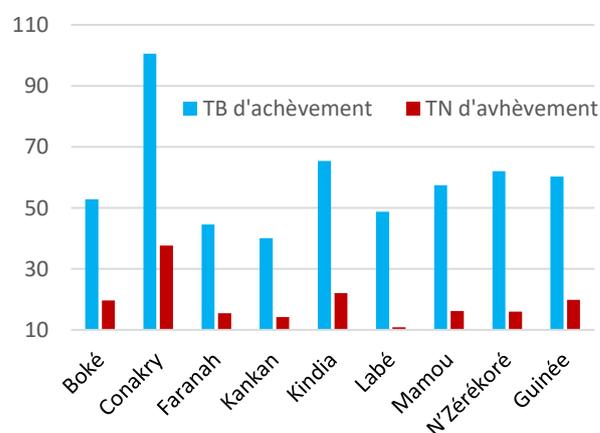
Graphique 3.22 : Taux brut et taux net d'admission au primaire par région en 2016/2017 (%)



Graphique 3.23 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par région en 2016/2017 (%)



Graphique 3.24 : Taux brut et taux net d'achèvement au primaire par région en 2016/2017 (%)



III.5 Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 4 ans pour le cycle 1 du secondaire, qui vise à consolider les acquis de l'enseignement primaire, à préparer à l'enseignement secondaire 2 ou à la vie professionnelle. Il comprend les classes de la 7^{ème} à la 10^{ème} et est sanctionné par un diplôme de fin d'enseignement de base (BEPC).

L'enseignement secondaire 2 est l'ordre d'enseignement formel dont la durée normale est de 3 ans. Il comporte un cycle unique, comprend les classes de la 11^{ème} à la terminale et est sanctionné par un diplôme de fin de cycle (Baccalauréat).

III.5.1 Infrastructures scolaires

Points saillants :

- ❖ 94 nouvelles écoles et 542 nouvelles classes en 2017 ;
- ❖ Plus de 4 300 salles de classe construites entre 2011 et 2017 ;
- ❖ 73 écoles privées de plus en 2017.

Commentaire général :

Pour l'année scolaire 2016/2017 la Guinée compte 1 668 écoles pour le cycle secondaire. Ce nombre est en augmentation continue depuis 2011. En six ans le nombre d'écoles s'est accru de 47,6% puisqu'il était de 1 130 en 2010/2011, soit une progression moyenne de 6,7 % par an. La progression la plus forte est celle enregistrée entre 2011 et 2012 où elle a atteint 10,9 %.

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au niveau du secondaire a connu une progression annuelle moyenne de 6,7% entre l'année scolaire 2011/2012 et 2016/2017, passant ainsi de 9 062 à 13 323 soit une augmentation de 4 261 salles de classe.

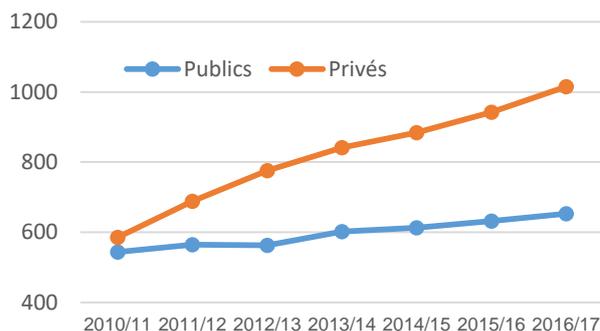
En 2016/2017, la majorité des établissements en Guinée relève du privé (60,9%) contre 39,1% pour le secteur public. Le nombre de salles de classe varie fortement suivant les régions. Les régions de Conakry (39,5%) et Kindia (18,1%) englobent près de trois quarts des salles de classe. Les six autres régions se situent en dessous de la moyenne nationale (12,5%).

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : Annuaire statistique
--

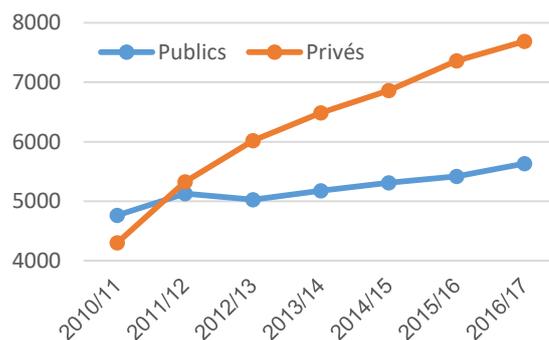
Tableau 3.9 : Évolution des nombres d'établissements et de salles de classe

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Nombre d'établissements	1 130	1 253	1 341	1 443	1 497	1 574	1 668
Publics	544	565	563	602	613	632	653
Privés	586	688	776	841	884	942	1 015
Nombre de salles de classe	9 062	10 456	11 047	11 664	12 174	12 781	13 323
Publics	4 761	5 129	5 026	5 176	5 312	5 420	5 634
Privés	4 301	5 327	6 021	6 488	6 862	7 361	7 689

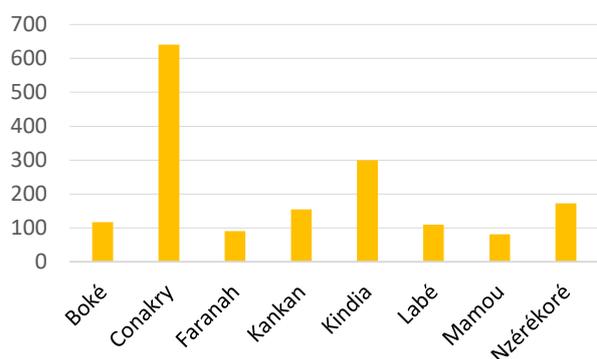
Graphique 3.25 : Évolution du nombre d'établissements du secondaire



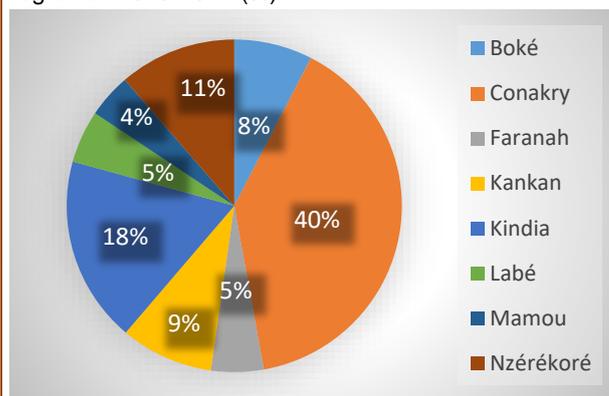
Graphique 3.26 : Évolution du nombre de salles de classe du secondaire



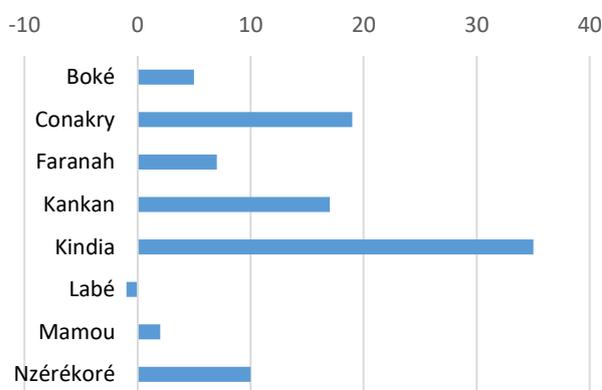
Graphique 3.27 : Nombre d'écoles en 2016-2017 par région



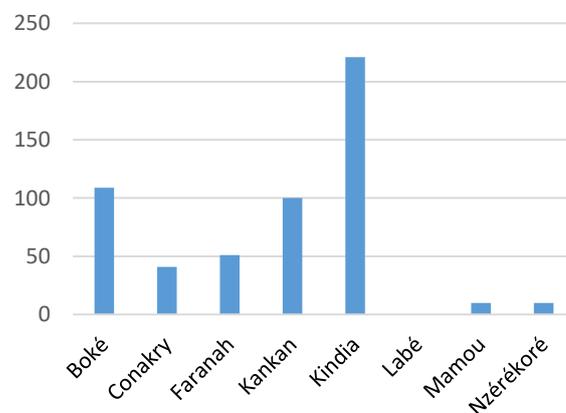
Graphique 3.28 : Répartition des salles de classe par région en 2016-2017 (%)



Graphique 3.29 : Variation du nombre d'établissements en 2017 par région



Graphique 3.30 : Variation du nombre de salles de classe en 2017 par région



III.5.2 Effectif des enseignants et des élèves

Points saillants

- ❖ 2 707 enseignants supplémentaires en 2017 ;
- ❖ 6 806 élèves en plus au collège en 2017 et 2 488 de moins au lycée ;
- ❖ Hausse de la proportion des élèves filles au collège depuis 2010 mais stagnation au lycée.

Commentaire général :

L'effectif des enseignants pour l'année scolaire 2016-2017 était de 29 390 contre 26 683 en 2015-2016, soit une augmentation de 10%. Depuis 2010-2011, 11 464 enseignants ont été recrutés.

Le recrutement des hommes reste plus important que celui des femmes enseignantes. Au niveau régional, les accroissements des effectifs des enseignants entre 2014-2015 et 2015-2016 varient de 1,7% dans la région de N'Zérékoré à 10,0% dans la région de Kankan.

Entre 2010-2011 et 2016-2017, le nombre d'enseignants augmente en moyenne annuelle de 8,6%.

Entre les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017, l'effectif des élèves au premier cycle du secondaire est passé de 471 089 à 477 895 soit une hausse légère de 1,4%. L'analyse selon le genre montre que le nombre de garçons (-1,6%) a baissé que celui des filles (2,5%). Entre 2010-2011 et 2016-2017, le poids des filles au premier cycle du secondaire dans l'effectif total a connu une hausse passant de 38,7% en 2010-2011 à 40% en 2016-2017.

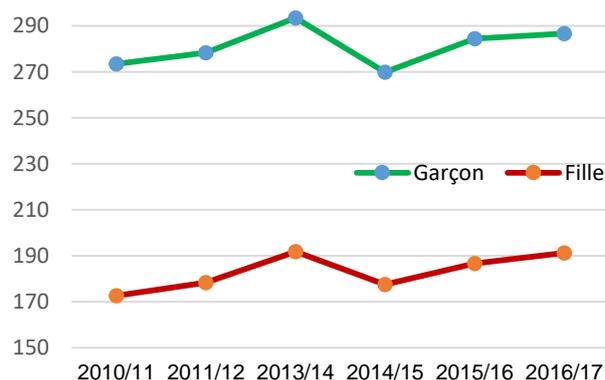
Au niveau du deuxième cycle du secondaire on note par contre une baisse de l'effectif ; il est passé de 202 544 en 2015-2016 à 200 056 en 2016/2017 soit une variation de -1,2%. L'effectif des garçons (-1,6%) a plus chuté que celui des filles (-0,6%).

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : Annuaire statistiques
--

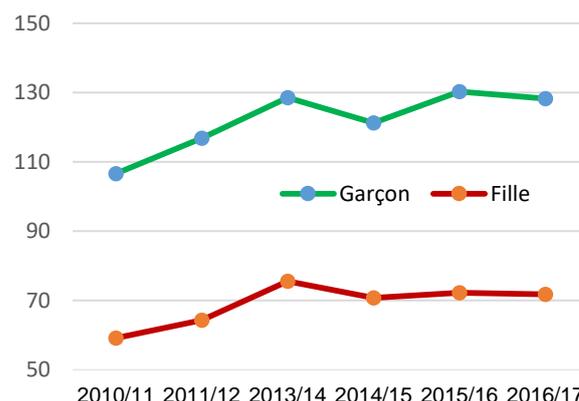
Tableau 3.10 : Évolution du nombre d'élèves et d'enseignants du secondaire

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Nombre d'élèves	611 874	635 692	660 441	689 409	639 478	673 633	677 951
Collèges	446 151	456 605	463 665	485 328	447 484	471 089	477 895
Lycées	165 723	181 087	196 776	204 081	191 994	202 544	200 056
Nombre d'enseignants	17 926	19 880	20 690	21 596	25 747	26 683	29 390
Publics	8 563	9 247	8 137	9 386	9 622	9 863	10 763
Privés	9 363	10 633	12 553	12 210	16 125	16 820	18 630

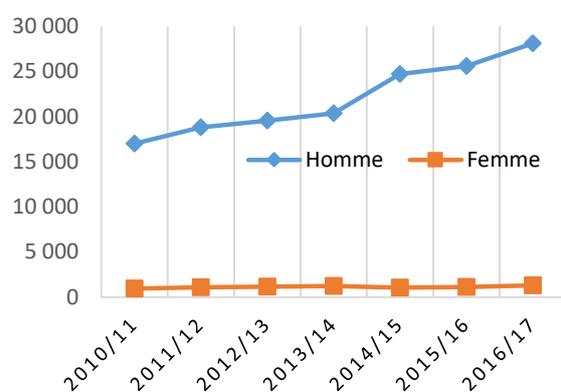
Graphique 3.31 : Évolution de l'effectif des élèves des collèges (milliers)



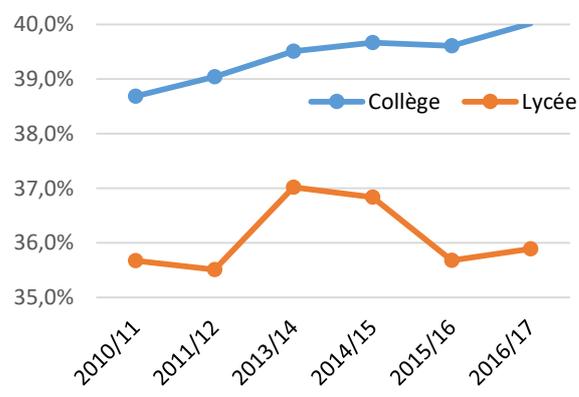
Graphique 3.32 : Évolution de l'effectif des élèves des lycées (milliers)



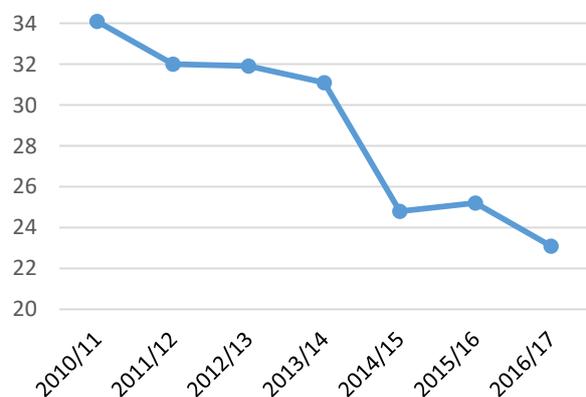
Graphique 3.33 : Évolution de l'effectif des enseignants de 2011 à 2017



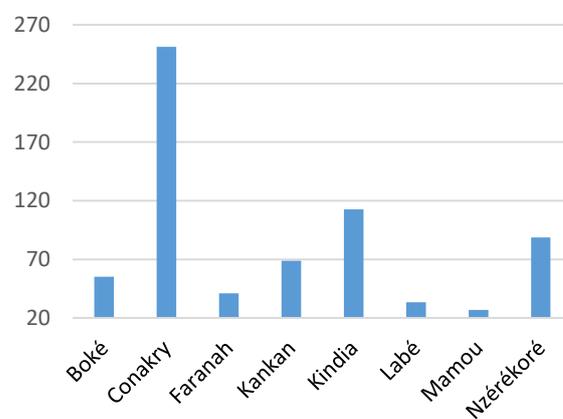
Graphique 3.34 : Évolution de la proportion des filles dans l'effectif des élèves (%)



Graphique 3.35 : Évolution du nombre d'élèves par enseignant (collèges et lycées)



Graphique 3.36 : Effectifs des élèves des collèges et lycées par région en 2017 (milliers)



III.5.3 Taux du premier cycle de l'enseignement secondaire

Points saillants :

- ❖ Taux brut d'admission au collège en baisse de 1,7 point en 2017 ;
- ❖ Faible taux d'admission dans la région de Kankan avec 25,4% ;
- ❖ Forte disparité du taux brut de scolarisation entre les régions et le sexe ;
- ❖ Moins d'un tiers des enfants à l'âge normal au collège ;
- ❖ Taux net d'achèvement en hausse en 2017.

Commentaire général :

Taux d'admission

Le taux brut d'admission au plan national (43,1%) en 2017 a connu une baisse de 1,7% par rapport à l'année scolaire 2015/2016. Sur la période 2011-2017, le taux brut d'admission chez les garçons est resté largement supérieur à celui des filles même si l'écart diminue progressivement. Sur l'ensemble des huit régions, la région de Kankan (15,5%) enregistre le plus faible taux brut d'admission chez les filles en 2017.

Le taux net d'admission au premier cycle du secondaire a varié entre 17,2% en 2012/2013 et 11,9% en 2014/2015 pour s'établir à 12,1% en 2016/2017.

Taux de scolarisation

Le taux brut de scolarisation est en baisse sensible après avoir atteint son niveau le plus élevé en 2014 avec 54,6% pour atteindre 47,4% en 2017. Cette tendance est observée tant chez les filles que chez les garçons. En 2017, le taux brut de scolarisation national cache d'énormes disparités entre les régions. Les régions de Kankan (26,3%), Labé (29,4%) et Faranah (34,2%) ont les taux les plus faibles alors qu'il dépasse les 50% à Kindia et les 97% à Conakry.

Le taux net de scolarisation au collège est de seulement 32,3% en 2017, en baisse par rapport aux années 2010 à 2015 mais en très légère hausse par rapport à 2016. L'écart entre filles et garçons diminue légèrement même s'il reste élevé (25,8% contre 39,1%). Si le taux de scolarisation atteint 70% dans la région de Conakry, il est voisin de 20% dans toutes les autres régions hors Kindia.

Taux d'achèvement

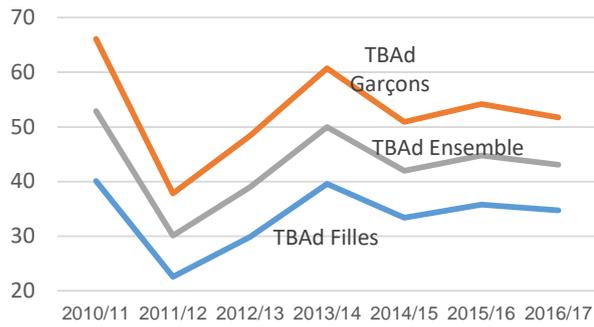
Le taux brut d'achèvement au collège en 2016-2017 est 36,5%. Ce taux est en progression de 4,6 points par rapport à 2015-2016 mais en baisse par rapport aux années 2010 à 2014. Si le taux brut d'achèvement des filles a légèrement augmenté (0,8 point) depuis 2010, celui des garçons a baissé de 2 points. Le taux des garçons (44,3%) reste cependant largement supérieur à celui des filles (29,2%).

Les disparités sont aussi visibles entre les régions. Le taux brut d'achèvement est inférieur à 20% dans les régions de Kankan et Labé mais approche 80% dans la région de Conakry.

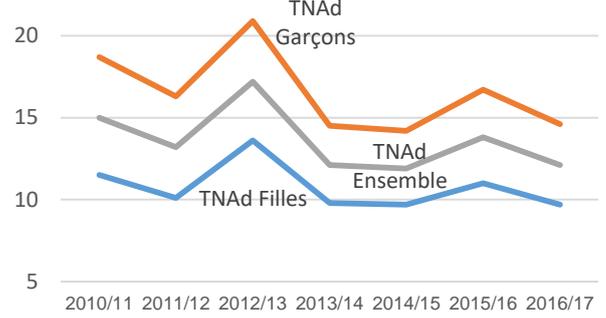
Le taux net d'achèvement est de 10,9% : moins d'une fille sur 10 termine son collège à l'âge normal et seulement 13% des garçons. Si un quart des enfants de la région de Conakry achève son collège à l'âge normal, ils sont moins de 8% dans toutes les autres régions sauf pour la région de Kindia (12,8%).

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : Recueil des indicateurs actualisés de l'éducation de 1998 à 2017

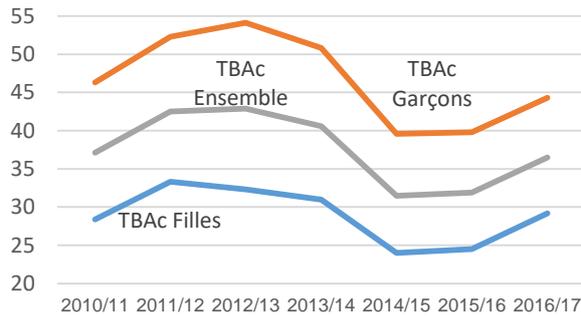
Graphique 3.37 : Évolution des taux brut d'admission au collège selon le sexe (%)



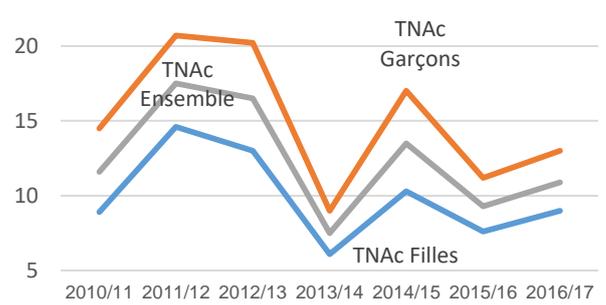
Graphique 3.38 : Évolution des taux net d'admission au collège selon le sexe (%)



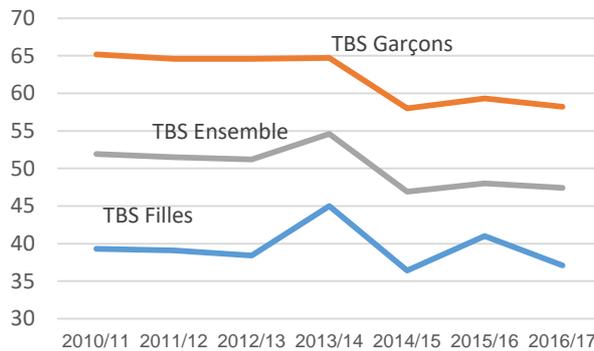
Graphique 3.39 : Évolution des taux brut d'achèvement au collège selon le sexe (%)



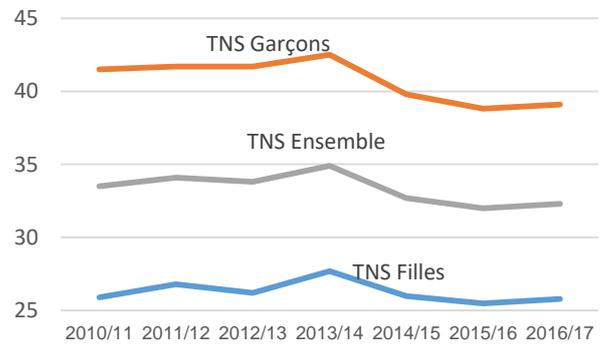
Graphique 3.40 : Taux net d'achèvement au collège selon le sexe (%)



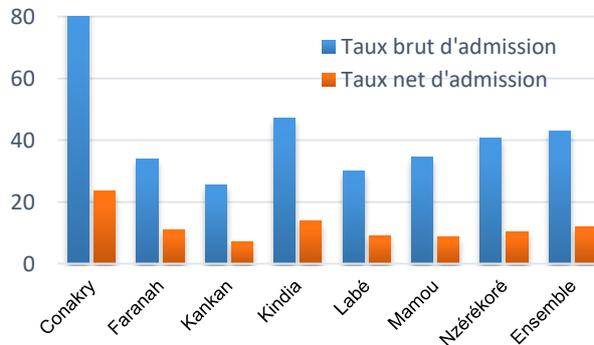
Graphique 3.41 : Taux brut de scolarisation au collège selon le sexe (%)



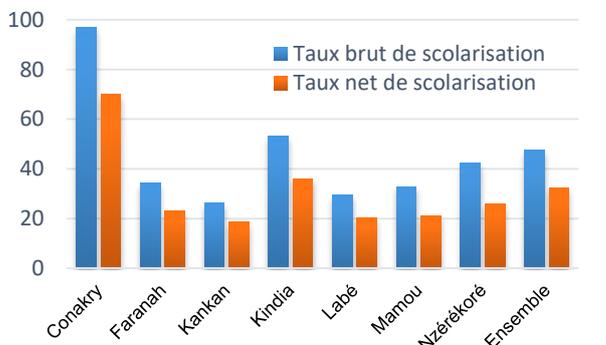
Graphique 3.42 : Taux net de scolarisation au collège selon le sexe (%)



Graphique 3.43 : Taux brut et taux net d'admission au collège selon les régions en 2016/2017 (%)



Graphique 3.44 : Taux brut et taux net de scolarisation au collège selon les régions en 2016/2017 (%)



III.5.4 Taux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Points saillants :

- ❖ Taux brut d'admission de 2017 de 25,6%, en hausse de quatre points, mais taux net de seulement 6,8% ;
- ❖ Taux des garçons supérieur de 80% à celui des filles et plus faible TBA dans la région de Labé (8,7%) ;
- ❖ Baisse relative du taux brut de scolarisation pour atteindre moins de 30% ;
- ❖ Taux net de scolarisation de 10% et moins dans six régions.

Commentaire général :

Taux d'admission

Au niveau du lycée, sur le plan national, le taux brut d'admission est passé de 21,6% en 2016 à 25,6% en 2017, soit un accroissement de 4 points. Ce taux était cependant plus élevé durant les années 2013 à 2015.

On note des disparités entre les régions, la région de Labé (8,7%) enregistre le plus faible taux tandis que le taux de la région de N'Zérékoré approche 25% et celui la région de Kindia les 30%. Celui de Conakry dépasse les 60%.

Le TBA des garçons est supérieur de 80% à celui des filles depuis 2013.

Le taux net d'admission est inférieur à 7% depuis 2016 alors qu'il était supérieur à 8% durant les années précédentes. En 2017, le TNA des filles (5,2%) est largement inférieur à celui des garçons (8,6%) malgré un écart se réduisant régulièrement depuis 2010.

Taux de scolarisation

Comparativement à l'année précédente le taux brut de scolarisation en 2016-2017 (29,7%) a connu une baisse. La baisse du taux brut est plus importante chez les garçons (4,2%) que chez les filles (3,3%). Le taux brut de scolarisation varie d'un minimum de 11,5% dans la région de Labé à un maximum de 69,5% à Conakry.

Le taux net de scolarisation est également en baisse pour atteindre 16,1% en 2017, le plus bas niveau depuis 2010. Celui des garçons est systématiquement supérieur de 80% à celui des filles depuis 2014.

Taux d'achèvement

Entre 2015-2016 et 2016-2017, le taux brut d'achèvement au lycée a connu une baisse, il est passé de 31,3% à 28,7%. Le taux d'achèvement en 2016-2017 des garçons (28,7%) est supérieur à celui des filles (19,0%). Ces deux taux comparés à ceux de l'année précédente sont en baisse respectivement de 2,6 et de 1,9 point.

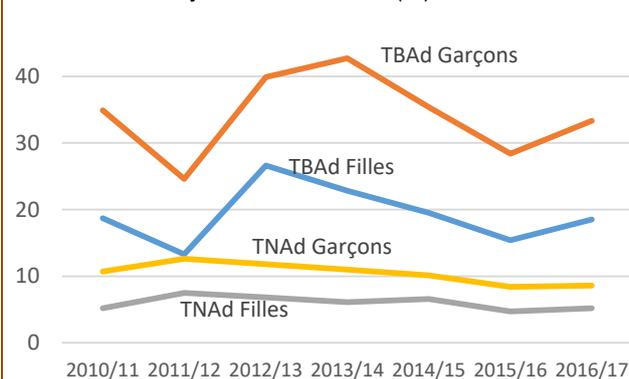
À part la région de Conakry qui a un taux d'achèvement de 71,4% en 2017, les régions de Labé (8,7%), Mamou (12,0%) et Kankan (15,1%) affichent les taux les plus bas au plan national.

Source : MENA (Bureau de stratégie et de développement) : Recueil des indicateurs actualisés de l'éducation de 1998 à 2017

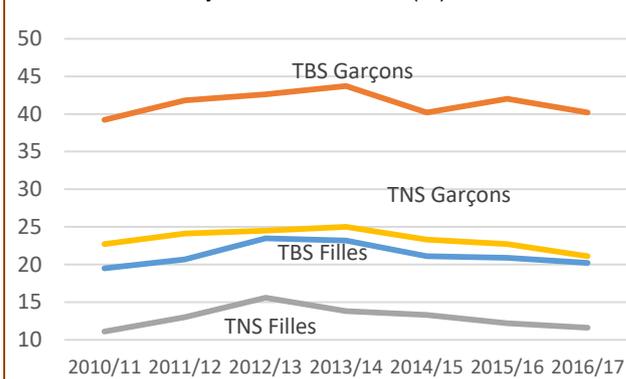
Tableau 3.11 : Taux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Taux brut d'admission	26,4	18,7	33,0	32,3	27,1	21,6	25,6
Taux net d'admission	7,8	10,0	9,2	8,5	8,3	6,5	6,8
Taux brut de scolarisation	28,9	30,7	32,5	32,9	30,1	30,9	29,7
Taux net de scolarisation	16,6	18,3	19,8	19,1	18,0	17,2	16,1
Taux brut d'achèvement	21,3	29,2	26,6	11,1	21,5	31,3	28,7
Taux net d'achèvement	18,7	34,4	20,0	7,1	19,8	25,5	23,9

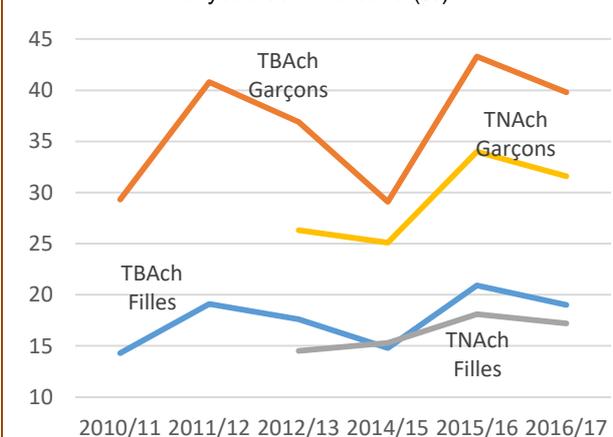
Graphique 3.45 : Évolution des taux bruts et nets d'admission au lycée selon le sexe (%)



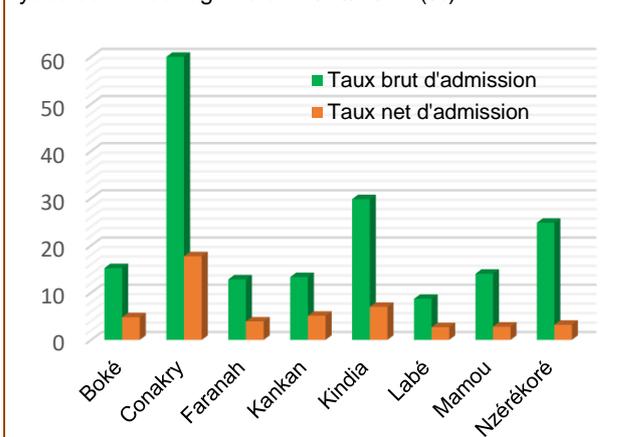
Graphique 3.46 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au lycée selon le sexe (%)



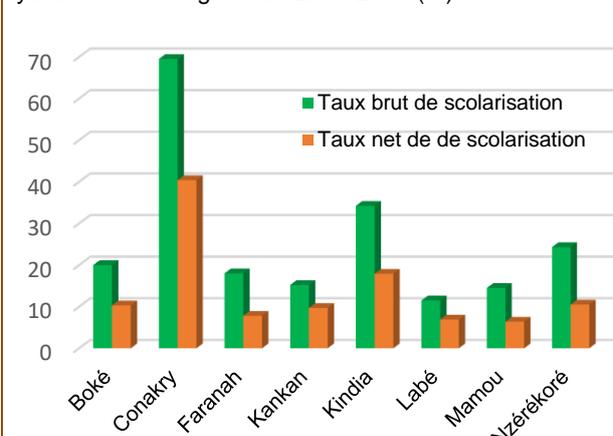
Graphique 3.47 : Évolution des taux bruts et nets d'achèvement au lycée selon le sexe (%)



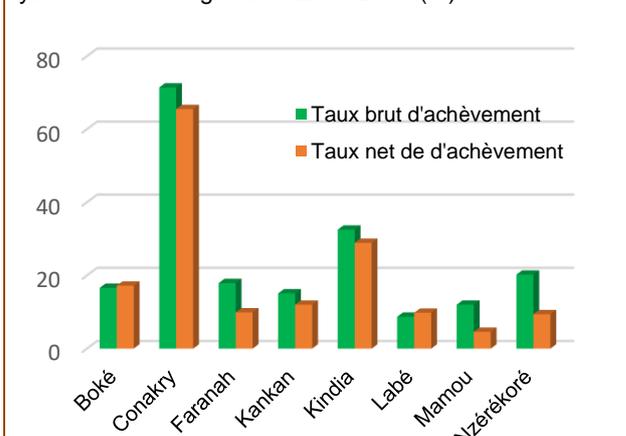
Graphique 3.48 : Taux brut et taux net d'admission au lycée selon les régions en 2016/2017 (%)



Graphique 3.49 : Taux brut et taux net de scolarisation au lycée selon les régions en 2016/2017 (%)



Graphique 3.50 : Taux brut et taux net d'achèvement au lycée selon les régions en 2016/2017 (%)



III.6 Enseignement technique et professionnel

L'enseignement technique et professionnel est le niveau d'enseignement formel qui vise à consolider les acquis de l'enseignement secondaire, à préparer à la vie professionnelle afin de fournir une main d'œuvre qualifiée répondant adéquatement aux besoins qualitatifs et quantitatifs du marché de l'emploi.

Points saillants :

- ❖ Six établissements d'enseignement technique et professionnel supplémentaires en 2017 ;
- ❖ Prédominance des établissements du privé depuis 2016 mais seulement 41,5 % des élèves fréquentent les établissements privés en 2019 ;
- ❖ Nombre d'élèves en augmentation moyenne annuelle de 6,6 % et croissance rapide de la proportion de filles (de 38 % en 2013 à 53% en 2019) ;
- ❖ Décroissance du nombre d'élèves en PP et CAP et forte croissance des élèves du BEP et du BTS entre 2013 et 2019.

Commentaire général :

Entre 2012/2013 et 2018/2019, on observe un accroissement du nombre d'établissements de formation technique et professionnelle qui passé de 88 à 120 soit un taux d'accroissement de 36,4%. Cet accroissement est essentiellement dû au secteur privé avec 25 établissements supplémentaires contre seulement 7 au secteur public.

L'effectif des élèves a connu une augmentation de plus de 14 200 élèves entre 2012/2013 et 2018/2019 et de 7 000 élèves la dernière année. La proportion de filles a fortement augmenté et en 2019 elles sont majoritaires (52,3%).

Sur le plan régional il y a une répartition disparate, les plus grands effectifs d'élèves se retrouvent en 2019 à Conakry (31,6%), Kindia (15,4%) et N'Zérékoré (13,1%), les régions de Mamou (2,8%) et Faranah (5,1%) enregistrent les nombres les plus faibles d'élèves.

En 2019, le nombre d'élèves dans l'enseignement privé a augmenté de 45% en moyenne contre seulement 5% dans le public, mais le nombre d'élèves dans le secteur public est toujours supérieur à celui du privé.

En 2019, le nombre d'élèves en CAP est toujours largement supérieur à ceux des autres cycles même s'il est stable par rapport à 2018 et en baisse par rapport à 2013. Il y a une forte croissance par rapport à 2019 pour les élèves en BTS (+11,2%) et BEP (+7,8%). Le nombre d'élèves scolarisés en post primaire est en baisse régulière depuis 2013.

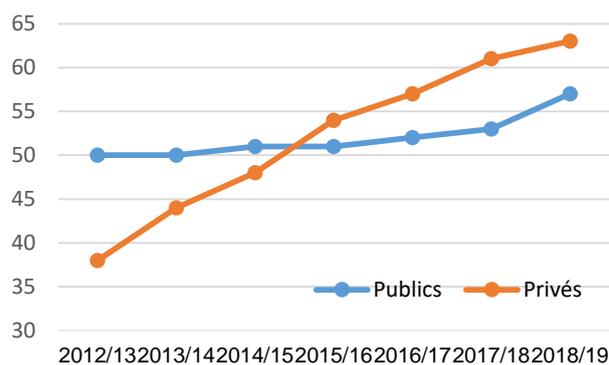
Les principales filières fréquentées en 2019 sont : (i) les activités pour la santé humaine et l'activité sociale (39%), (ii) la construction (16%), (iii) les activités financières et d'assurance (14%) et (iv) l'enseignement (12%).

Source : METFPET (Service Statistique et Planification) : Annuaire statistique de l'enseignement technique et professionnel (2018-2019)

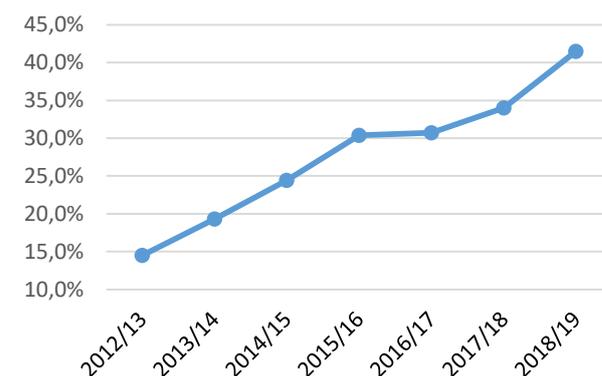
Tableau 3.12 : Évolution de l'effectif des élèves de l'enseignement technique et professionnel de 2013 à 2019

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Filles	11 635	12 296	12 757	13 514	16 015	19 537	23 546
Garçons	18 921	17 983	15 535	14 711	16 128	18 254	21 261
Public	26 129	24 425	21 379	19 655	22 267	24 933	26 221
Privé	4 427	5 854	6 913	8 570	9 876	12 858	18 586
Ensemble	30 556	30 279	28 292	28 225	32 143	37 791	44 807

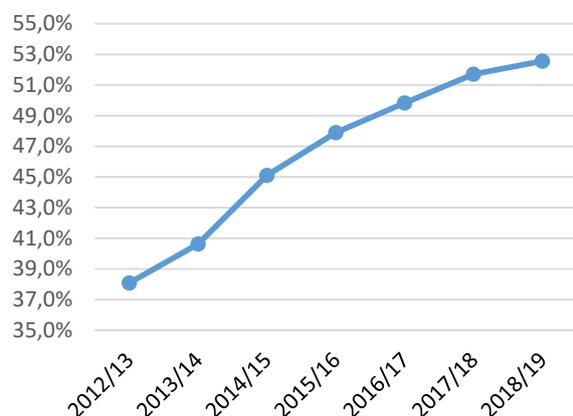
Graphique 3.51 : Évolution du nombre d'établissements selon le statut de 2013 à 2019



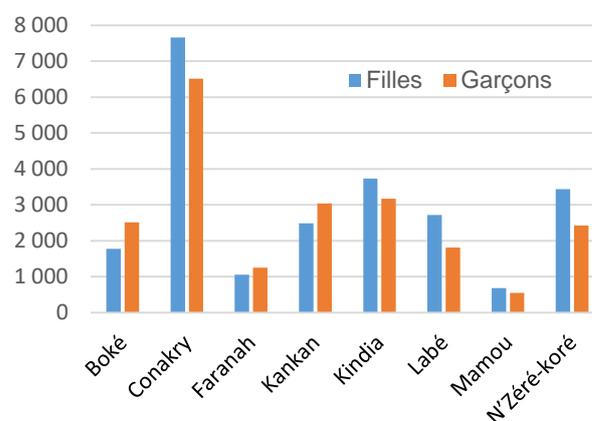
Graphique 3.52 : Évolution de la part du privé dans l'effectif total des élèves de 2013 à 2019 (%)



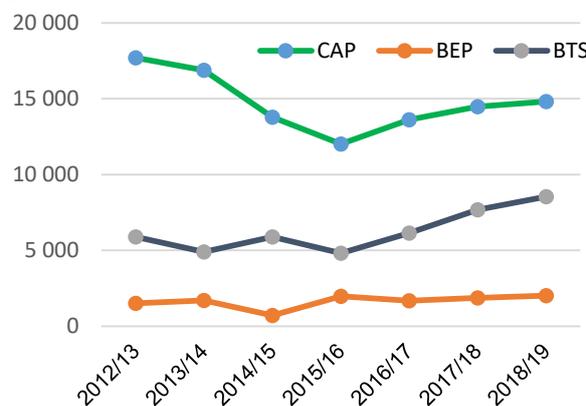
Graphique 3.53 : Évolution de la proportion d'élèves filles de 2013 à 2019 (%)



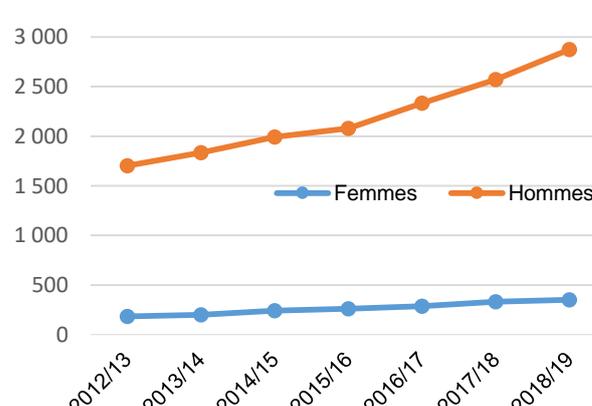
Graphique 3.54 : Nombre d'élèves selon le sexe par région administrative en 2019 (%)



Graphique 3.55 : Évolution du nombre d'élèves selon le cycle



Graphique 3.56 : Évolution du nombre d'enseignants selon le sexe



III.7 Enseignement supérieur

Points saillants :

- ❖ Nombre d'Institutions d'enseignement supérieur (IES) publiques fixe depuis 2010 et création chaque année d'une ou deux IES privées ;
- ❖ Baisse de 8,4% de l'effectif des étudiants en 2018 due à l'importante chute (-27, 2%) dans les structures privées ;
- ❖ Près de 68% des étudiants sont dans les IES publiques en 2018 ;
- ❖ 65,1% des étudiants sont inscrits dans les IES de Conakry.

Commentaire général :

En 2017/2018, on dénombrait 92 856 étudiants contre 101 410 en 2016/2017 soit une baisse de 8,4%.

En 2017/2018, sur dix étudiants, près de 7 sont dans les IES publiques (67,8%). Cette proportion est semblable à celle des années 2011 et 2012 après une forte baisse dans les années 2013 à 2016. Les effectifs des IES privées a en effet fortement baissé (plus d'un tiers) durant les deux dernières années.

En 2017/2018, il y a 28% d'étudiantes, en baisse de 3 points par rapport à 2017, mais semblable à celle des années 2012 à 2015.

En 2017/2018, l'enseignement supérieur est concentré dans la région de Conakry avec : 68% des IES, 67% des départements, 65% des filières, 70% des enseignants et 65% des étudiants.

Les autres régions comptant le plus d'étudiants sont Kindia (12%) et Kankan (10,5%) alors que les régions de N'Zérékoré, Labé, Mamou et Faranah comptent entre 2,5% et 2,8% des étudiants.

Les IES publiques sont de plus grande taille que les IES privées. Si elles ne comptent que 36% des départements, 40% des filières et 43% des enseignants, 68% de l'ensemble des étudiants y sont inscrits. Les IES privées sont peu présentes en dehors de Conakry avec seulement 8% des étudiants.

En 2017/2018, 96,7% des étudiants sont au niveau licence, dont 63% en première et deuxième années. Les niveaux Master et Doctorat ne comptent que 3,3% des étudiants. Les étudiants sont de moins en moins nombreux avec le niveau des études : 28% en licence, 25% en master et 23% en doctorat.

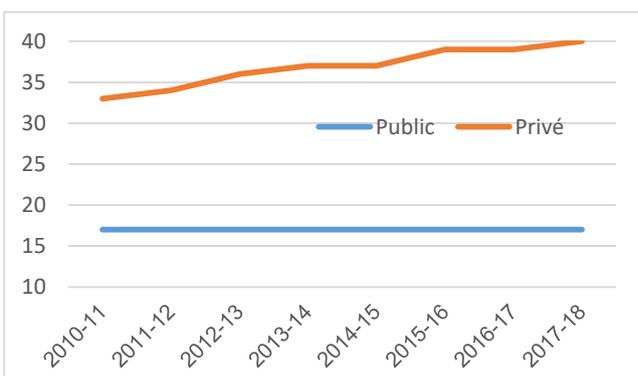
Le domaine d'études privilégié est « Sciences sociales et droit » avec un tiers des étudiants. Suivent les domaines « Sciences exactes et naturelles » (16%) et « Lettres et Arts » (15%). Les étudiantes privilégient les domaines « Sciences économiques et commerce » et « Santé et protection sociale ».

Source : MESRS (Bureau de stratégie et de développement) : Annuaire statistique de l'année universitaire 2017-2018

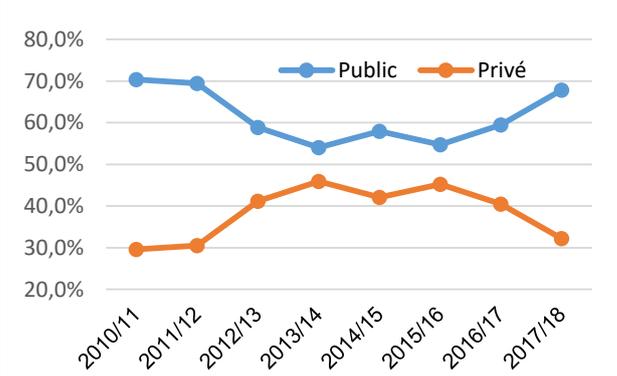
Tableau 3.13 : Évolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Femmes	24 232	22 301	25 403	26 978	27 931	29 077	31 228	25 809
Hommes	67 488	61 072	62 968	67 725	69 510	70 664	70 182	67 047
Public	64 535	57 918	52 012	51 209	56 434	54 615	60 339	62 960
Privé	27 185	25 455	36 359	43 494	41 007	45 126	41 071	29 896
Total	91 720	83 373	88 371	94 703	97 441	99 741	101 410	92 856

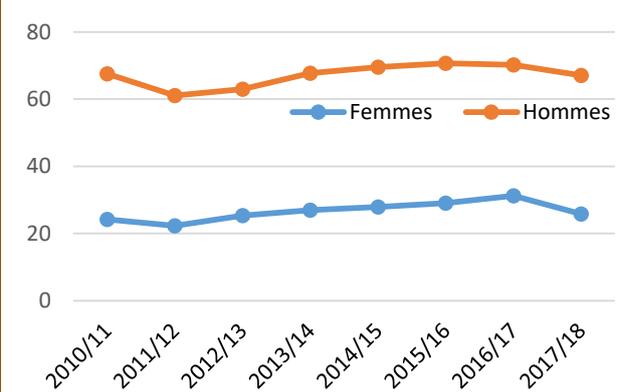
Graphique 3.57 : Évolution du nombre d'établissements d'enseignements supérieurs selon le statut



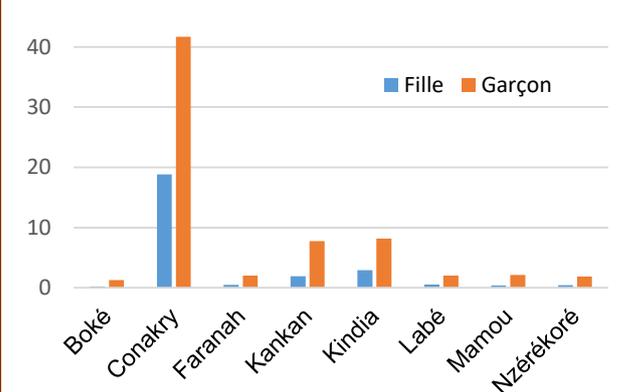
Graphique 3.58 : Évolution de la part des étudiants du privé dans l'effectif total des étudiants (%)



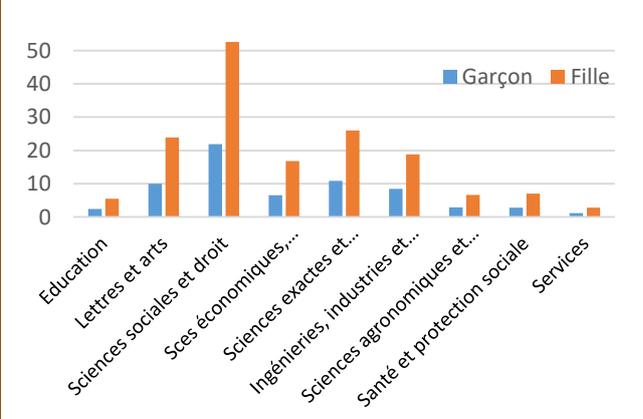
Graphique 3.59 : Évolution du nombre d'étudiants par sexe (en milliers)



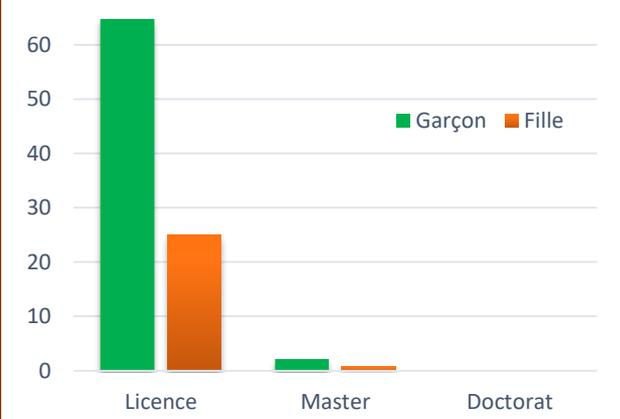
Graphique 3.60 : Nombre d'étudiants selon le sexe par région administrative en 2018 (milliers)



Graphique 3.61 : Effectif des étudiants selon le domaine d'études et le sexe en 2018 (milliers)



Graphique 3.62 : Effectif des étudiants selon le niveau et le sexe en 2018 (milliers)



Chapitre IV : Emploi

IV.1 Données d'enquêtes et recensements

La présente section décrit l'évolution de la situation globale de l'emploi, du chômage ainsi que l'inactivité de la population en âge de travailler, les offres et les demandes d'emploi obtenues au cours d'enquêtes et recensements réalisées auprès de l'ensemble des ménages du pays.

Points saillants :

- ❖ Baisse du taux d'activité au niveau national entre 2007 et 2014 ;
- ❖ Légère hausse du taux de chômage mesuré selon les critères BIT pour atteindre 5,2% en 2014 ;
- ❖ Taux de sous-emploi visible plus élevé chez les femmes et en milieu rural en 2012 ;
- ❖ Plus de trois quarts des actifs occupés sont indépendants et seulement 6% salariés en 2014 ;
- ❖ Plus de la moitié (52%) des actifs occupés dans la branche « Agriculture, élevage, sylviculture et pêche » et plus d'un sur cinq (21,3%) dans la branche « Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules » en 2014.

Commentaire général :

Le taux global d'activité est en baisse dans l'ensemble, il est estimé à 62,3% en 2014 contre 69,1% en 2012 et 78,7% en 2007.

En 2014, le taux d'activité est bien plus élevé en milieu rural (66,7%) qu'en milieu urbain (55,1%) et pour les hommes (76,9%) que pour les femmes (49,6%). Il est inférieur à 60% dans les régions de Mamou (59,8%) et Conakry (56,8%) et le plus élevé dans la région de Faranah (66,2%).

Le taux de chômage mesure le pourcentage de la population active au chômage par rapport à la population active totale. La définition du chômage est celle du Bureau international du travail qui est peu significative dans le contexte africain. De 2007 à 2014, le niveau du chômage a quadruplé pour se situer à 5,2%. En 2014, le milieu de résidence constitue un critère très important de discrimination du phénomène du chômage avec des taux bien plus élevés en milieu urbain (11,1%) et même 13% à Conakry qu'en milieu rural (2,3%).

Le sous-emploi c'est à dire la sous-utilisation des capacités de travail des individus occupés est manifeste. Il varie entre 9 et 13% entre 2002 et 2012.

Dans l'ensemble, en 2012, le taux de sous-emploi visible est de 12,8%, avec 14,7% en milieu rural et 8% en milieu urbain. Les femmes sont plus sous employées (14,3%) que les hommes (11%). Sur les huit régions, cinq régions ont un taux de sous-emploi inférieur à la moyenne nationale, il s'agit des régions de Mamou (20,9%), Labé (19,5%), Boké (17,6%), Faranah (17,3%) et Kindia (14,7%).

Le RGPH de 2014 a produit des informations détaillées sur la population active occupée :

- 76,4% des actifs occupés sont indépendants, 10,6% aides familiaux et seulement 6,2% salariés (mais 20,5% à Conakry) ;
- Deux branches d'activité dominant largement : la branche « Agriculture, élevage, sylviculture et pêche » avec 52% des actifs occupés et la branche « Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules » avec 21,3%. Viennent ensuite les branches « Activités de fabrication » (8,2%) et « Transports et entreposage » (4%).

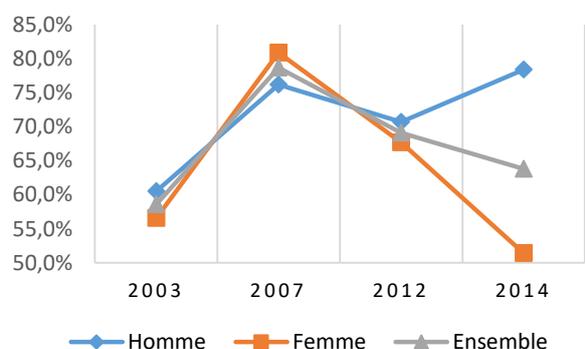
En 2012, les principaux types d'employeurs sont les micros entreprises et les individus à plus de 90% contre 4% pour l'administration et 2,2% pour les grandes entreprises privées.

Source : MPDE/INS : Rapports ELEP 2003, 2007 et 2012 ; RGPH 2014.

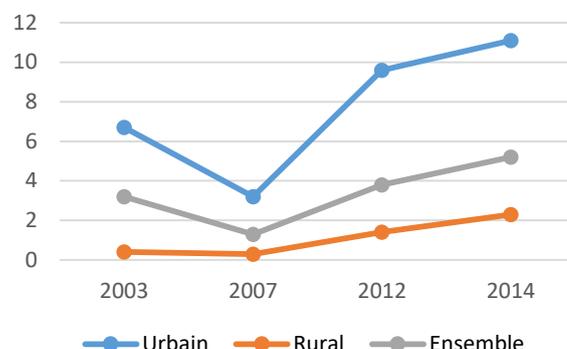
Tableau 4.1 : Taux d'activité et de chômage par région en 2014

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Guinée
Taux d'activité	35,3	36,0	34,4	30,5	35,4	35,2	33,4	35,4	62,3
Taux de chômage	4,1	13,0	2,4	4,9	4,5	2,5	3,0	3,1	4,1

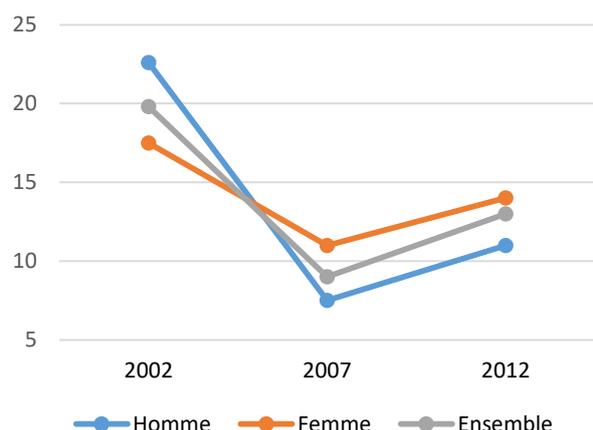
Graphique 4.1 : Évolution du taux d'activité de 2003 à 2014 (%)



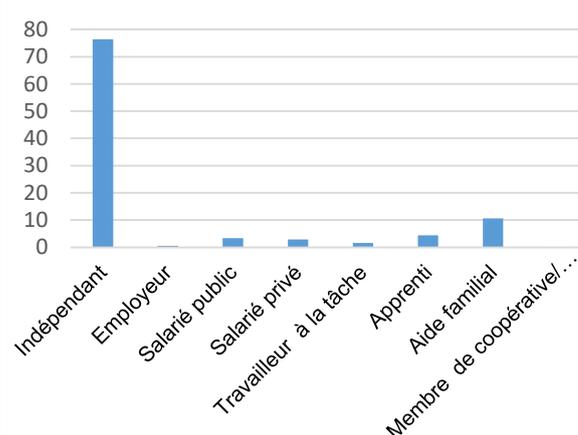
Graphique 4.2 : Évolution du taux de chômage de 2003 à 2014 (%)



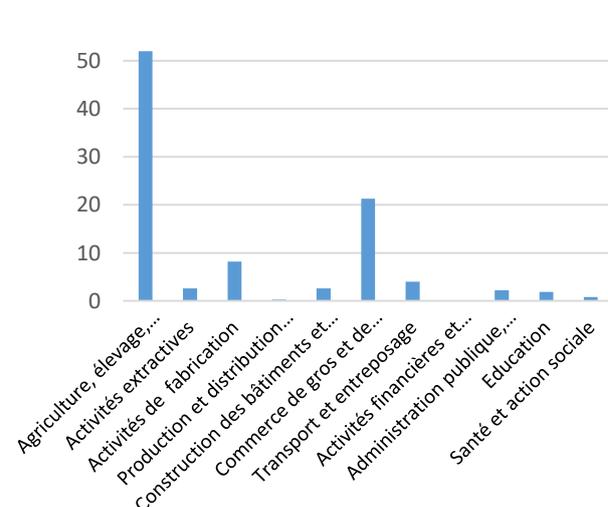
Graphique 4.3 : Évolution du taux de sous-emploi visible par sexe de 2002 à 2012 (%)



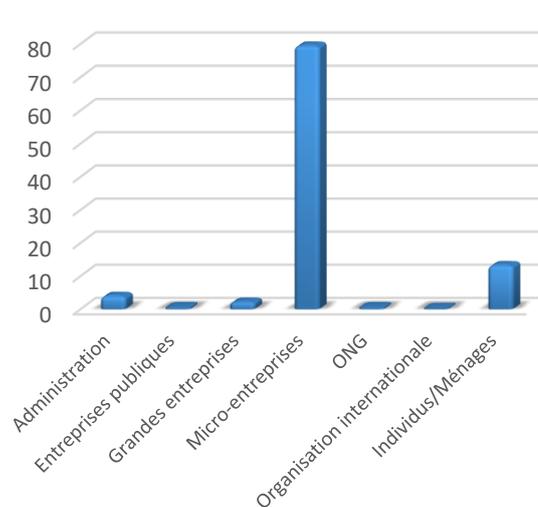
Graphique 4.4 : Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession en 2014 (%)



Graphique 4.5 : Répartition de la population active occupée selon la branche d'activité en 2014 (%)



Graphique 4.6 : Répartition de la population active occupée selon le type d'employeur en 2012 (%)



IV.2 Données administratives

IV.2.1 Fonction publique et collectivités territoriales

Points saillants :

- ❖ Plus de 7% de fonctionnaires d'État en plus en 2017 ;
- ❖ 45% des fonctionnaires d'État en catégorie A en 2017 ;
- ❖ Age moyen des fonctionnaires d'État en légère baisse à 42,7 ans en 2017 ;
- ❖ Légère baisse du personnel des collectivités territoriales en 2017, notamment dans les sous-préfectures ;
- ❖ Personnel des collectivités territoriales âgé en 2017 : de 49,8 ans dans les gouvernorats à 55,2 ans dans les sous-préfectures.

Commentaire général :

En 2017, le nombre de fonctionnaires d'État s'élève à 109 271 agents dont 29,9% de femmes. Le nombre d'agents est en hausse de 7,1% par rapport à 2016. La hausse est plus importante pour les femmes (+9%) que pour les hommes (+6%).

En 2017, les fonctionnaires sont essentiellement en catégorie A2 (28%), B1 (23%) et C (18%). Les femmes sont les plus présentes dans la catégorie B2 avec 45% des effectifs alors qu'elles ne sont que 6% dans la catégorie A3, phénomène se renforçant en 2017 par rapport à 2016.

L'âge moyen d'un fonctionnaire d'État en 2017 est de 42,7 ans. Les femmes sont plus jeunes (41,9 ans) que les hommes (43,0 ans). Si 6,6% des agents (dont plus de la moitié de femmes) ont moins de trente ans, plus d'un quart ont 50 ans et plus.

Le personnel des collectivités territoriales s'élève à 3 859 agents en 2017 dont 24,6% de femmes. 62% des agents travaillent dans les communes et 19% dans les préfectures. 12% sont dans les sous-préfectures où leur nombre diminue régulièrement depuis 2013.

La région de N'Zérékoré avec son plus grand nombre de préfectures, de sous-préfectures et de communes compte le plus grand effectif de personnel avec 18% de l'ensemble, suivie de la région de Kindia (15%). La région de Mamou avec seulement trois préfectures ne compte que 9% de l'ensemble du personnel employé dans les collectivités territoriales.

Le personnel des collectivités est aux trois-quarts masculin dans son ensemble mais à 98% dans les sous-préfectures et seulement 72% dans les communes. Ce personnel est âgé avec un âge moyen de 52,3 ans. Il atteint même plus de 55 ans dans les sous-préfectures. Dans les sous-préfectures, les préfectures et les gouvernorats, la classe d'âge la plus représentée est celle de 60 à 69 ans.

Source : MFPREMA : Bases de données ; MATD : Annuaires statistiques 2011-2015 et 2017

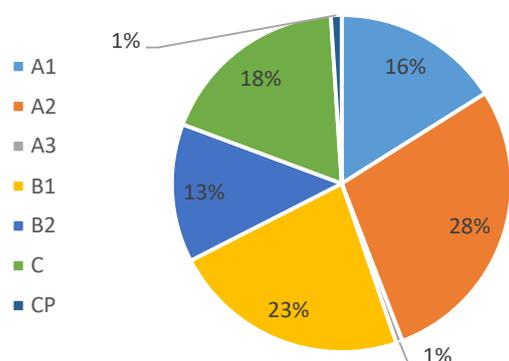
Tableau 4.2 : Nombre de fonctionnaires en 2016 et 2017

	2016			2017		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Nombre de fonctionnaires	30 011	72 025	102 036	32 714	76 557	109 271

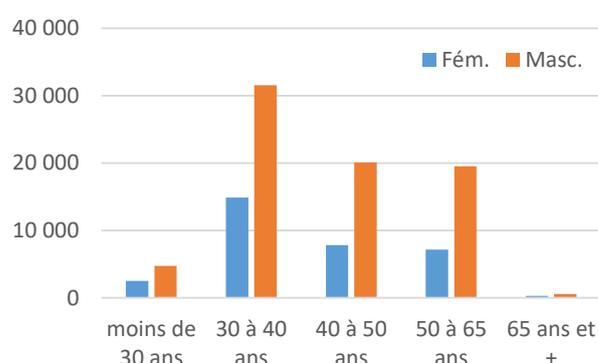
Tableau 4.3 : Personnel des collectivités territoriales

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Gouvernorats	202	203	210	213	210	208	277
Préfectures	657	670	682	698	736	754	717
Sous-préfectures	511	528	530	515	487	474	458
Communes	2 276	2 346	2 418	2 513	2 686	2 839	2 407
Ensemble	5 657	5 759	5 853	5 953	6 134	6 291	5 876

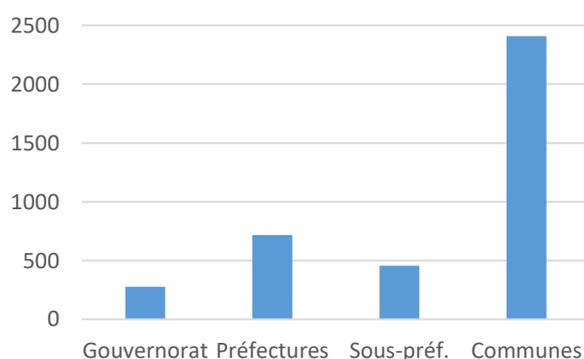
Graphique 4.7 : Répartition des fonctionnaires par catégorie en 2017 (%)



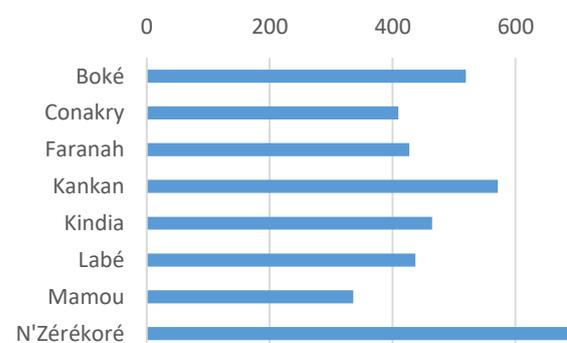
Graphique 4.8 : Nombre de fonctionnaires par sexe et âge au 31 décembre 2017



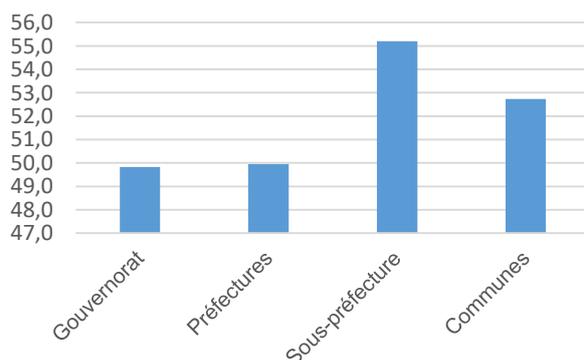
Graphique 4.9 : Effectif du personnel en 2017 des collectivités territoriales par type



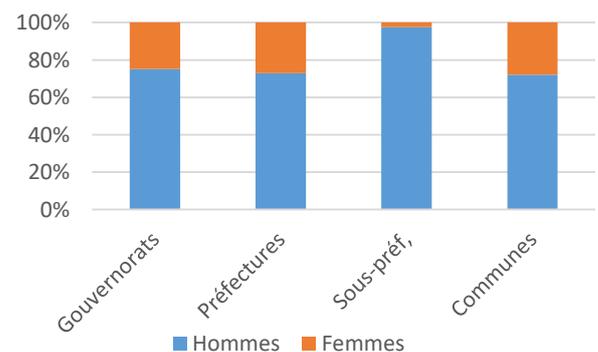
Graphique 4.10 : Effectif du personnel en 2017 des collectivités territoriales par région



Graphique 4.11 : Age moyen du personnel en 2017 des collectivités territoriales (années)



Graphique 4.12 : Répartition par sexe du personnel des collectivités territoriales (%)



IV.2.2 Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE)

Points saillants :

- ❖ Nombre d'immatriculés à la CNSS en croissance moyenne annuelle de 3,5% depuis 2013 ;
- ❖ 15% seulement de femmes parmi les immatriculés 2017 à la CNSS ;
- ❖ 42,2% de demandeurs d'emplois enregistrés à l'AGUIPE en 2018 en moins par rapport à 2017 ;
- ❖ 24% de femmes parmi les demandeurs d'emplois enregistrés à l'AGUIPE en 2017.

Commentaire général :

Au 31 décembre 2017, 12 839 agents sont immatriculés à la CNSS dont 14,6% de femmes. Ce nombre a augmenté de 14,6% par rapport au 31 décembre 2013. La croissance des effectifs est en dents de scie.

En 2017, l'âge moyen d'un immatriculé est de 33 ans. Les femmes sont plus jeunes avec un âge moyen de 31,5 ans contre 33,7 ans pour les hommes. Elles sont ainsi 19,7% dans la tranche 19 à 24 ans contre seulement 9,0% parmi les immatriculés de 40 ans et plus.

En 2017, les travailleurs immatriculés à la CNSS sont essentiellement dans les services (40,1%) et les « Bâtiments et travaux publics » (24,4%).

La demande d'emploi enregistrée à l'AGUIPE a connu un net ralentissement entre 2017 et 2018, elle est passée de 8 163 à 4 715 soit une baisse de 42,2%. Cette baisse est moins prononcée chez les hommes (-40,1%) que les femmes (-48,62%). Ces baisses ont commencé en 2017.

La proportion de femmes demandeurs d'emplois inscrites à l'AGUIPE croît régulièrement depuis 2015 en passant de 20,3% à 24% en 2018.

L'immense majorité des demandeurs d'emploi sont enregistrés à Conakry avec 72,4% de l'ensemble. La région de Boké vient ensuite avec 12,6% des inscrits contre moins de 5% dans toutes les autres régions.

Source : Caisse nationale de sécurité sociale : base de données ; Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi : Annuaire statistique 2018

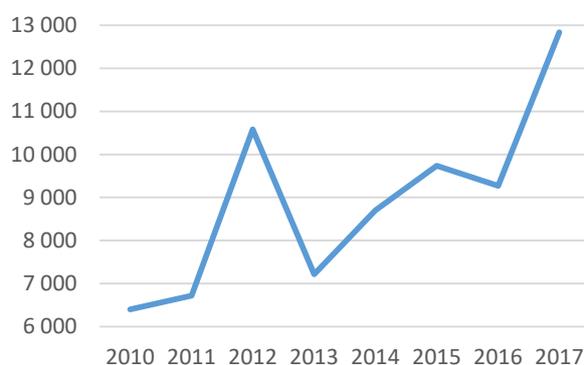
Tableau 4.4 : Évolution du nombre d'immatriculés à la Caisse nationale de sécurité sociale par sexe

	2013	2014	2015	2016	2017
Femmes	952	1 239	1 886	2 552	1 831
Hommes	6 265	7 461	7 848	6 714	11 008
Ensemble	7 217	8 700	9 734	9 266	12 839

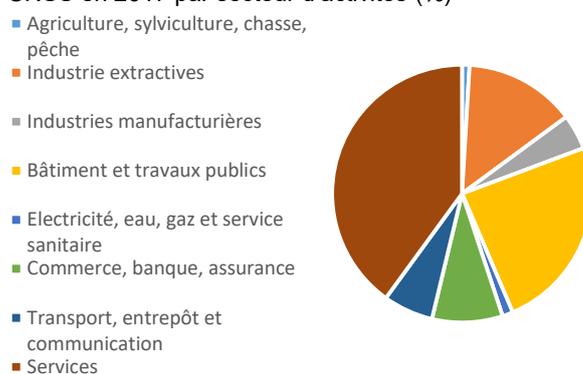
Tableau 4.5 : Évolution du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE

	2015	2016	2017	2018
Hommes	1 762	7 571	5 983	3 585
Femmes	449	2 084	2 180	1 130
Ensemble	2 211	9 655	8 163	4 715

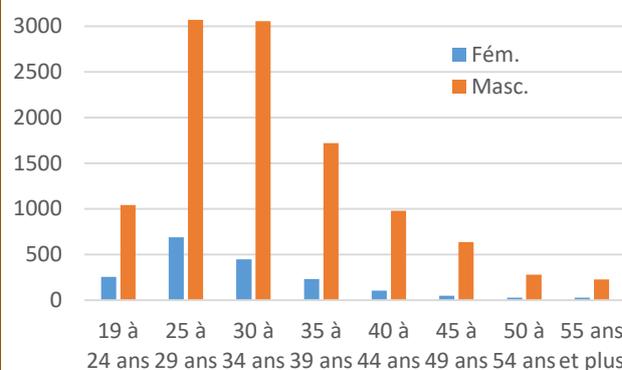
Graphique 4.13 : Évolution du nombre d'immatriculés à la CNSS



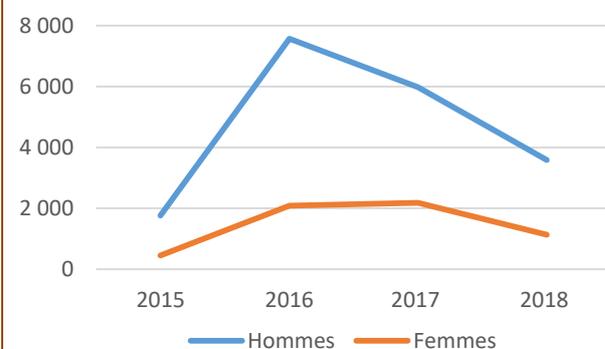
Graphique 4.14 : Répartition du nombre d'immatriculés à la CNSS en 2017 par secteur d'activités (%)



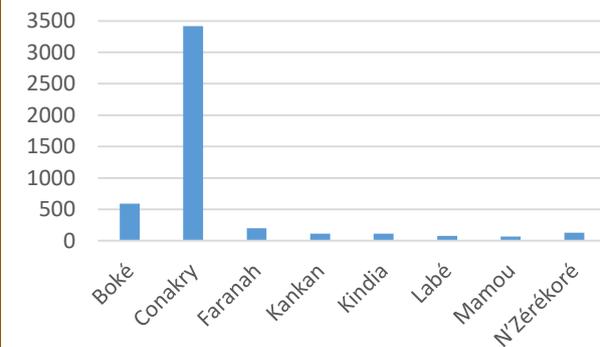
Graphique 4.14 : Nombre d'immatriculés à la CNSS en 2017 par âge



Graphique 4.15 : Évolution du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE par sexe



Graphique 4.16 : Nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE en 2017 par région



Graphique 4.17 : Évolution de la répartition des demandeurs d'emplois inscrits à l'AGUIPE par sexe (%)



Chapitre V : Pauvreté et conditions de vie des ménages

V.1 Pauvreté monétaire

L'amélioration des conditions de vie des populations a toujours été au cœur des préoccupations du gouvernement, car la lutte contre la pauvreté et la réalisation d'un développement durable demeurent des défis considérables à relever pour le pays.

Ainsi depuis 1994/1995, plusieurs enquêtes ont été réalisées pour capter des informations sur les indicateurs de pauvreté. La plus récente date de 2012 en attendant les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2018/2019.

Les indicateurs analysés dans ce chapitre ont trait à la pauvreté monétaire (incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté).

Points saillants :

- ❖ Plus d'un million de pauvres supplémentaires en 2012 par rapport à 2007 ;
- ❖ Incidence de la pauvreté bien plus accentuée en milieu rural ;
- ❖ Très forte contribution (78,4%) des ménages dont le chef est sans instruction en 2012.

Commentaire général :

En 2012, la population guinéenne vivant en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire disposant d'un revenu annuel par tête inférieur à 3,2 millions GNF, représente 55,2% de la population totale du pays, contre 53% en 2007. L'incidence de la pauvreté en milieu rural (64,7%) est bien plus élevée qu'en milieu urbain (35,4%). La contribution du milieu rural à la profondeur et à la sévérité de la pauvreté est de 79,4%.

Sur la période 2007 à 2012, le nombre de pauvres est passé de 5,1 millions à 6,2 millions. Exceptée la région de Conakry (27%), la pauvreté s'est accentuée dans les sept autres régions du pays, notamment avec le niveau le plus élevé dans la région de N'Zérékoré (66,9%).

Les crises sociales successives, l'instabilité politique, les faibles performances macroéconomiques et le gel de la coopération avec la plupart des partenaires au développement n'ont pas permis de réduire la pauvreté.

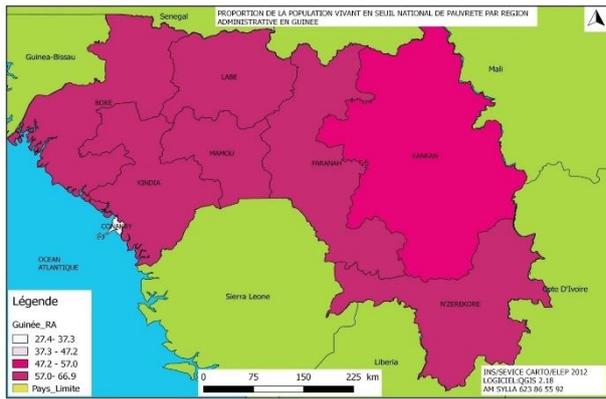
La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement, deux fois et près de trois fois plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces taux ont cependant peu évolué entre 2007 et 2012 en milieu rural tandis que ces taux ont augmenté de manière significative en milieu urbain. Ainsi le nombre de pauvres en milieu rural est de 16,7% contre 41,6% en milieu urbain.

Source : MPDE/INS : ELEM 2003, 2007 et 2012.

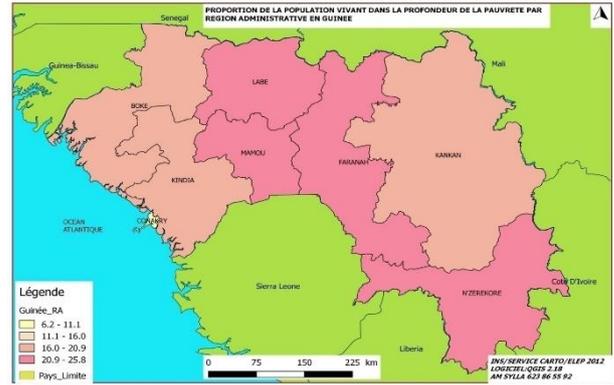
Tableau 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté

	2007			2012		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Incidence de la pauvreté (%)	30,5	63,0	53,0	35,4	64,7	55,2
Profondeur de la pauvreté (%)	7,7	22,0	17,6	9,6	22,6	18,4
Sévérité de la pauvreté (%)	3,0	10,5	8,2	3,8	10,5	8,4
Contribution à la pauvreté (%)	17,7	82,3	100,0	20,8	79,4	100,0
Nombre de pauvres	907 519	4 224 191	5 131 710	1 285 039	4 927 703	6 212 742

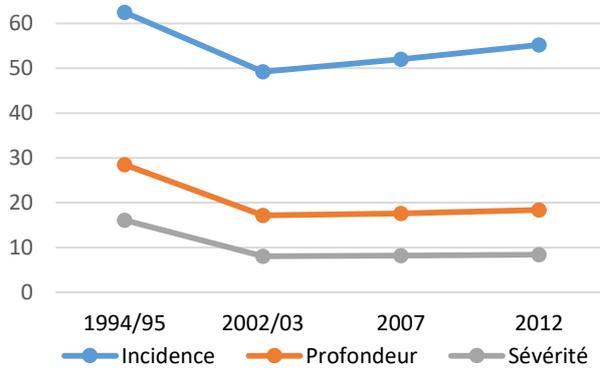
Carte 5.1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%) - P₀



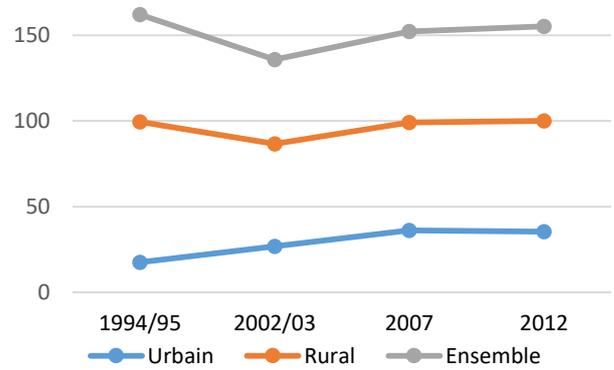
Carte 5.2 : Proportion de la population vivant dans la profondeur de la pauvreté (%) - P₁



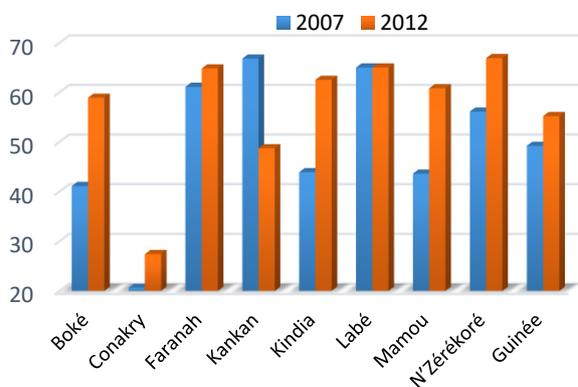
Graphique 5.1 : Évolution des indicateurs de pauvreté (%)



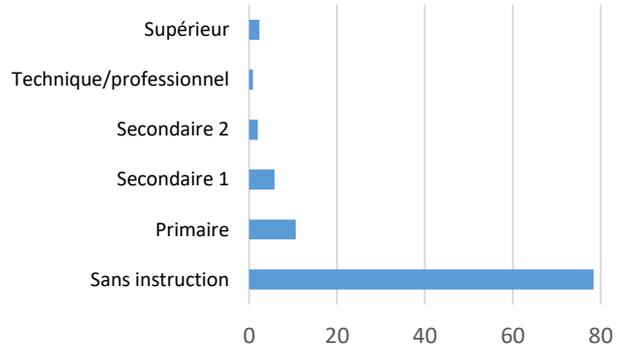
Graphique 5.2 : Évolution de la profondeur de la pauvreté (P₀) par milieu de résidence (%)



Graphique 5.3 : Incidence de la pauvreté monétaire par région en 2007 et 2012 (%)



Graphique 5.4 : Contribution à la pauvreté monétaire selon le niveau d'éducation du chef de ménage en 2012 (%)



V.2 Conditions de vie des ménages

Cette section analyse les conditions de vie des ménages en se basant sur les caractéristiques des logements, leurs commodités et les principaux biens possédés par les ménages. Les données proviennent des recensements et enquêtes auprès des ménages réalisées de 1996 à 2016 en attendant les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2018-2019.

V.2.1 Caractéristiques des logements

Points saillants :

- ❖ En 2014 et 2016, plus de trois quarts des ménages guinéens sont propriétaires de leur logement mais seulement 46% en milieu urbain ;
- ❖ Progression régulière depuis 2002 des habitations avec des toits en tôles ondulées ;
- ❖ Diminution des habitations avec murs en terre/banco de 64% en 2002 à 49% en 2014.

Commentaire général :

En 2014, le paysage de l'habitat en Guinée est dominé par les maisons individuelles (37,5%), puis par les maisons à plusieurs logements (35,2%), ensuite les cases (27%). Les immeubles ne représentent que 0,8%.

Entre 1983 à 2014, le type d'habitation en case a considérablement baissé, il est passé de 67,1% à 27,9%, soit une baisse de 39,2%.

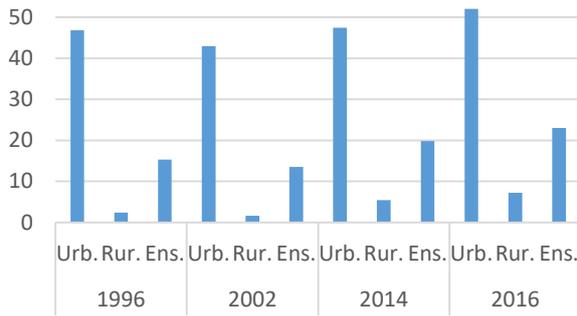
En 2014, en milieu urbain, les maisons à plusieurs logements sont les plus sollicitées par les ménages ordinaires (51,7%) ainsi que les maisons individuelles (43,0%). En milieu rural, contrairement au milieu urbain, ce sont les cases qui sont plus fréquentes (40,9%) suivies des maisons individuelles (31,9%). La grande majorité des populations des régions de Conakry (96%), N'Zérékoré (84,9%), Kindia (79,4%), Boké (66,5%), Labé (62,9%) et de Mamou (61,8%) sont installés dans des maisons à plusieurs logements.

Les caractéristiques des logements s'améliorent progressivement durant les dernières années avec plus de toits en tôle (de 59,7% en 2002 à 70,4%) et moins de murs en terre/banco (de 63,5% en 2002 à 48,8% en 2014). Les logements s'agrandissent aussi en passant de 3,2 pièces en 2002 à 3,8 pièces en 2014.

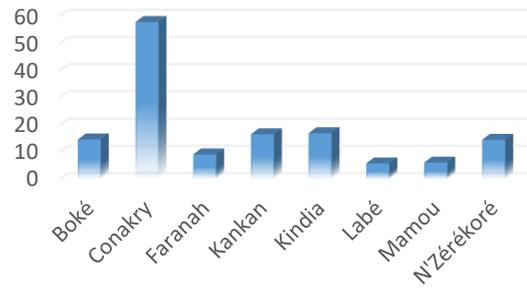
La répartition en propriétaires et locataires varie peu avec le temps : environ 75% de propriétaires en 2016 comme en 2002 mais les locataires augmentent progressivement en milieu urbain.

Source : MPDE/INS : RGPH 1996 et 2014. ELEM 2003, 2007 et 2012. MICS 2016

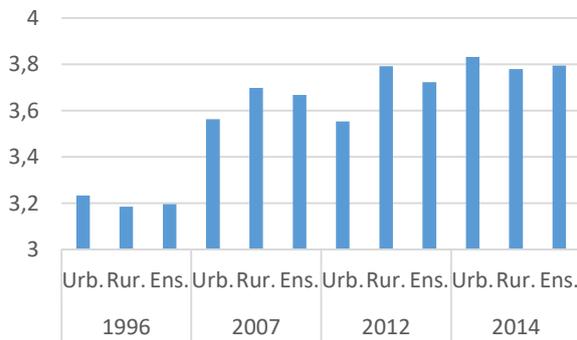
Graphique 5.5 : Évolution du pourcentage de locataires en milieu urbain de 1996 à 2016 (%)



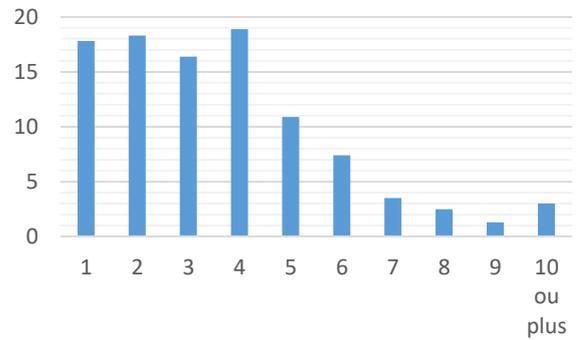
Graphique 5.6 : Pourcentage de locataires en milieu urbain par région en 2016 (%)



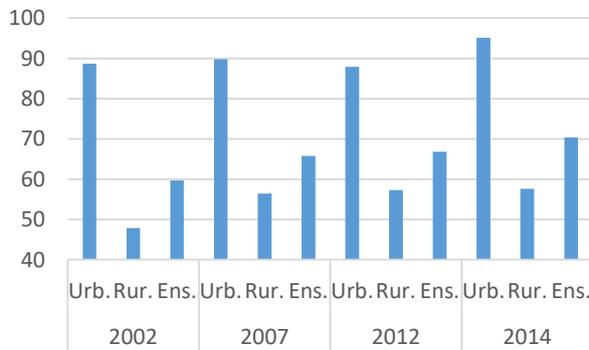
Graphique 5.7 : Évolution des nombres moyens de pièces des logements en milieux urbain et rural de 1996 à 2014



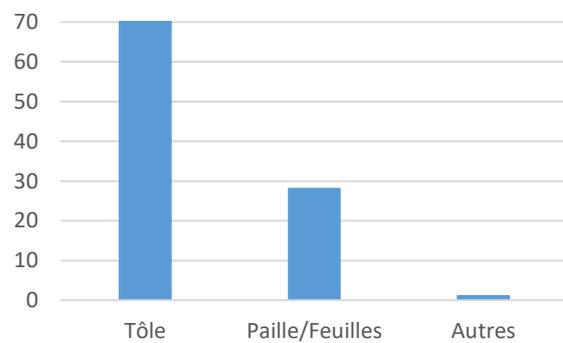
Graphique 5.8 : Répartition des logements selon le nombre de pièces en 2014 (%)



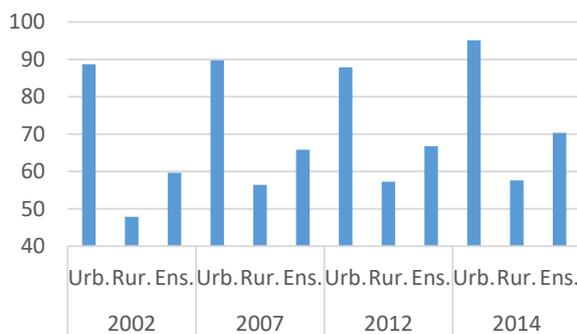
Graphique 5.9 : Evolution de la proportion de logements en milieu urbain avec toit en tôle ondulée de 2002 à 2014 (%)



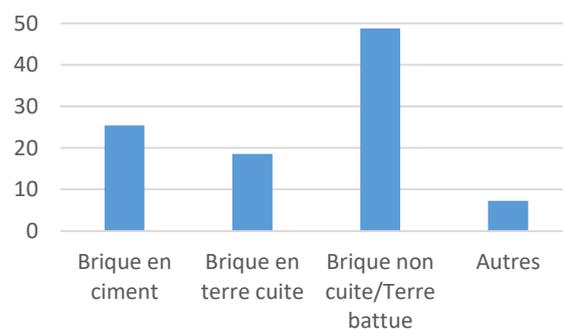
Graphique 5.10 : Répartition des logements selon le matériau du toit en 2014 (%)



Graphique 5.11 : Evolution de la proportion de logements avec murs en banco par milieu de 2002 à 2014 (%)



Graphique 5.12 : Répartition des logements selon le matériau des murs en 2014 (%)



V.2.2 Commodités des logements

Points saillants :

- ❖ La lampe et la torche à piles sont les principales sources d'éclairage en 2014 ;
- ❖ Amélioration du mode d'éclairage par l'électricité mais seulement 1 ménage sur 5 a accès à l'électricité en 2014 ;
- ❖ Forte disparité entre les milieux de résidence et les régions administratives en termes d'utilisation d'électricité (54% des ménages avec EDG en milieu urbain contre 2% en milieu rural) ;
- ❖ En 2014, 61,2% des guinéens ont accès à l'eau potable.

Commentaire général :

En 2014, 5 ménages sur 7 (70,1%) utilisent la torche ou la lampe à piles comme principales sources d'éclairage. Cette proportion est de neuf ménages sur dix en milieu rural contre 34% en milieu urbain. C'est dans les régions de Faranah et de Labé qu'on enregistre la plus faible proportion des ménages qui utilisent l'électricité réseau ou l'énergie solaire ou groupe électrogène pour l'éclairage (14% des ménages).

Au niveau national, le mode d'éclairage par l'électricité EDG a connu une légère amélioration sur la période 1996 à 2014. Il est passé de 12,5% en 1996 à 20% en 2014, soit une augmentation annuelle moyenne de moins de 2%.

En milieu urbain, la proportion des ménages utilisant l'électricité EDG (54,1%) est largement supérieure à celle du milieu rural (seulement 2,2%). La région de Conakry enregistre nettement la plus forte proportion (76,1%), suivie de Kindia (21,7%). Les régions de N'Zérékoré, Faranah et Labé enregistrent les plus faibles proportions, avec respectivement (2,5%, 3,9% et 6,8%).

En ce qui concerne l'eau de boisson, en 2014, les principales sources d'approvisionnement restent les forages/puits/sources améliorées (33,6%), les robinets dans la concession ou ailleurs (24,2%) et les puis ordinaires (22,2%). En 2014, la consommation d'eau potable demeure toujours élevée au niveau national (61,7%) contre 67,8% en 2012. Elle demeure largement supérieure à celle de 1996 où elle était de 49,3%.

À part la ville de Conakry où la proportion de ménages qui se ravitaillent en eau de boisson du robinet est de 84%, les sept autres régions ont pour principales sources d'approvisionnement le forage/puits/source aménagée avec respectivement 53,5% à N'Zérékoré, 45% à Kankan et 39% à Labé.

La quasi-totalité des ménages guinéens utilisent le bois et/ou le charbon de bois comme combustibles pour la cuisine, entre 96 et 99 % depuis 1996. Moins de 1% utilisent le gaz en 2014. Durant cette période, les ménages ont évolué vers une consommation en permanente augmentation du charbon de bois par rapport au bois. La consommation de bois reste proche de 93% en milieu rural contre 23% en milieu urbain en 2014.

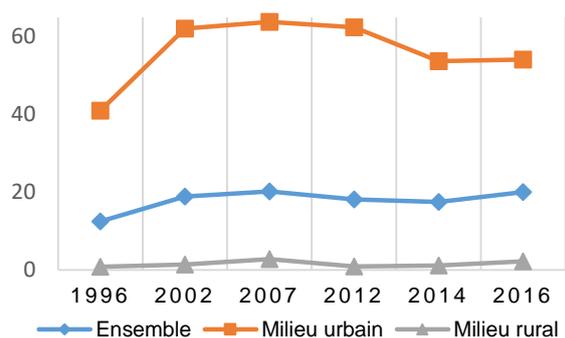
Si seulement 5% des ménages utilisent le bois de chauffe à Conakry et 68% dans la région de Kindia, ils sont plus des trois quarts dans les autres régions.

Source : MPDE/INS : RGPH 1996 et 2014. ELEM 2003, 2007 et 2012. MICS 2016

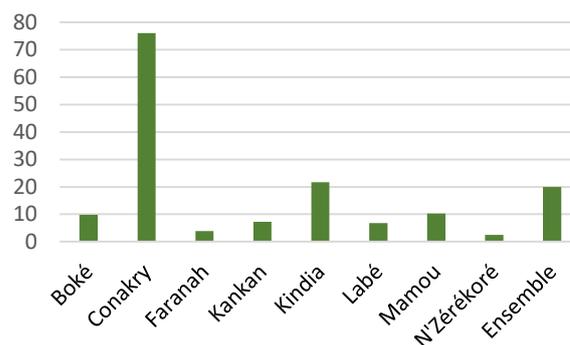
Tableau 5.2 : Évolution des commodités des logements des ménages de 1996 à 2016

	1996	2002	2007	2012	2014	2016
Électricité	12,5	18,9	20,2	18,1	17,5	20,0
Milieu urbain	41,0	62,1	63,8	62,4	53,7	54,1
Milieu rural	0,8	1,4	2,8	0,9	1,1	2,2
Accès à eau potable	nd	61,9	73,8	67,8	61,2	nd
Milieu urbain	nd	85,6	91,2	93,1	80,4	nd
Milieu rural	nd	52,3	67,1	56,4	51,1	nd

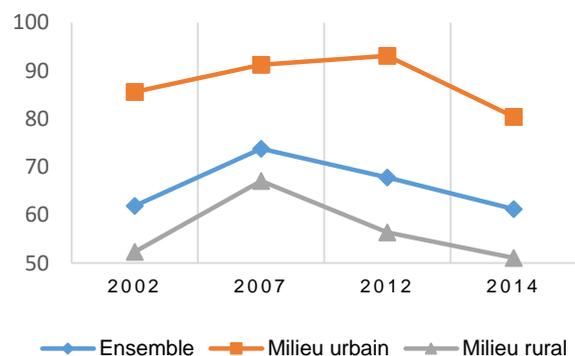
Graphique 5.13 : Évolution de la proportion des ménages s'éclairant à l'électricité selon le milieu de résidence de 1996 à 2016 (%)



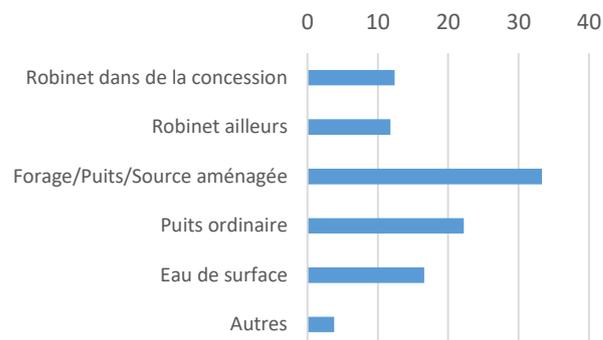
Graphique 5.14 : Proportion des ménages s'éclairant à l'électricité par région en 2014 (%)



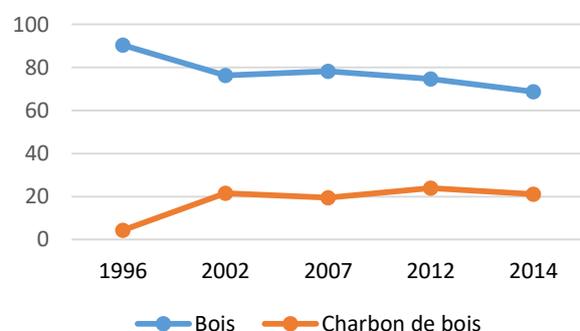
Graphique 5.15 : Évolution de la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable de 2002 à 2014 (%)



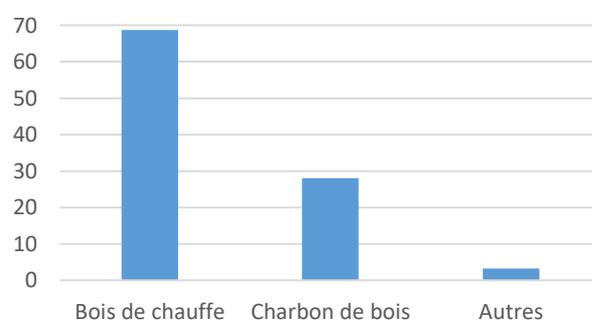
Graphique 5.16 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson en 2014 (%)



Graphique 5.17 : Evolution de la proportion des ménages utilisant le bois et le charbon de bois comme combustible pour la cuisine de 1996 à 2014 (%)



Graphique 5.18 : Répartition des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine en 2014 (%)



V.2.3 Principaux biens possédés par les ménages

Points saillants :

- ❖ Près de la moitié des ménages en Guinée possèdent un poste radio, mais en diminution depuis 2005 ;
- ❖ Hausse régulière du nombre de ménages possédant un véhicule et une télévision en 2016 pour atteindre respectivement 8,4% et 31,5% ;
- ❖ 15,6% des ménages possèdent un réfrigérateur en 2016 ;
- ❖ Ménages urbains bien mieux équipés que les ménages ruraux sauf pour les bicyclettes.

Commentaire général :

En Guinée, le poste radio reste le principal bien possédé par les ménages. En 2016, dans l'ensemble 47,9% des ménages possèdent ce bien contre 63,8% en 2005, soit une baisse de 15,8 points.

En 2016, les biens les plus possédés en milieu urbain sont le poste téléviseur (74,7%), le poste radio (53,7%) et le réfrigérateur/congélateur (41,2%). Par contre, en milieu rural, ce sont le poste radio (44,7%), la motocyclette (26,8%) et la bicyclette (15,7%) qui enregistrent les proportions les plus élevées.

La proportion de ménages possédant une motocyclette est passée de 5,1% en 1999 à 29,4% en 2016, soit une progression annuelle moyenne de 11%.

Malgré son niveau faible, la proportion de ménage possédant un poste de télévision est passée de 7,4% en 2002 à 31,5 % en 2016, soit une hausse annuelle moyenne de 9,5%.

6,2 % des ménages possèdent un ordinateur en 2017. Ils sont essentiellement situés en milieu urbain.

Avec la progression des TIC, la possession d'une radio est en régulière diminution de 63,8% en 2005 à 47,9% en 2016, soit une baisse moyenne annuelle de 2,6%.

En 2014, les régions avec le plus de véhicules sont naturellement Conakry (22,2% des ménages), Kankan (6%) et Kindia (5,8%).

Les ménages de la région de Kankan possèdent bien plus de motocyclettes avec 58% des ménages que dans les régions de Conakry, Kindia, Labé et Mamou où moins de 20% des ménages en possèdent.

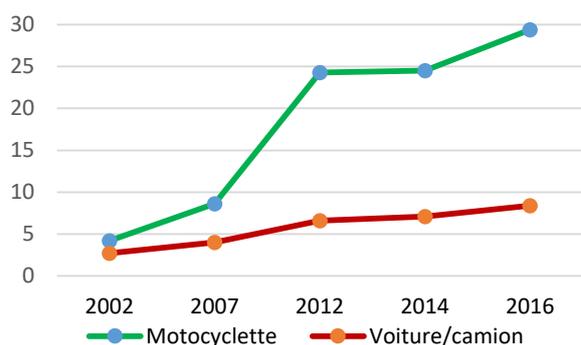
La bicyclette est le moyen de transport dominant dans la région de Boké avec 32% des ménages qui en possèdent contre 3,2% pour Conakry.

Source : MPDE/INS : RGPH 1996 et 2014. ELEM 2003, 2007 et 2012. MICS 2016

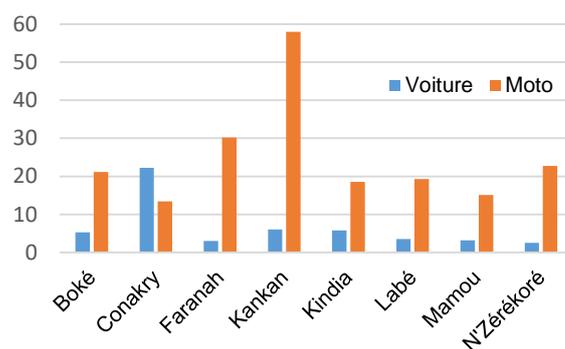
Tableau 5.3 : Évolution des proportions de ménages selon les biens possédés de 1996 à 2016 (%)

	2002	2007	2012	2014	2016
Bicyclette	18,3	25,0	20,8	13,4	14,4
Motocyclette	4,2	8,6	24,3	24,5	29,4
Voiture/camion	2,7	4,0	6,6	7,1	8,4
Radio	53,7	63,8	61,5	52,1	47,9
Télévision	8,8	11,2	25,8	23,4	31,5
Réfrigérateur	7,4	7,5	10,0	9,1	15,6
Ordinateur	nd	nd	nd	2,9	6,2

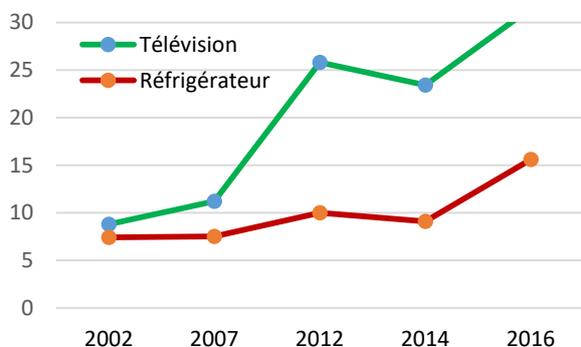
Graphique 5.19 : Évolution des proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette de 2002 à 2016 (%)



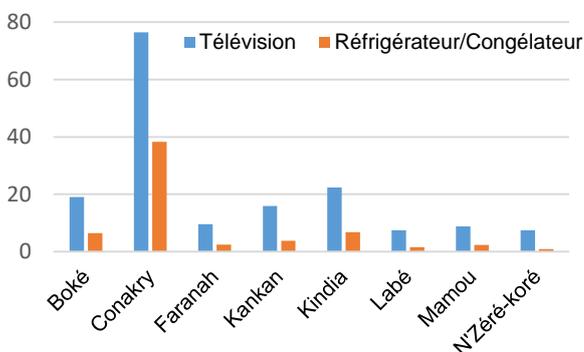
Graphique 5.20 : Proportions des ménages possédant une voiture et une motocyclette par région en 2014 (%)



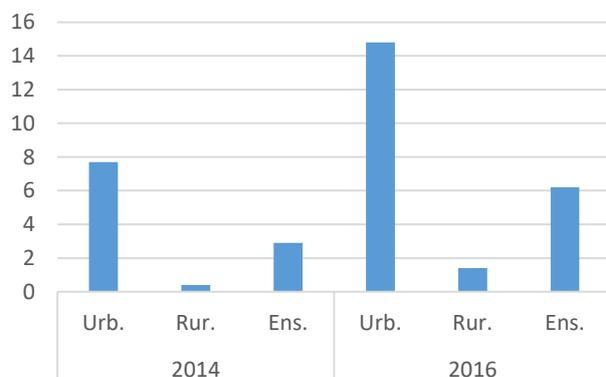
Graphique 5.21 : Évolution des proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur de 2002 à 2016 (%)



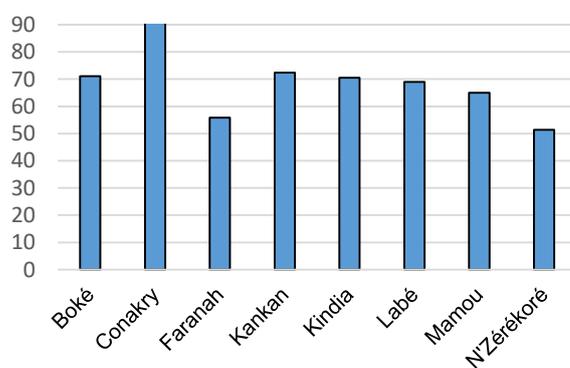
Graphique 5.22 : Proportions des ménages possédant une télévision et un réfrigérateur par région en 2014 (%)



Graphique 5.23 : Proportions des ménages possédant un microordinateur par milieu de résidence en 2014 et 2016 (%)



Graphique 5.24 : Proportions des ménages possédant un téléphone portable par région en 2014 (%)



Chapitre VI : Sécurité

Ce chapitre concerne les ressources et les activités du Ministère de la sécurité et de la protection civile et analyse les crimes et délits enregistrés.

VI.1 Ressources du MSPC

Points saillants :

- ❖ Importante augmentation de l'effectif du personnel de la police et de la protection civile depuis 2014 ;
- ❖ Plus de 2 000 agents supplémentaires en 2017 par rapport à 2016 ;
- ❖ Baisse légère du budget du MSPC en 2017 ;
- ❖ Part du budget national la plus faible depuis 2012.

Commentaire général :

En 2017, l'effectif du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est en forte hausse (+17,5%), il compte 13 945 agents postés et non postés dont 24% de femmes.

Parmi ce personnel 39% sont déployés dans les structures centrales, contre 61% dans les services déconcentrés.

Cet effectif rapporté à la population de 2017, donne 12 agents de police pour 10 000 habitants contre 6 agents pour 10 000 habitants en 2012, soit un gain considérable avec un doublement.

En ce qui concerne l'effectif dans les Commissariats centraux de police (CCP), il faut noter une disparité entre les régions : Conakry compte (46,5%) des agents, suivie de Kindia (18%), les régions de Faranah, Labé et Mamou étant loin avec respectivement 4,4%, 4,3% et 4,3%.

Le budget du MSPC exécuté en 2017 est quasiment stable par rapport à 2016 : 268,7 milliards GNF contre 269,3 milliards. En part du BND, il a connu une forte baisse en passant de 2,23% à 1,62%.

La part des salaires dans le budget dépasse 75% depuis 2015.

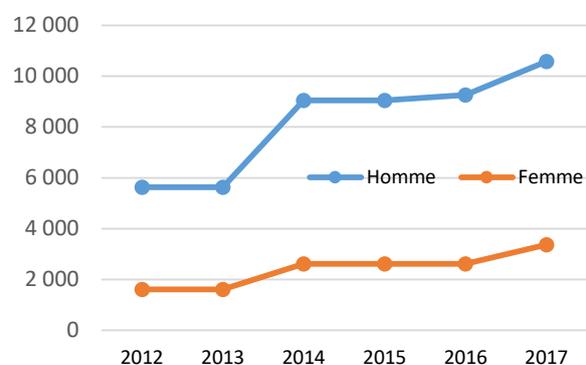
Le taux d'engagement s'est amélioré durant les dernières années pour atteindre 93,7% en 2017.

Source : MSPC : Annuaire de la sécurité et de la protection civile 2017

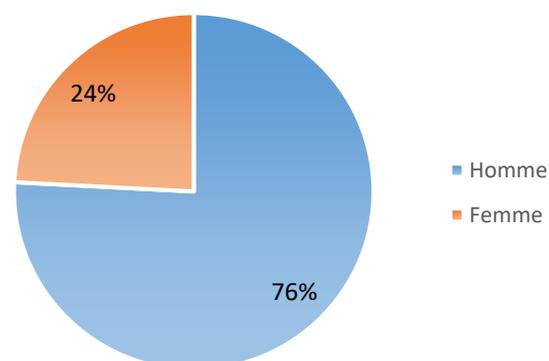
Tableau 6.1: Évolution des ressources du MSPC

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif en poste et non posté	7 240	7 240	11 661	11 661	11 869	13 945
Budget (milliards GNF)	51,8	nd	226,0	238,1	269,3	268,7

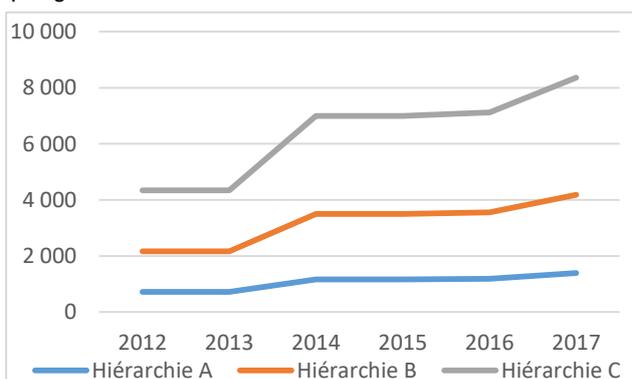
Graphique 6.1 : Évolution de l'effectif du personnel du MSPC en poste et non posté par sexe



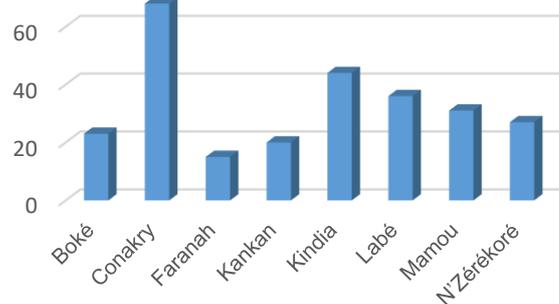
Graphique 6.2 : Répartition du personnel en poste du MSPC de la police et de la protection civile par sexe en 2017 (%)



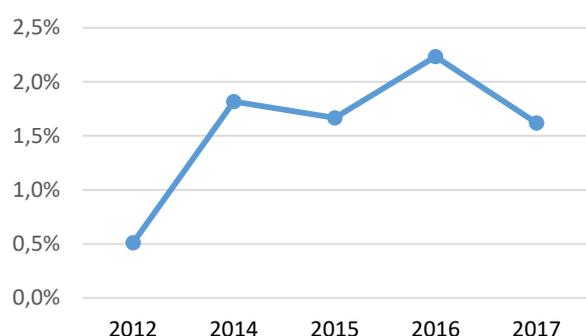
Graphique 6.3 : Répartition des fonctionnaires de la police par grade en 2017



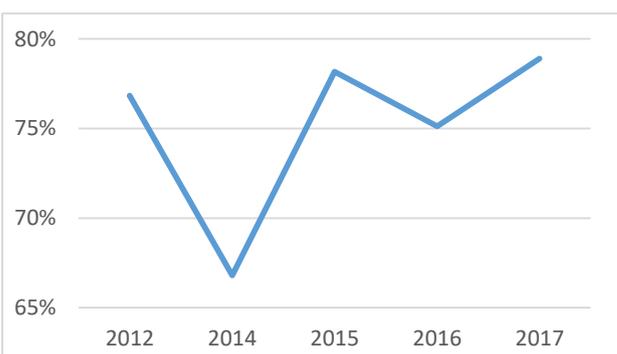
Graphique 6.4 : Effectif du personnel des structures déconcentrées par région en 2017



Graphique 6.5 : Évolution de la part du budget du MSPC par rapport au budget national (%)



Graphique 6.6 : Evolution de la part des traitements et salaires dans les budgets exécutés de 2012 à 2017 (%)



VI.2 Activités du MSPC et crimes et délits enregistrés

Ce chapitre concerne les activités du Ministère de la sécurité et de la protection civile et analyse les crimes et délits enregistrés.

Points saillants :

- ❖ 20% d'accidents de circulation avec cas de décès en plus en 2017 ;
- ❖ Demande de passeports toujours en hausse ;
- ❖ Nombre de plaintes déposées en baisse de 9,5% en 2017.

Commentaire général :

Les régions avec le plus d'accidents de circulation en 2017 sont celles de Conakry, N'Zérékoré et Kindia qui enregistrent ensemble près des trois quarts des accidents.

Les accidents rapportés à la population, ces régions sont aussi les plus dangereuses, les moins dangereuses étant de loin celles de Labé et Kankan.

Le nombre d'accidents de circulation avec cas de décès a fortement augmenté passant de 380 en 2016 à 456 en 2017 soit une hausse de 20%. Deux régions ont enregistré le plus grand nombre d'accident avec cas de décès. Il s'agit respectivement de la région de Kindia (77) et Conakry (65).

Le nombre d'infractions au code de la route augmente régulièrement depuis 2015 avec une hausse de 10% chaque année. Cela peut résulter de l'augmentation du trafic, de l'incivisme des chauffeurs et/ou d'un plus grand zèle policier. Les infractions les plus constatées sont le non port du casque et l'excès de vitesse.

La délivrance des passeports relève aussi de la police nationale. Sur la période 2013-2017, on note une évolution régulière du nombre de passeports délivrés par la police nationale. Le nombre est passé de 31 400 à 98 400, soit un accroissement moyen annuel de 24%.

Le nombre de plaintes enregistrées dans les commissariats a baissé de 9,5% en 2017. Il a baissé dans toutes les régions sauf pour Kankan et Conakry où il a augmenté de 4%.

Source : MSPC : Annuaire de la sécurité et de la protection civile 2017

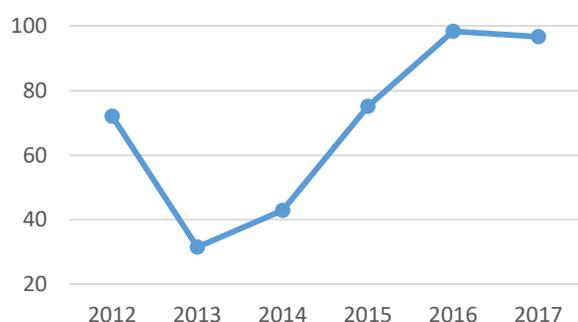
Tableau 6.2 : Principales activités de police en 2017 par région

Activités	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Guinée
Découvertes de cadavres	10	18	6	5	23	17	1	11	91
Gardes à vue	307	nd	363	284	599	212	260	694	nd
Individus déferés	287	2 533	334	310	554	188	238	631	4 177
Interpellations	395	nd	425	405	nd	245	304	629	nd
Plaintes enregistrées	546	3 677	359	554	923	nd	268	1 469	nd
Procès-verbaux dressés	397	3 334	299	420	540	167	237	1 363	7 535
Constats d'accidents de circulation	262	1 109	270	177	788	59	250	816	3 731
Infractions constatées au code de la route	277	1 439	270	177	1 028	60	256	873	4 386
Interventions protection civile	107	550	27	79	21	37	90	105	1 016

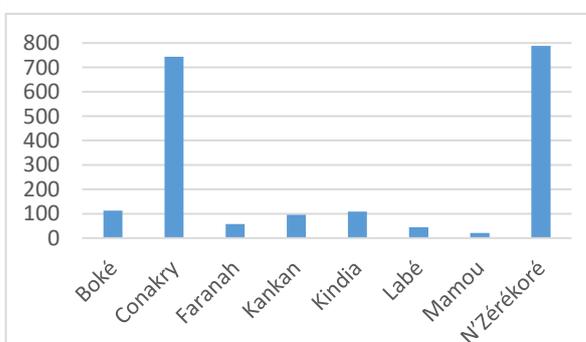
Tableau 6.3 : Principaux crimes et délits enregistrés en 2017 par région

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Guinée
Crimes et délits contre les personnes									
Agressions à main armée	2	8	1	10	9	4	4	4	42
Assassinats	2	1	3	22	3	2	1	5	41
Crimes et délits contre les biens									
Vols	113	744	58	95	108	44	21	788	1 971
Vols à main armée	8	56	3	2	40	16	1	2	125
Crimes et délits du genre, de l'enfance et des mœurs									
Abandons d'enfants par des femmes	11	95	1	13	48	0	15	12	205
Excisions	0	15	0	7	12	1	0	19	56
Coups et blessures volontaires par mineurs	0	186	11	5	25	0	nd	17	253
Coups et blessures volontaires sur femmes	32	148	11	10	46	8	12	8	275
Viols sur des femmes	3	261	21	4	7	3	12	17	328
Abandons d'enfants	10	199	0	2	38	5	5	25	284

Graphique 6.7 : Évolution du nombre de passeports délivrés de 2012 à 2017



Graphique 6.8 : Nombre de vols par région en 2017



Glossaire

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : Augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

Accroissement naturel (taux d'accroissement) : Augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.

Chômeur : Personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Démographie : Étude quantitative et qualitative des caractéristiques des populations et de leurs dynamiques, à partir de thèmes tels que la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité (ou conjugalité) et la migration.

Dépense totale de santé : Ensemble des dépenses en rapport avec la santé.

Espérance de vie à la naissance : Nombre moyen d'années que peut espérer vivre une personne après sa naissance.

Fécondité : Analyse des naissances au sein d'une population féminine de 15 à 49 ans survenue au cours d'une année.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : Nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois.

Ménage : Unité socio-économique de base au sein de laquelle un ou plusieurs membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

Mortalité : Étude des décès survenus au sein d'une population au cours d'une année donnée.

Mortalité maternelle : Mort d'une femme au cours de la grossesse ou de l'accouchement.

Population : Ensemble d'individus sur lesquels une étude se porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes.

Quotient de mortalité infantile : Probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

Quotient de mortalité juvénile : Probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

Quotient de mortalité infanto-juvénile : Probabilité pour un enfant qui naît de décéder avant son cinquième anniversaire.

Rapport de décès maternels pour 100 000 naissances : Nombre de décès maternels enregistrés par les formations sanitaires rapporté au nombre de femmes venues accoucher.

Rapport de dépendance démographique (RDD) : Rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Ratio habitants/infirmiers : Nombre moyen d'habitants pour un infirmier.

Ratio habitants/médecins : Nombre moyen d'habitants pour un médecin.

Taux brut d'achèvement : Proportion des élèves, quels que soient leurs âges, nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux brut d'admission : Rapport entre le nombre d'élèves, quels que soient leurs âges, nouvellement admis en première année d'un cycle ou ordre d'enseignement et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle. Il peut être calculé pour le primaire, le premier post primaire et le secondaire.

Taux brut de mortalité : Nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.

Taux brut de natalité (TBN) : Nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

Taux brut de scolarisation : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement quels que soient leurs âges et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux d'accouchements assistés : Nombre d'accouchements réalisés par un personnel qualifié rapporté au nombre d'accouchements attendus (exprimé en pourcentage).

Taux d'activité : Proportion de personnes actives dans la population de référence (population en âge de travailler).

Taux d'occupation : Rapport de l'effectif de la population active occupée à celui de la population en âge de travailler.

Taux d'utilisation des méthodes contraceptives : Rapport du nombre d'utilisatrices de méthodes contraceptives par rapport aux femmes en âge de procréer (exprimé en pourcentage).

Taux de chômage : Rapport, exprimé en pourcentage du nombre de chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et chômeurs à la recherche de premier emploi) à la population active. Il correspond à la proportion de la population active qui est dépourvue d'un emploi.

Taux de couverture vaccinale : Nombre d'enfants vaccinés contre une maladie, rapporté aux naissances vivantes attendues (exprimé en pourcentage).

Taux de mortalité infantile : Nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.

Taux de sous-emploi visible : Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine à la population active occupée.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : Nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes en âge de procréer.

Taux net d'achèvement : Proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux net d'admission : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année d'un cycle ou ordre l'enseignement ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

Taux net de scolarisation : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. Il peut être calculé pour le primaire, les premier et second cycles du secondaire.

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	- Aboubacar	KABA
Directeur Général Adjoint	- Mamadou	CAMARA
Directrice des Statistiques Economiques et Sociales	- Salamata	BAH
Sous-directeur des Statistiques Sociales et de l'Emploi	- Michel	KOLIE
Equipe de rédaction	- Michel - Djouwane - Amadou Djouldé	KOLIE FALL BAH

Site web: www.stat-guinee.org

Email: koliemichel99@yahoo.fr

Tél: (+224) 622 41 15 78/ 664 20 69 45